



ÉTAT DES LIEUX 2008
AVRIL 2008

PREMIER MINISTRE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE
DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

FRANCE

2025

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE



Avant-propos

Pour préparer « France 2025 », un premier état des lieux

L'avenir, dit-on, ne se prévoit pas mais se prépare.

La formule est vraie, mais elle est excessive : on ne saurait préparer l'avenir de la France sans une vision prospective des grandes tendances qui animent le monde, sans une analyse des forces et faiblesses structurelles de notre pays, sans une anticipation raisonnée des menaces à éviter et des occasions à saisir. Il est démontré que les pays les plus compétitifs sont aussi ceux qui investissent le plus dans la réflexion de long terme. Il faut, en effet, savoir estimer ses forces pour mieux affronter l'obstacle et mieux profiter des courants porteurs.

C'est ce travail que le Premier ministre m'a demandé de conduire en lançant l'exercice « France 2025 ». L'objectif est de produire un diagnostic stratégique pour les quinze ans à venir, qui décrive les différents scénarios d'évolution possibles pour notre pays, et définisse les moyens d'embrasser les opportunités les meilleures et d'éviter les scénarios les plus sombres.

Pendant plusieurs mois, parlementaires, partenaires sociaux, hauts fonctionnaires, experts et représentants de la société vont travailler sur huit sujets majeurs pour l'avenir de notre pays : la mondialisation et ses conséquences ; l'organisation de notre appareil productif ; le développement de nos capacités créatrices ; la protection contre les nouveaux risques ; le renouvellement du « vivre ensemble » ; la gestion des ressources rares ; l'impact des innovations technologiques sur la vie quotidienne ; enfin, l'avenir de l'État et des services publics.

On le voit d'emblée, l'objet de notre réflexion n'est pas seulement la croissance ni même l'économie en général, mais bien l'équilibre de notre société, les conditions de son épanouissement et de sa cohésion. Car, pour le dire d'un mot, la grande question de l'avenir n'est pas uniquement de savoir si le PIB aura tel ou tel niveau, mais de savoir si les Français vivront dans une société qui leur donnera les moyens d'inventer leur bonheur privé et de maîtriser leur destin collectif.

Ces travaux seront menés avec l'appui du Centre d'analyse stratégique, qui poursuit ainsi, adaptée aux exigences contemporaines, la mission de son illustre prédécesseur – le Commissariat général du Plan – qui a joué un si grand rôle dans la modernisation de la France.

Pour préparer les travaux des groupes, nous avons élaboré, avec le Centre d'analyse stratégique, le document que vous avez entre les mains. Il dresse un premier état des lieux de notre pays, dans les grands domaines que devront explorer les groupes de travail : cette base de discussion est un outil pour la réflexion, un point de départ, nullement une préfiguration des résultats. Sa vocation est d'être un support, une base de données. Il éclaire des faits, repère des tendances, mais ne préjuge de rien.

Une seule certitude à ce stade : nous allons regarder loin.

Loin dans le temps, de manière à porter notre attention sur les véritables mouvements de fond de nos sociétés ; je pense en particulier aux évolutions démographiques, au vieillissement de la population, aux questions migratoires, aux structures familiales ; c'est pourquoi nous avons choisi 2025 comme ligne d'horizon.

Loin dans l'espace, c'est-à-dire vers la Chine, l'Inde ou le Brésil, dont les évolutions sont en train de faire basculer le monde sur son axe et de rendre caducs nos anciens repères. Je pense en particulier à la croissance du niveau de vie dans les pays émergents, aux tensions sur les matières premières qu'elle pourrait engendrer ; aux conséquences de la concurrence toujours plus intense de ces pays sur la division internationale du travail et pour l'avenir de nos systèmes sociaux.

« Regarder loin », c'est aussi regarder « en profondeur » : c'est-à-dire dans les structures de notre système social, industriel, universitaire, pour y rechercher nos atouts mais aussi les causes éventuelles de nos difficultés et les ressorts de notre adaptation. Je crois en particulier que nous avons intérêt à mettre au cœur du débat public les questions structurelles : éducation, innovation, recherche, habitat, aménagement du territoire, infrastructures qui influent directement sur la vie de nos concitoyens et en déterminent les grands traits.

Car c'est aussi là le but de l'exercice : nourrir le débat démocratique, au-delà de tous les clivages, en réhabilitant le temps long et les grandes perspectives. Tant il est vrai qu'en regardant loin, les hommes s'unissent plus facilement.

En construisant « France 2025 », nous travaillons pour nos enfants.

Eric Besson
Secrétaire d'État
chargé de la prospective,
de l'évaluation des politiques publiques et du développement
de l'économie numérique
22 avril 2008

Diagnostic stratégique – France 2025

Ce document de lancement de l'exercice France 2025 a été préparé avec l'aide du Centre d'analyse stratégique

Principaux contributeurs au Centre d'analyse stratégique :

René Sève, directeur général

Vanessa Wisnia-Weill, chef de projet

Département des Affaires économiques et financières : O. Passet, S. Bénard, Y. Bertoncini, A. Guilloux, R. Lallement, K. Lemoine, C. Mareuge, C. Schaff

Département des Questions sociales : M. Boisson, L. Delannoy, S. Donné, V. Gimbert

Département de la Recherche, des Technologies et du Développement durable : D. Auverlot ; A. Bodiguel, J.-L.. Loyer, H. Pouliquen, J.-L.. Pujol, P. Rossinot.

Département Travail, Emploi et Formation : Y. Chassard, J.-L. Dayan, E. Dourille-Feer, M.-A. Estrade, Ch. Gilles, M. Harfi, C. Jolly

Appui éditorial : B. Hérault , O. de Broca, S. Chasseloup, G. Petit. Veille et prospective : N. Bassaler

Appui logistique : M.-F. Le Guilly, M.-A.. Guimelli, B. Maître, P. Germain, N. Loison

Imprimerie : D. Cury, A. Cury, G. Luque-Navarro, M. Pallès

Nous remercions les conseillers scientifiques pour leurs contributions :

A. Barbier-Gauchard, R. du Tertre, V. Janod, J.-P. Jean, S. Lemoine, B. Palier, M. Sauvez, C. Senik

Nous remercions les équipes du CEPII, le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société et le Conseil d'orientation des rRetraites pour leurs contributions (consultables sur www.strategie.gouv.fr).

Nous remercions pour leurs appui et contributions les équipes de prospective de la DIACT, de la Délégation interministérielle à la Ville, du ministère de l'Intérieur, de la Gendarmerie, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Équipement, la Direction de la stratégie du ministère de la Recherche et la Direction du Budget. Nous remercions le BIPE pour ses analyses.

Nous remercions les cabinets de conseil AT.Kearney, Bain&co, BCG, CVA, McKinsey qui nous ont fait part gracieusement de leurs réflexions.

Diagnostic stratégique

Sommaire :

■ Partie 1 : Europe - Mondialisation	<i>p. 11</i>
■ Partie 2 : Production et emploi	<i>p. 55</i>
■ Partie 3 : Création, R&D, Innovation	<i>p. 95</i>
■ Partie 4 : Vivre ensemble	<i>p. 129</i>
■ Partie 5 : Risques et protection sociale	<i>p. 175</i>
■ Partie 6 : Ressources rares	<i>p. 209</i>
■ Partie 7 : État et services publics	<i>p. 247</i>



■ Partie 1 - Europe - Mondialisation

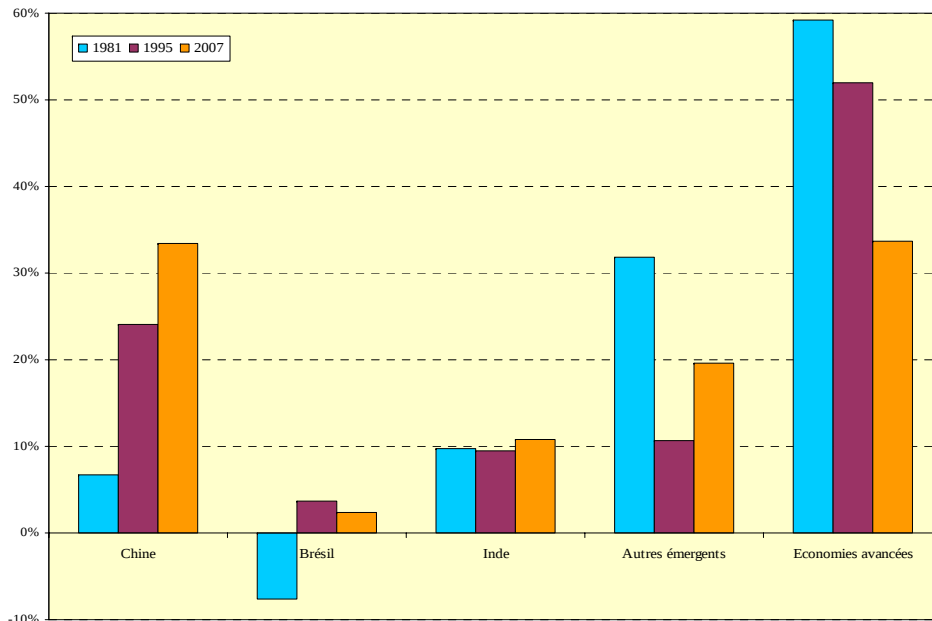
Scénarios de croissance mondiale

Jamais la croissance mondiale n'a été aussi élevée Sa composition géographique change radicalement

Depuis 2004, le taux de croissance mondiale atteint un niveau historique, autour de 5 %.

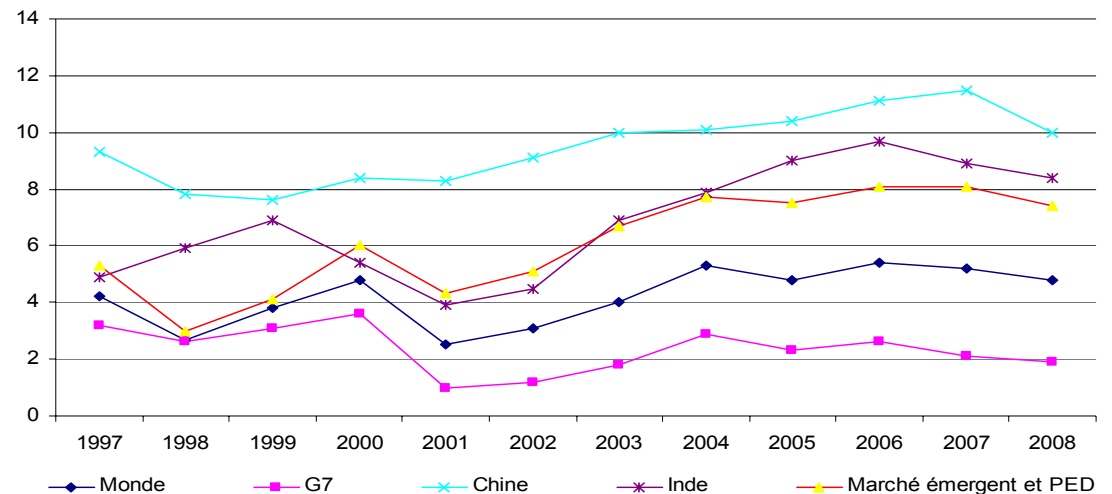
La croissance mondiale provient plus des pays émergents que des pays développés. En 2007, la Chine représente à elle seule 33 % de la croissance mondiale contre 23 % pour les pays du G7.

Évolution de la composition géographique de la croissance mondiale



Source : FMI World Economic Outlook Database, 2007

Évolution du rythme de la croissance mondiale par pays et par zones



Source : FMI World Economic Outlook Database, 2007

Les moteurs géographiques de la croissance changent. Sur la période 1981-2008, la part des économies avancées dans la croissance mondiale diminue de moitié pour atteindre 30% aujourd'hui, tandis que celle de l'Asie émergente bondit de 14% à 46%. En regard, celle de l'Inde passe de 10% à 11,5% et celle de l'Afrique stagne à 4%.

Scénarios de croissance mondiale

Les grands pays émergents rattrapent les pays développés

Part dans le PIB mondial
(en %, aux prix courants)

	1993	2006
UE-27	30,2	30,1
<i>dont</i>		
Allemagne	8,1	6,0
Royaume-Uni	3,9	4,9
France	5,2	4,7
Italie	4,1	3,8
États-Unis	26,7	27,5
Japon	17,3	9,0
BRIC	6,4	11,3
<i>dont</i>		
Chine	1,8	5,4
Inde	1,1	1,9
Russie	1,8	2,0
Brésil	1,8	2,0

Source: CEPII, base CHELEM-PIB

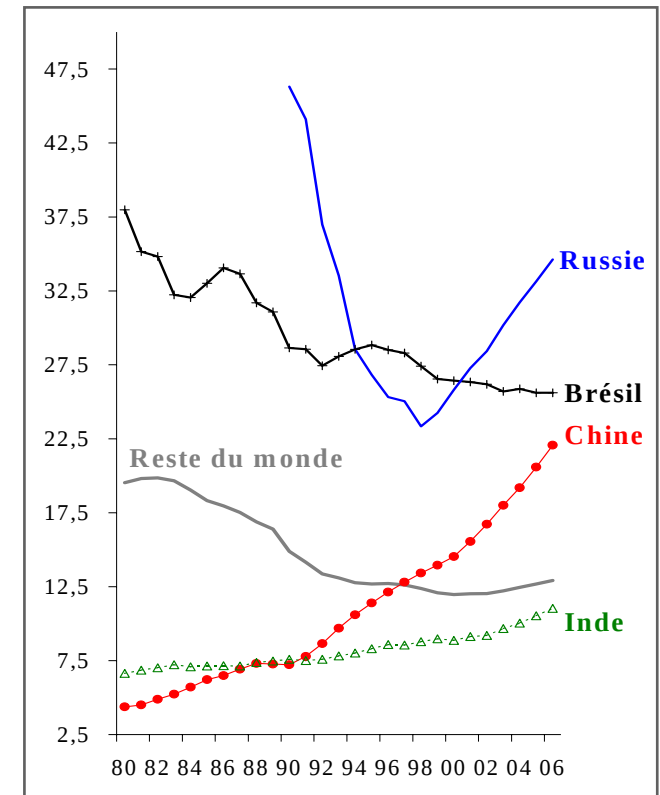
Les « BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine » pèsent aujourd'hui davantage que l'Allemagne et la France réunies.

Le « décrochage » du Japon s'explique par la baisse du PIB japonais en 1998-1999 à la suite de la crise asiatique et sa stagnation durant toute la décennie 1990, associée à une dépréciation du yen.

Depuis un quart de siècle, la Chine et l'Inde évoluent sur une trajectoire régulière de rattrapage. L'amorce de la croissance est plus récente en Russie tandis qu'elle est encore incertaine au Brésil.

La Chine et l'Inde totalisent une population active de 1,2 milliard d'individus.

PIB par tête relatif aux pays riches
(en PPA, pays riches = 100)



Note : Reste du monde correspond au monde moins pays riches et BRIC

Source : F. Lemoine & D. Ünal-Kesenci, « China and India in international trade : from laggards to leaders ? », Document de travail du CEPII, n° 2007-19

Population active en 2004-2005 (millions)

	en % du total			en millions
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Chine	45	24	31	758
Inde	53	19	28	434
Russie	12	28	60	68
Brésil	21	19	60	75
OCDE	6	25	69	518

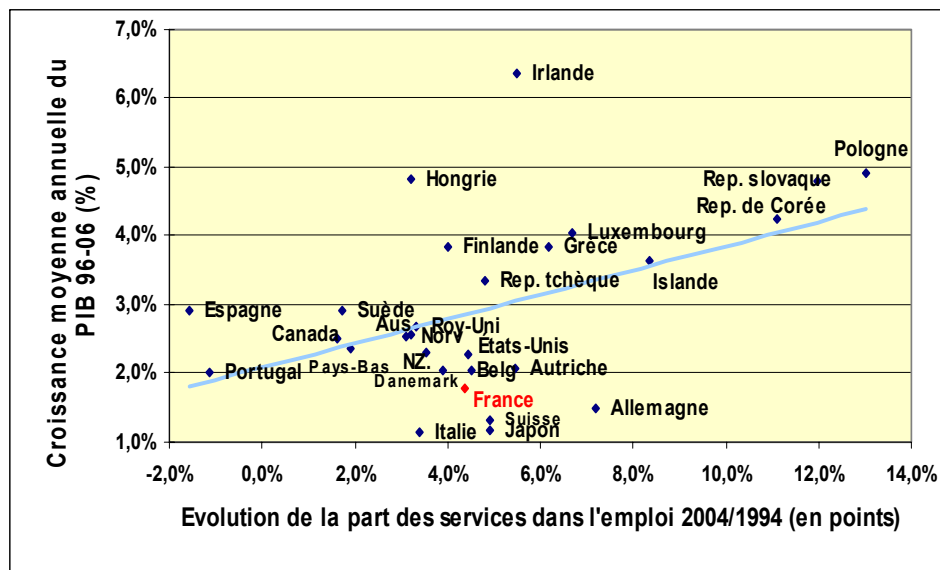
Source : BIT, 2006

Scénarios de croissance mondiale

Plusieurs moteurs de la croissance

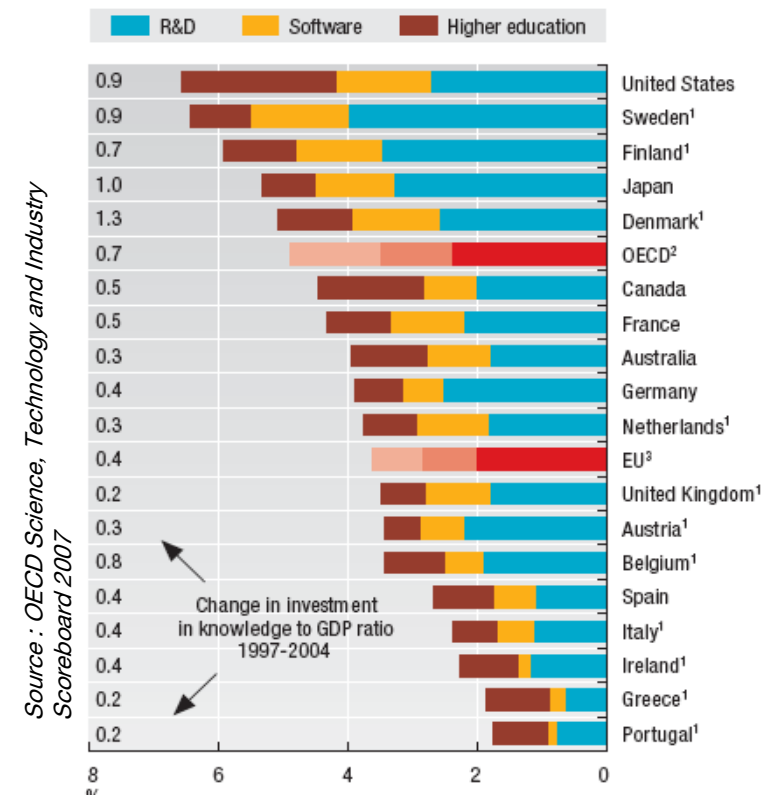
- La croissance mondiale est tirée par le processus de rattrapage des émergents
- Les secteurs qui tirent la croissance mondiale sont différents selon les zones :
 - Activité industrielle et exportations en Asie contre consommation de services domestiques en Europe.
 - Globalement, l'immatériel et les services sont moteurs. La contribution des services à la croissance du PIB augmente.
- Les facteurs de croissance varient avec les cycles conjoncturels et les zones :
 - Ces facteurs sont la consommation intérieure, le progrès technique, l'investissement – facilité par l'augmentation des flux internationaux de capitaux qui a été supérieure à celle du PIB mondial sur la période 1995-2005 – et le commerce extérieur – stimulé par la baisse des coûts de transport, de communication et de traitement de l'information.

Part des services dans l'emploi et croissance du PIB par habitant



Source : Données OCDE, comptes nationaux et LFS

L'investissement dans le savoir en 2004 en pourcentage du PIB



Scénarios de croissance mondiale

Les économies en tête du classement mondial en termes de PIB seraient, en 2050, la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Japon

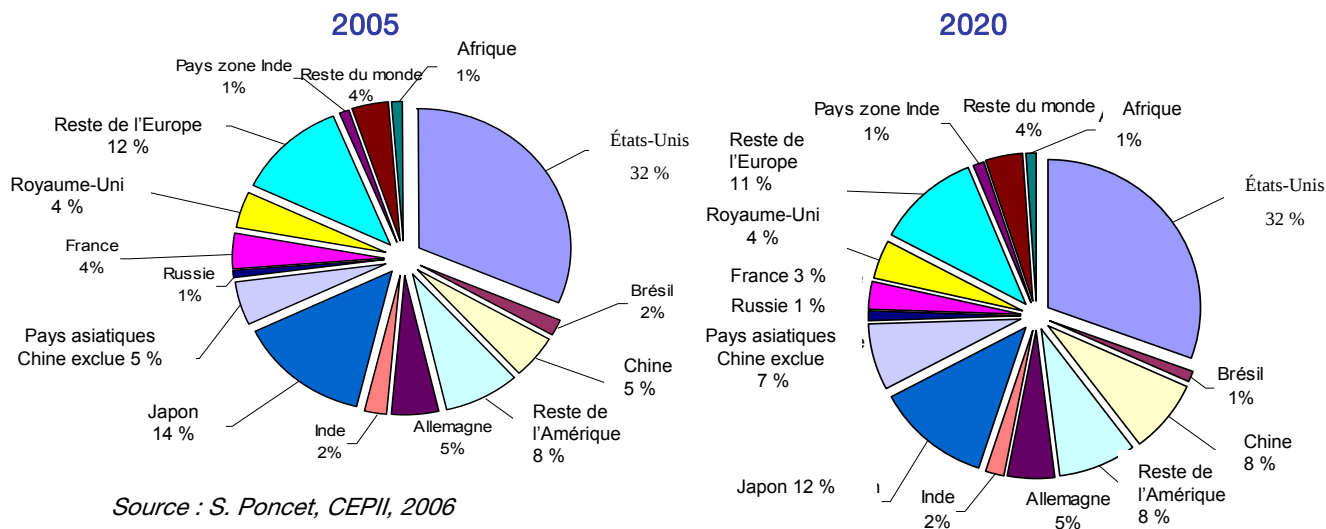
Scénarios de croissance mondiale, période 2005-2020,
taux de croissance annuels moyens

	PIB : Taux de croissance moyen annuel 2005-2020		Sources des scénarios		Rang en 2005	Rang dans le PIB mondial en 2020		Rang dans le PIB mondial en 2050	
	Scénario plus haut	Scénario plus bas	Scénario plus haut	Scénario plus bas	Position de départ 2005	Position d'arrivée Scénario Cepii	Position d'arrivée Scénario Goldman Sachs	Position d'arrivée Scénario Cepii	Position d'arrivée Scénario Goldman Sachs
Chine	10,1 %	5,2 %	GS (2)	DB (1)	5	3	2	1	1
États-Unis	3,1 %	2,3 %	DB (1)	GS	1	1	1	2	2
Inde	8,3 %	5,3 %	GS	Cepii	12	8	7	5	3
Japon	1,6 %	1,2 %	Cepii	GS	2	2	3	3	4
Brésil	6,1 %	-0,1 %	GS	Cepii	9	16	11	23	5
Russie	7,8 %	4,4 %	GS	Cepii	13	13	10		7
Allemagne	1,9 %	1,5 %	Cepii	GS	3	4	4	7	8
Royaume-Uni	2,1 %	2,0 %	GS	Cepii	4	5	5	6	9
TOTAL	3,6 %	2,8 %	GS	Cepii	-	-	-	-	-

(1) : Deutsche Bank – (2) : Goldman Sachs.

Source : Goldman Sachs (2005) et S. Poncet (2006)

Répartition géographique du PIB en 2005 et 2020 (en pourcentage du PIB mondial)



- Les perspectives de croissance mondiale laissent penser qu'à moyen-long terme, le poids des économies avancées dans le PIB mondial va diminuer au profit des émergents. Il subsiste toutefois des incertitudes sur le potentiel de croissance de ces économies et sur son caractère soutenable.

- Deux scénarios semblent se dessiner :

➤ le premier confirmerait la croissance chinoise et généraliserait cette dynamique à l'Inde, au Brésil et à la Russie ;

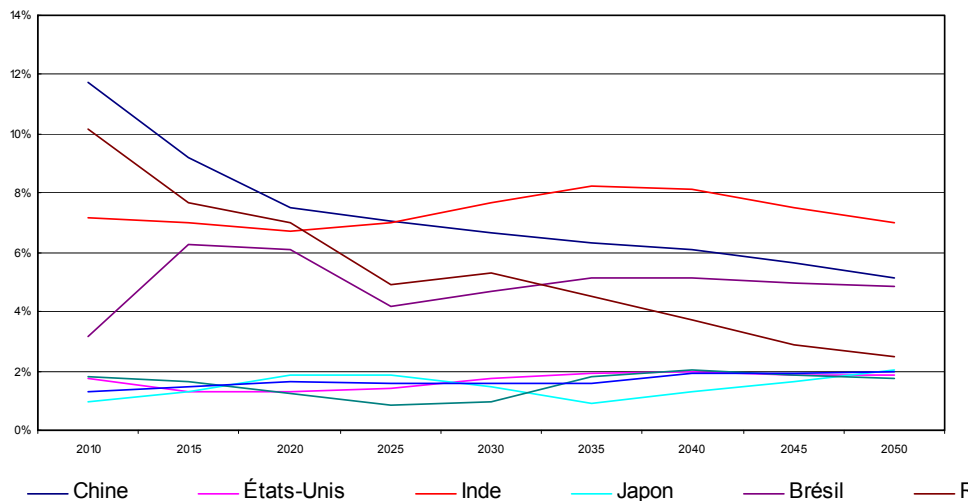
➤ le second table sur un rattrapage technologique moins rapide de la part des pays émergents, notamment la Russie et le Brésil.

- Il convient par ailleurs de prendre en compte d'autres déterminants, notamment les facteurs macro-économiques (inflation, déficit budgétaire, etc.) et les variables de stabilité politique (niveau de la corruption) qui influent fortement sur le niveau d'investissement.

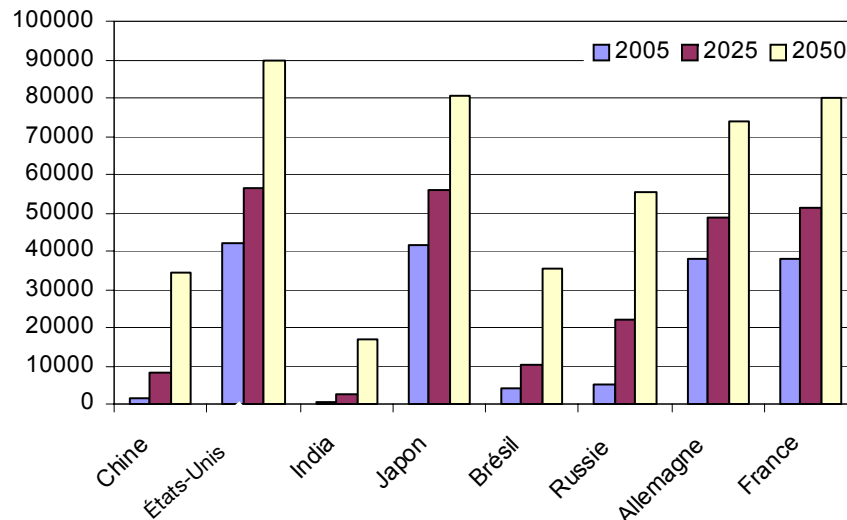
Scénarios de croissance mondiale

La forte croissance des pays émergents se traduit-elle par un rattrapage des niveaux de vie ?

Projection des taux de croissance annualisés des PIB par habitant



Projection des niveaux PIB par habitant en dollars et prix courants



Source : Goldman Sachs, 2005

Selon certaines projections, la Chine et le Brésil pourraient avoir en 2050 un PIB par habitant presque équivalent à celui de la France en 2005.

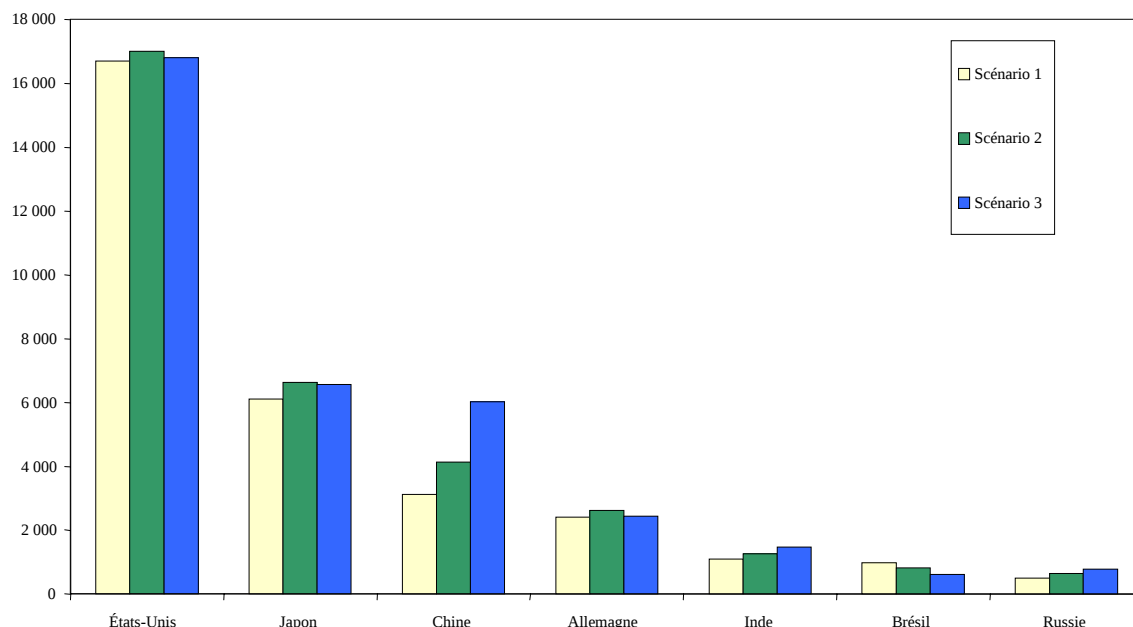
Deux types de risques systémiques rendent cependant ces exercices de projection incertains.

- Le premier touche à la question de la soutenabilité de la croissance chinoise.
- Le second a trait à la qualité du bouclage financier qui rend possible le financement de déficits importants.

Scénarios de croissance mondiale

Si les tendances de productivité se poursuivent, vers 2020, la Chine pourrait disputer au Japon la place de 2^{ème} puissance mondiale

PIB en 2020, milliards de dollars US



Source : S. Poncet, « The long-term growth prospects of the world economy : Horizon 2050 », Document de travail du CEPII, n° 2006-16

Trois scénarios sont distingués pour explorer les trajectoires régionales de croissance :

- **Scénario 1 (S1)** : les émergents ne rattrapent pas le niveau technologique des économies développées.
- **Scénario 2 (S2)** : il y a rattrapage technologique mais sans ajustement des prix relatifs ; les taux de change sont fixes. La croissance de productivité globale des facteurs est estimée à 2,6 % en Chine contre 1,1 % en France par exemple.
- **Scénario 3 (S3)** : variante du rattrapage technologique avec ajustement des prix relatifs (taux de change variables).

Les scénarios avec rattrapage technologique sont bien sûr plus « profitables » aux émergents mais ils accentuent aussi les écarts de croissance entre pays. Quant au scénario d'ajustement des prix relatifs, il conduit à réévaluer presque exclusivement le PIB chinois.

Chine : une croissance tirée par l'accumulation du capital et le progrès technique ; un PIB revalorisé en 2020 par l'appréciation réelle de la monnaie (avec un yuan qui s'apprécie de 1,1%/an par rapport au dollar dans S3). **Inde, Brésil** : malgré une démographie dynamique, moins de croissance qu'en Chine en raison de taux d'investissement plus faibles (de l'ordre de 16%-23% contre 33%-38% en Chine) et, pour le Brésil, d'une faible croissance de la productivité (quasi nulle dans S2 et S3). **Russie** : une croissance soutenue (4% dans S2 et supérieure à celle de l'Inde dans S3) mais limitée par le déclin de la population active. **Amérique du Nord** : toujours un tiers de la croissance mondiale entre 1990 et 2025. **Europe de l'Ouest** : la croissance du PIB n'est pas affectée par le rattrapage des émergents.

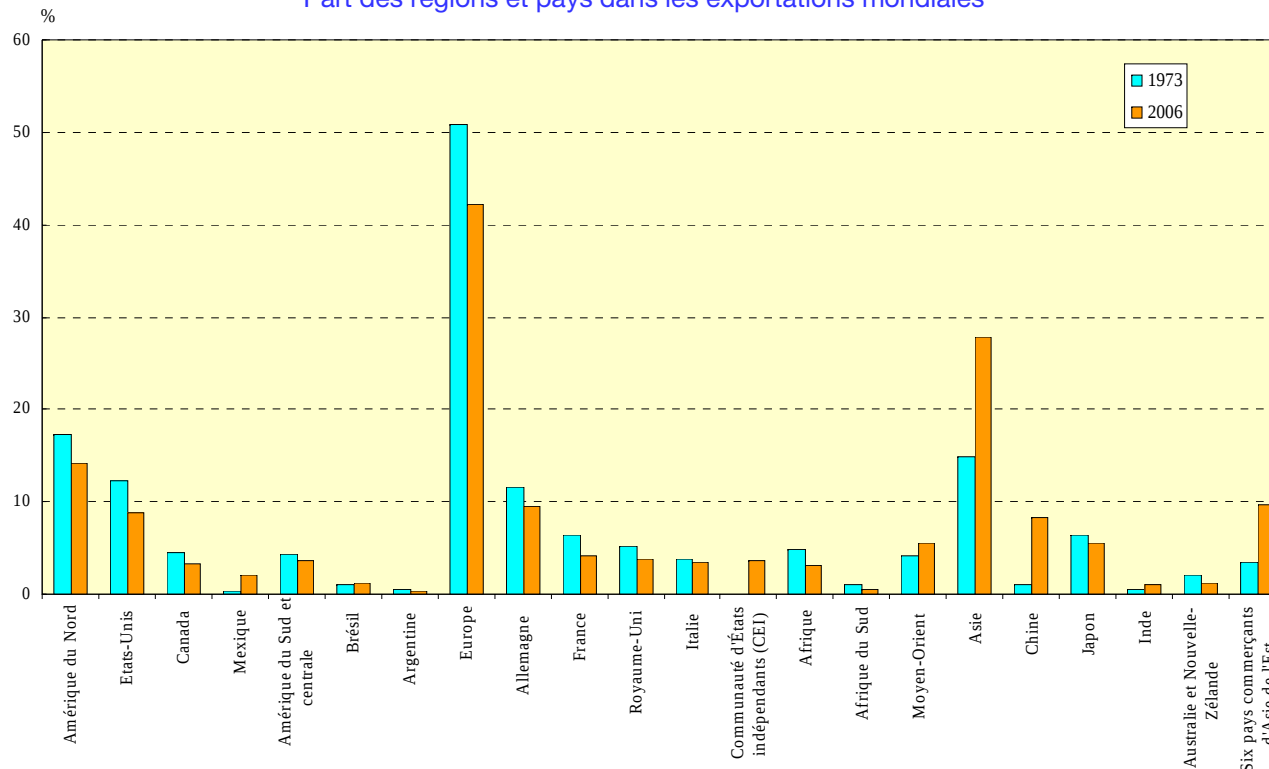
Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

La nouvelle dynamique du commerce mondial redistribue les parts de marché

En 45 ans, la part de l'Europe dans les exportations mondiales a diminué de 15 % pour atteindre 42 % aujourd'hui (18 % en excluant les échanges intra-communautaires). La redistribution des parts de marché profite essentiellement à l'Asie et notamment à la Chine dont la part dans les exportations mondiales a été multipliée par 8 entre 1973 et 2006. **La part de la France, un peu plus de 4 % en 2006, est également en baisse par rapport à son niveau historique de 1973 (6,3 %).**

Il faut cependant garder à l'esprit que cette baisse est relative et non absolue. La France profite aussi de l'augmentation mondiale des exportations, même si c'est dans une moindre mesure que ses concurrents. Par ailleurs, près de 60 % des exportations chinoises sont le fait d'entreprises à capital étranger, notamment européennes.

Part des régions et pays dans les exportations mondiales



Poids des entreprises à capital étranger dans l'industrie et les échanges chinois

	2005
Production industrielle	32%
Production manufacturière	35%
- Industrie électronique	84%
- Habillement	46%
Exportations	58%
Importations	60%

Source : China Statistical Yearbook, 2006

Source : OMC, Rapport sur le commerce mondial, 2007

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Matrice du commerce mondial pays/produits : des spécialisations redistribuées

Part de la triade (UE, États-Unis, Japon) et des BRIC dans les exportations mondiales en 2006
et évolution de cette part sur la dernière décennie (%)

	UE25		Etats-Unis		Japon		BRICs		dont Chine	
	Part %	Variation 96-06 (%)	Part %	Variation 96-06 (%)	Part %	Variation 96-06 (%)	Part %	Variation 96-06 (%)	Part %	Variation 96-06 (%)
Produits agricoles :	42,9	0,5	9,8	-3,8	0,7	0,0	11,0	7,4	3,4	1,0
Produits alimentaires	44,6	-0,4	9,2	-4,1	0,4	0,0	10,8	7,7	3,7	1,1
Carburants et minéraux :	18,2	-1,4	3,1	-1,0	0,9	-0,1	13,0	10,5	1,7	0,3
Carburants	15,0	0,1	2,0	-0,7	0,3	-0,1	12,8	10,1	1,0	-0,3
Produits manufacturés :	43,8	-3,1	10,0	-2,5	7,1	-3,0	13,4	5,2	10,8	7,5
Fer et acier	43,3	-6,9	3,4	-0,3	8,0	-2,7	18,4	11,8	8,7	6,1
Produits chimiques et connexes	54,5	-1,8	10,9	-1,9	4,6	-1,2	6,7	4,2	3,6	1,8
Produits pharmaceutiques	69,0		9,4		1,0	1,0	2,9		1,4	1,4
Machines et équipements de transport :	42,0	-2,1	11,3	-3,7	9,4	-4,6	11,8	2,7	10,5	8,7
Matériel professionnel et de télécommunication :	28,8	0,1	9,4	-7,1	6,9	-7,9	20,2	3,0	19,8	17,1
Electronique	31,1	31,1	9,5		4,7		26,4		26,1	
Télécommunication	35,9		6,4		6,2		23,5		22,7	
Circuits intégrés et composants électroniques	15,9		13,5		10,6		7,6		7,4	
Automobile	52,6	-0,7	9,4	-2,0	13,7	-1,9	3,3	1,2	1,4	1,3
Textile	32,6	-9,7	5,8	0,6	3,2	-1,4	27,4	12,2	22,3	14,3
Habillement	26,8	-8,4	1,6	-3,0	0,2	-0,1	34,1	17,9	30,6	15,6
Services commerciaux	46,3	1,6	14,1	-2,9	4,4	-1,3	7,7	3,6	3,3	1,7
Services de transport	44,4	1,6	11,1	-3,9	6,0	-1,0	6,7	3,3	3,3	2,3
Services de voyage	41,8	-0,2	14,3	-4,3	2,1	-0,2	7,1	4,7	4,5	2,2
Autres services	49,6	1,5	15,4	-1,6	5,0	-2,8	8,6	2,8	2,6	1,2

Source : OMC, Statistiques du commerce international, 2007

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

L'Europe dans le commerce mondial : un acteur majeur

Principaux partenaires commerciaux de l'Europe
(en pourcentage des exportations et des importations hors UE en 2006)

Exportations			Importations	
%	Pays	Rang	Pays	%
23,70	États-Unis	1	États-Unis	13,9
7,70	Suisse	2	Chine	13,5
5,3	Russie	3	Russie	9,1
4,9	Chine	4	Japon	6,2
4	Japon	5	Norvège	5,7

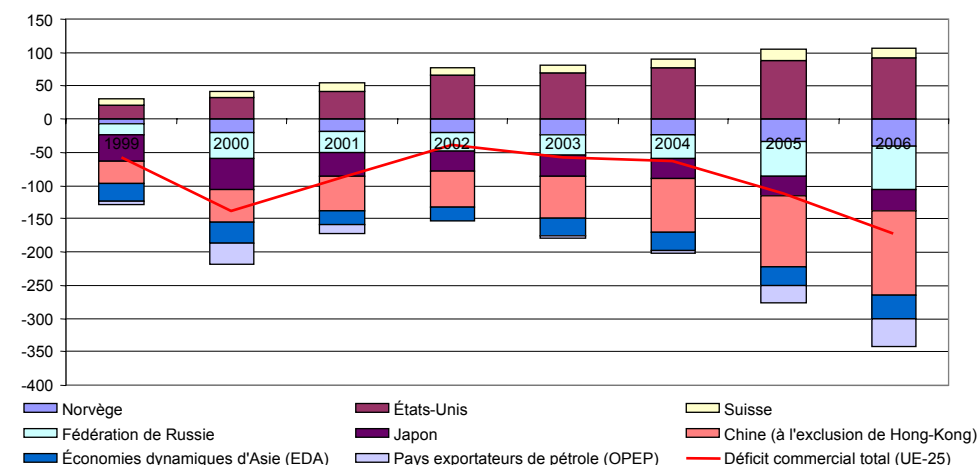
Soldes commerciaux par pays européens 2006

Excédent commercial			Déficit commercial	
Md euros	Pays	Rang	Pays	Md euros
146,8	Allemagne	1	Royaume-Uni	-100
29,9	Pays-Bas	2	Espagne	-69
23	Irlande	3	France	-31,3
12,1	Belgique	4	Grèce	-28,2
10,1	Suède	5	Roumanie	-15

Source des deux tableaux : Eurostat

Première zone exportatrice au monde, l'Union européenne assurait 17 % des échanges en 2006. Les échanges européens sont dépendants de quelques grandes zones. Les États-Unis représentent près d'un quart des exportations tandis que les importations proviennent pour environ un tiers des États-Unis et de Chine.

Évolution des soldes commerciaux bilatéraux de l'UE-25 (Md euros)



Source : Eurostat

En 2006, le déficit commercial européen s'est encore creusé (de 60 milliards d'euros). Ce déficit s'explique essentiellement par la dégradation du solde bilatéral avec la Chine (liée pour partie à l'appréciation de l'euro) et par la hausse du prix des matières premières. À quoi s'ajoute une dégradation du solde des échanges avec les États-Unis. Il convient de noter que si l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande enregistrent des excédents, à l'inverse le Royaume-Uni, l'Espagne et la France enregistrent des déficits.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

La France dans le commerce mondial

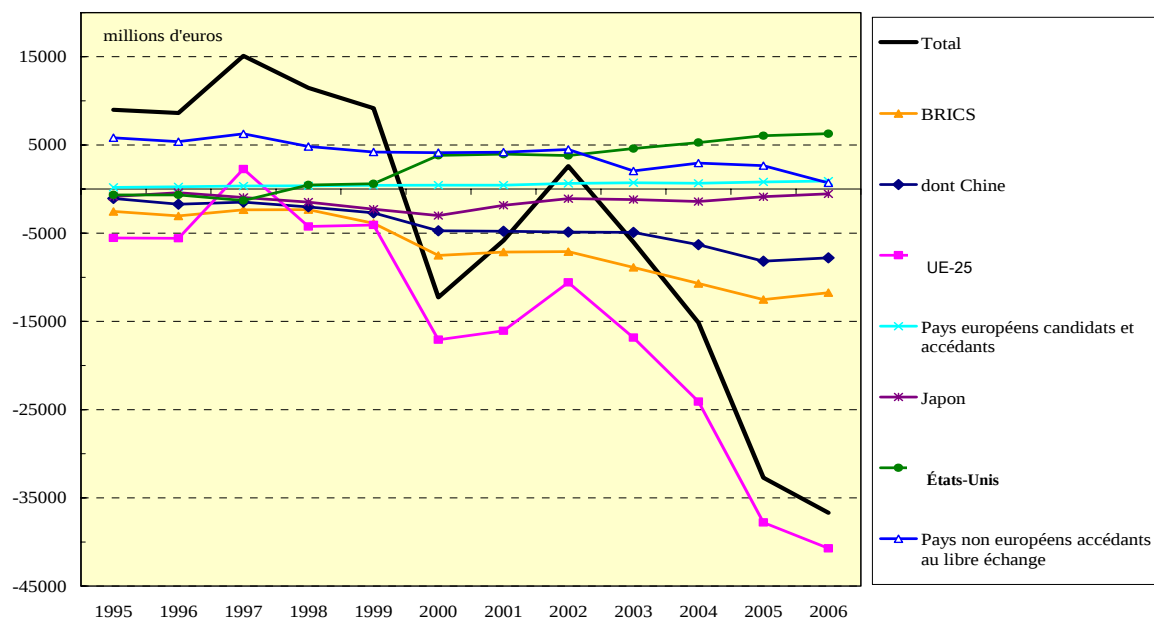
La France est la deuxième puissance économique exportatrice en Europe derrière l'Allemagne.

Ses échanges sont avant tout centrés sur sa région d'appartenance et dans les zones voisines : en particulier celles qui sont liées à l'UE par des accords de libre-échange, Euromed qui représente presque 10 % des exportations françaises extra-UE et les pays d'Europe centrale et orientale.

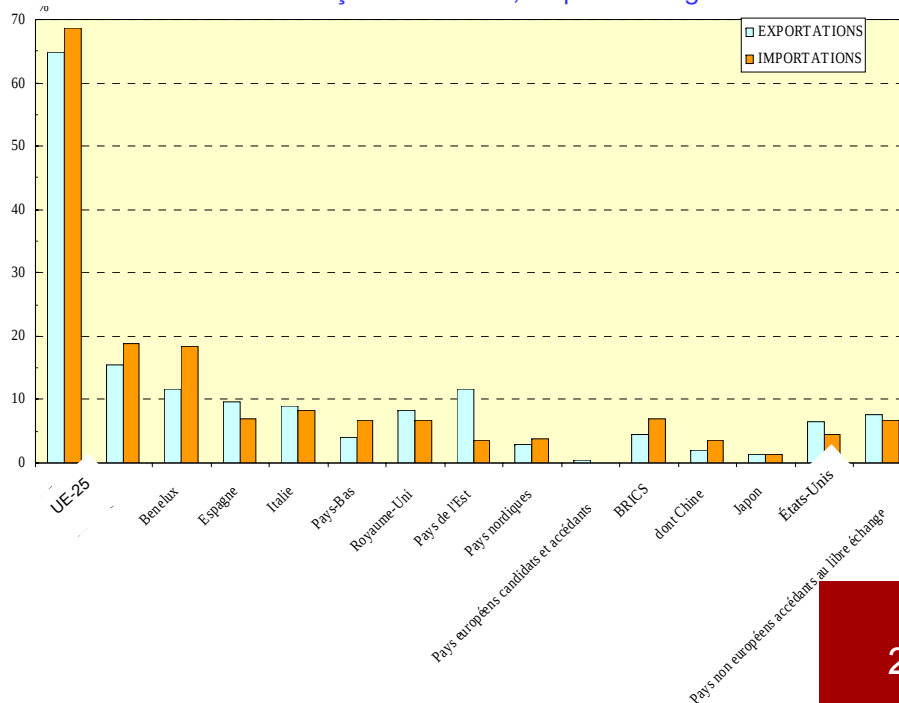
Le CEPII estime qu'en 2030 la part de l'UE dans les exportations françaises tomberait de 63 % à 48-52 %, ses échanges étant réorientés vers les marchés en forte croissance, notamment Chine et Brésil avec lesquels la France enregistre aujourd'hui un déficit croissant ; la Chine représente 20 % du déficit commercial français.

Hors Europe, la France est particulièrement présente en Afrique et dans une moindre mesure au Moyen-Orient. La France représente 10 % des exportations en Amérique. En Asie, elle est le troisième exportateur parmi les pays européens juste derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni. Enfin, la France a une balance commerciale positive vis-à-vis des pays non européens engagés dans un processus de libéralisation (ASEAN, Corée, Brésil, les 19 pays ACP ayant signé un accord de partenariat économique (APE) intérimaire, et Euromed) mais cette balance se dégrade.

Évolution de la balance commerciale française par pays /zones



Distribution géographique des exportations et des importations françaises en 2006, en pourcentage



Source des deux graphiques : Eurostat, base Comext

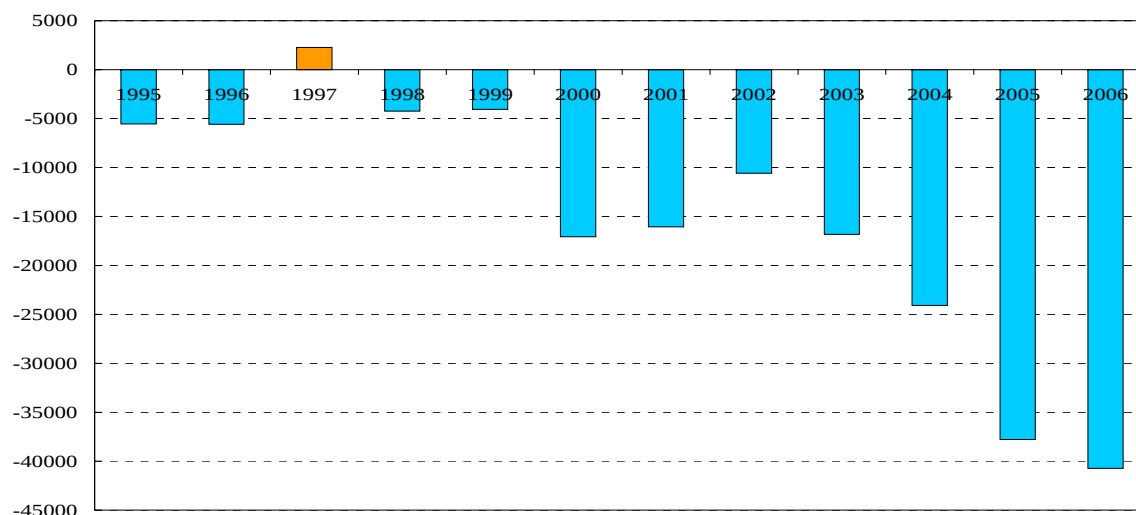
Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Le marché européen représente les deux tiers du commerce extérieur français...

Les exportations françaises vers l'UE-25 se sont élevées à 255 milliards d'euros en 2006 (soit 64,7 % du total) et les importations françaises en provenance de l'UE-25 à 296 milliards d'euros (soit 68 % du total). **Cette forte concentration du commerce dans un cadre européen est plus marquée en France** qu'en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie et c'est une tendance lourde (en 1996, 64 % des importations et 69 % des exportations françaises étaient déjà intra-européennes).

Le déficit commercial français vis-à-vis de l'UE (40 milliards d'euros en 2006) est en progression constante sur les 10 dernières années. Cette dégradation est essentiellement imputable aux échanges avec l'Allemagne et le Bénélux et témoigne, au-delà, d'une perte de compétitivité de la France au sein de sa région.

Balance commerciale entre la France et l'UE-25 (millions d'euros)



Source : Eurostat, Comext

Part des échanges intra-UE dans les échanges totaux en 2006

%	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Part des importations intra-UE dans les importations totales	68	63	57	55,2
Part des exportations intra-UE dans les exportations totales	64,7	62,3	62,5	58

Source : Eurostat - Comext

Solde commercial de la France vis-à-vis des pays candidats actuels ou potentiels à l'UE

Millions €	Croatie	Macédoine	Turquie	Ukraine
Importations	113	9	3 743	273
Exportations	469	40	4 839	792
Solde	356	31	1 096	519

Source : Eurostat - Comext

Le solde commercial positif de la France vis-à-vis des pays candidats indique que leur adhésion à l'UE contribuerait *a priori* à améliorer le solde commercial français vis-à-vis de l'UE. Cette contribution positive de « l'élargissement » de l'UE au solde commercial français a déjà été notée lors des adhésions récentes de la Roumanie et de la Bulgarie.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

...et davantage s'il devait s'élargir au Sud et à l'Est

Part des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (MED)*
dans les échanges de biens des cinq pays méditerranéens de l'UE-15**
en 2005

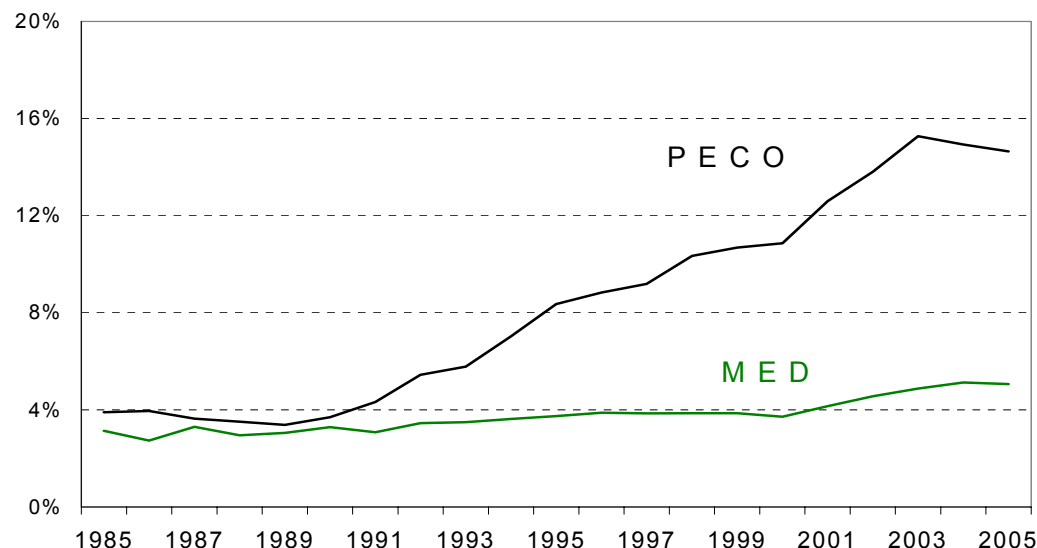
	2005
Espagne	15
Italie	13
Grèce	12
France	12
Portugal	11
Union européenne (15)	7

Source : CEPII-CHELEM

L'intensité des échanges France-Maghreb peut se comparer à celle des échanges Allemagne-PECO (Pays d'Europe centrale et orientale). Cependant, **pour la France, le Maghreb et les autres régions voisines sont avant tout des marchés tandis que pour l'Allemagne, les PECO sont avant tout des fournisseurs.** La part du Maghreb est 4,5 fois plus élevée dans les exportations françaises que dans celles des autres pays de l'UE-15 ; la part des PECO dans les importations allemandes est 3 fois plus élevée. Proche de 1, l'intensité relative des exportations françaises vers la Turquie signifie que le poids de la Turquie est le même dans les exportations françaises que dans celles des autres membres de l'UE-15.

Comme les autres pays du Sud de l'UE, la France est tournée vers ses voisins méditerranéens (MED) avec lesquels elle réalise 12 % de ses échanges (hors intra-UE). La France est, derrière l'Allemagne, le deuxième exportateur mondial de produits manufacturés vers l'ensemble des pays MED. Elle est, de loin, le premier exportateur vers les pays du Maghreb : elle fournit plus de 30 % des importations manufacturières algériennes et tunisiennes.

Part des PECO et des MED dans les importations manufacturières
de l'UE-15 (hors intra-UE)



Source : CEPII-CHELEM

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Hors UE, les États-Unis sont le premier partenaire commercial de la France

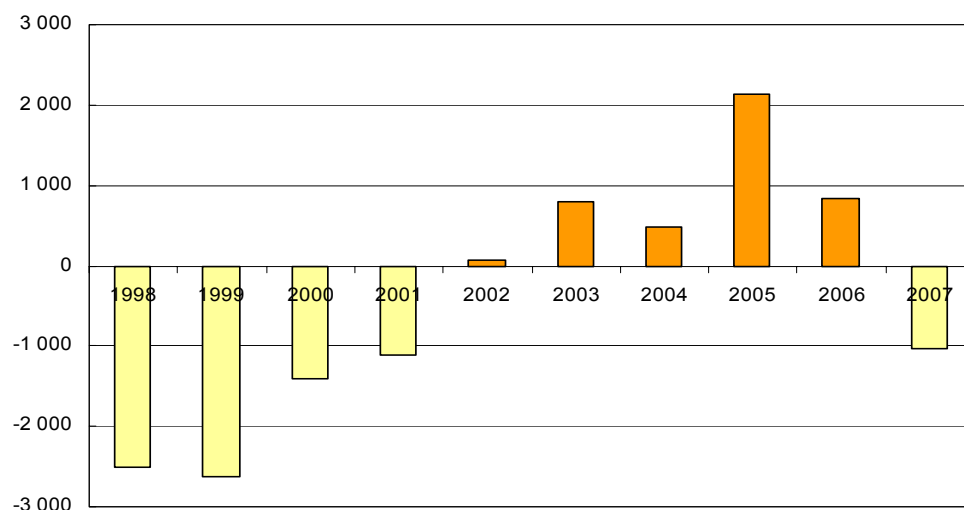
Avec 6,1 % du commerce français, les États-Unis sont le premier partenaire commercial de la France hors Union européenne. En 2005, le solde de la balance commerciale française avec les États-Unis atteignait un excédent d'environ 2,5 milliards d'euros grâce au dynamisme de la consommation américaine. Pourtant ce rapport favorable semble de nouveau s'inverser sous l'effet de phénomènes conjoncturels (ralentissement de la consommation, crise des «*subprimes*») et du mouvement de dépréciation du dollar lié à la dégradation de la position extérieure nette.

Structure sectorielle du commerce France/États-Unis

Structure du commerce	Exportations	en %	Importations	en %	Solde
Biens d'équipements	9637,648	38,60%	11552,992	50,60%	-1915,344
Biens intermédiaires	5467,992	21,90%	5434,016	23,80%	33,976
Biens de consommation	4843,792	19,40%	3904,272	17,10%	939,52
Agroalimentaire	2247,12	9%	707,792	3,10%	1539,328
Energie	1597,952	6,40%	547,968	2,40%	1049,984
Automobile	848,912	3,40%	433,808	1,90%	415,104
Reste	349,552	1,40%	273,984	1,20%	75,568
Total	24968	100%	22832	100%	2136

Source : Mission économique

Solde commercial français vis-à-vis des États-Unis en millions d'euros



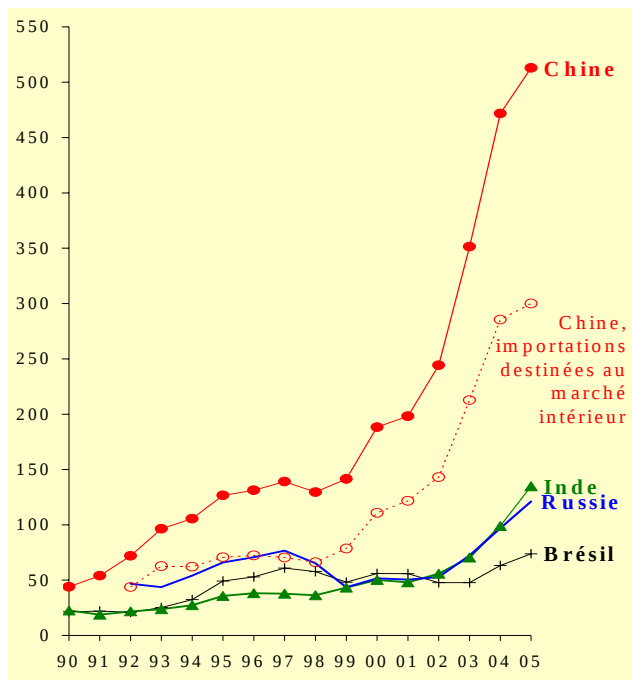
Sources : Eurostat, Comext

Les PME représentent 74 % des entreprises exportant vers les États-Unis. À titre de comparaison, celles-ci ne représentent que 61 % des entreprises exportant hors UE, ce qui traduit un fort degré d'accessibilité du marché américain pour les PME.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

L'Union européenne est bien positionnée sur les marchés des « BRIC »

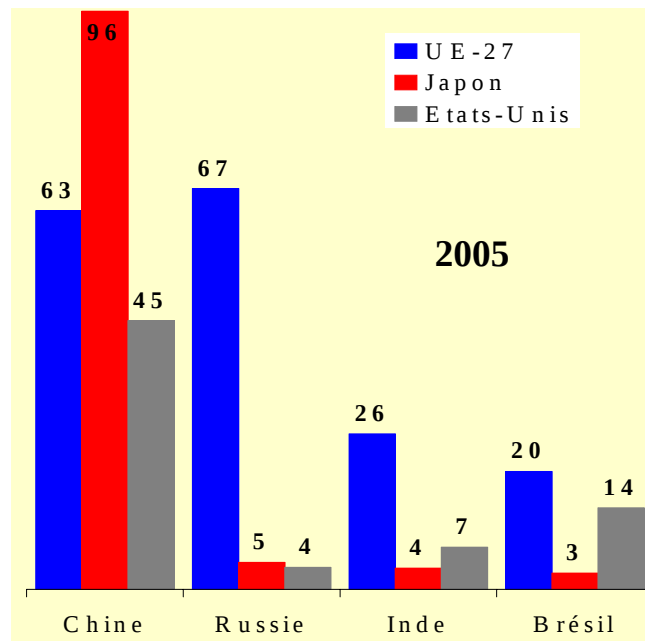
Importations des BRIC



Source : CEPII, base CHELEM-CIN

La Chine est l'un des moteurs du commerce mondial depuis la fin des années 1990. L'Inde, la Russie et le Brésil ont depuis peu accéléré leurs importations.

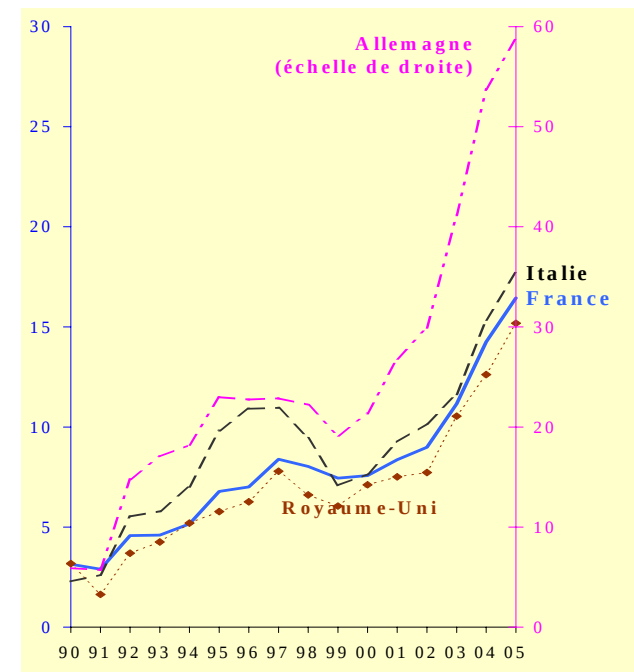
Exportations de l'UE-27 vers les BRIC



(milliards US\$, tous produits)

L'Europe est en bonne position sur le marché des BRIC : ses exportations dépassent celles des États-Unis sur chacun des quatre marchés. L'UE dépasse aussi largement le Japon, sauf en Chine.

Exportations des 4 grands pays européens vers les BRIC

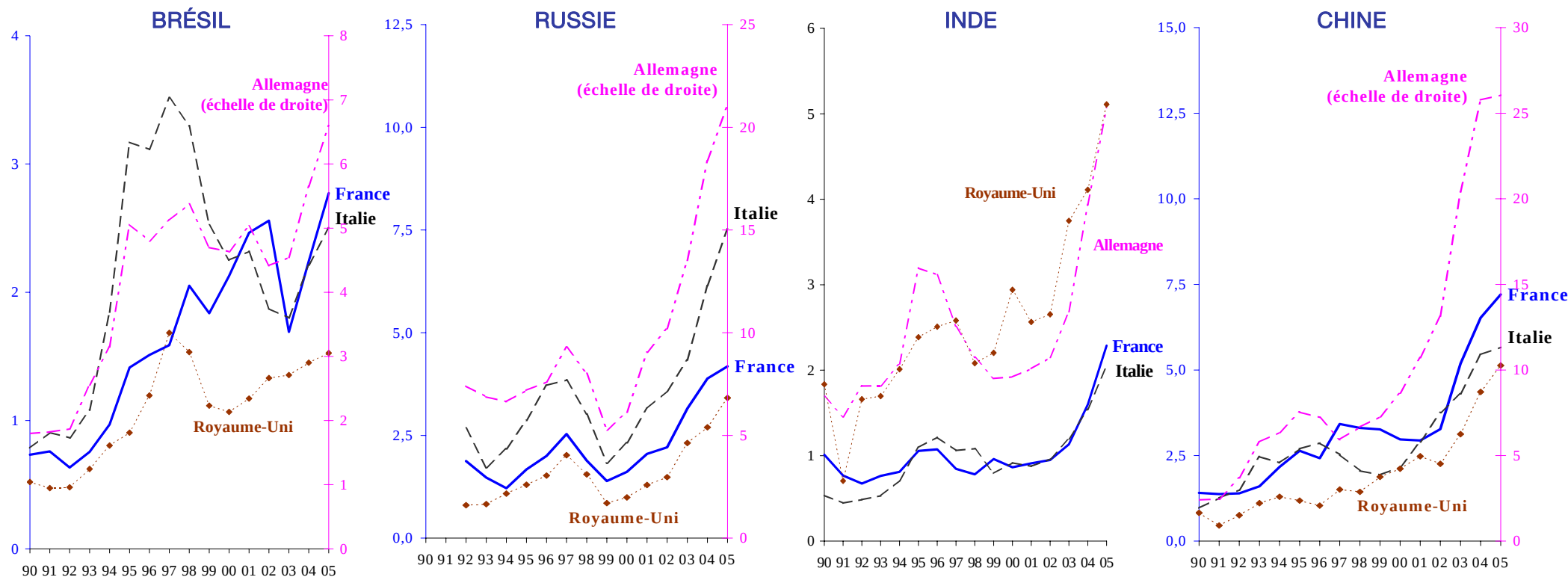


Cette bonne position provient essentiellement de l'Allemagne. Les exportations françaises sur ces marchés sont deux fois plus faibles.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

La France exporte davantage que le Royaume-Uni et l'Italie en Chine et au Brésil, mais reste loin derrière l'Allemagne sur les quatre marchés des « BRIC »

Importations en provenance des quatre grands pays européens (milliards US\$, tous produits)



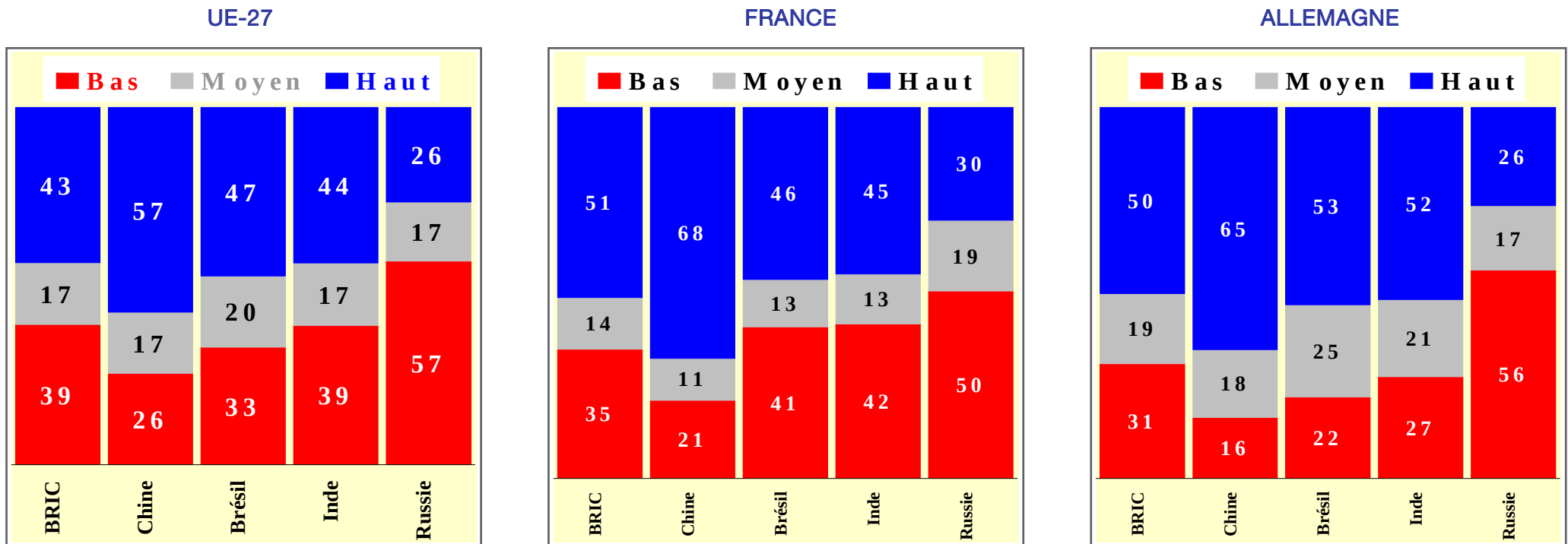
Note : Pour le Brésil, la Russie et la Chine, la courbe allemande se réfère à l'échelle de droite (en fuchsia), les autres pays, dont la France à l'échelle de gauche (en bleu). Pour l'Inde, toutes les courbes se réfèrent à la même échelle. Source : CEPII, base CHELEM-CIN

La France maintient une position relativement forte au **Brésil** et en **Chine**. En Chine, cependant, sa part de marché décroche par rapport à celle de l'Allemagne. En **Inde**, le Royaume-Uni devance l'Allemagne, pour des raisons en partie héritées du passé. En **Russie**, le retard français par rapport à l'Allemagne est bien plus fort que sur les trois autres marchés, dans un contexte de ralentissement des exportations françaises.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Dans ses exportations vers les « BRIC », la France est davantage positionnée sur le haut de gamme que la moyenne des pays de l'Union européenne

Exportations par gamme vers les BRIC, moyenne 2003-2004 (pourcentage total)



Source : CEPII, base de données BACI

Dans l'ensemble, la France et l'Allemagne se positionnent davantage que l'UE sur le haut de gamme, surtout en Chine. Mais la part des exportations françaises de moyenne gamme vers les « BRIC » est sensiblement plus faible que celle de l'Allemagne et de l'ensemble de l'UE.

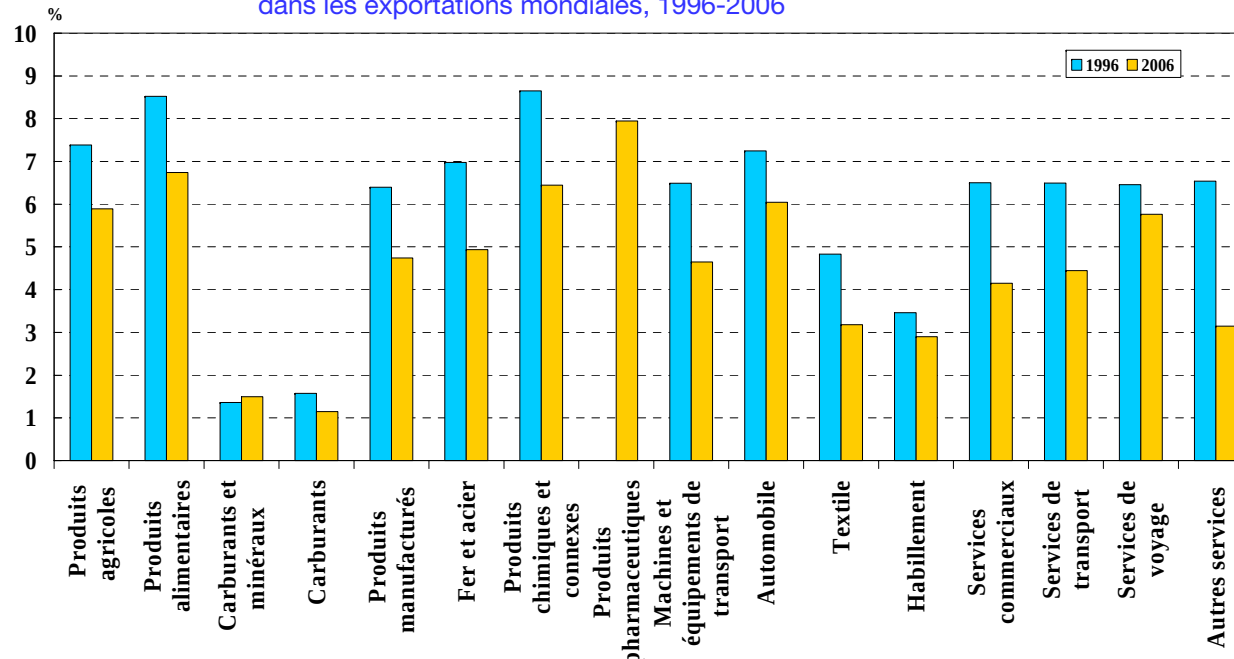
Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Spécialisation sectorielle de la France : une plus forte pression vers la différenciation

87 % des exportations européennes sont constitués de produits manufacturés, principalement de biens d'équipement et de biens de consommation, tandis que les importations sont constituées au tiers de matières premières.

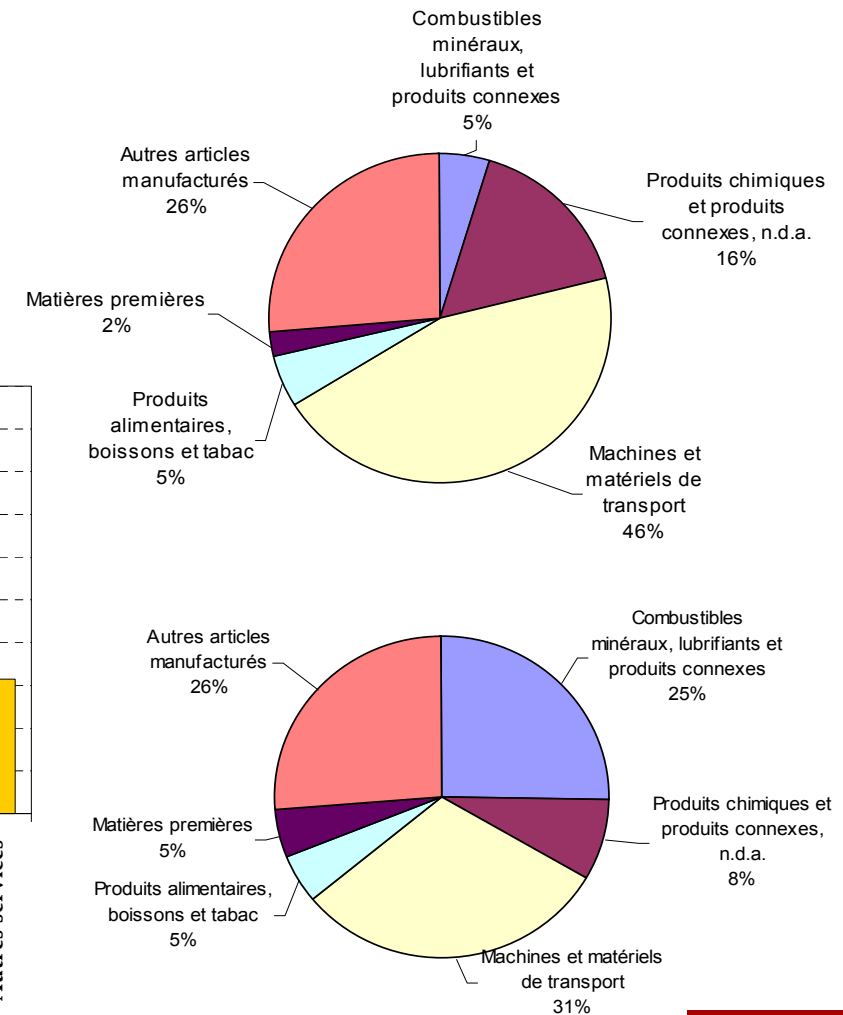
Dans un contexte concurrentiel marqué par la montée en gamme des exportations en provenance des BRIC et le déplacement des enjeux de la libéralisation multilatérale sur les services, **les parts de marché de la France diminuent**, ce qui ne préjuge pas de gains de parts de marché sur certaines « niches ».

Évolution de la part des exportations françaises par produits (CTCI 2)
dans les exportations mondiales, 1996-2006



Note : pas de données 1996 pour les produits pharmaceutiques
Source : Eurostat et OMC

Structure par produits des exportations (en haut) et des importations
(en bas) de l'Union européenne en 2004



Source : Eurostat et OMC

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Spécialisation de la France : des exportations bien positionnées sur les produits de haute technologie et sur les gammes moyenne et haute

Plus encore que l'Allemagne, la France est nettement spécialisée dans les secteurs de haute technologie.

Pour une bonne part, les exportations françaises de biens de haute technologie proviennent de l'aéronautique (35 %) et de la pharmacie (25 %).

Les exportations allemandes de biens de haute technologie sont essentiellement des produits pharmaceutiques, des machines et outils de précision, tandis que les exportations chinoises de haute technologie sont, pour l'essentiel, des produits informatiques et électroniques bas de gamme.

L'Allemagne a un meilleur positionnement que la France sur le haut de gamme.

À l'inverse, les produits de gamme moyenne représentent une part plus importante des exportations françaises.

Poids des différents niveaux de technologie et de gamme dans les exportations françaises vers les États-Unis (en pourcentage, 2004)

	Niveau de technologie		
	Bas	Moyen	Haut
Allemagne	8,2	69,1	22,7
France	13,2	40,6	46,1
Chine	39,1	21,3	39,7

	Niveau de gamme (qualité)		
	Bas	Moyen	Haut
Allemagne	10,9	22,6	66,5
France	12,4	34,4	53,2
Chine	72,2	22,9	4,9

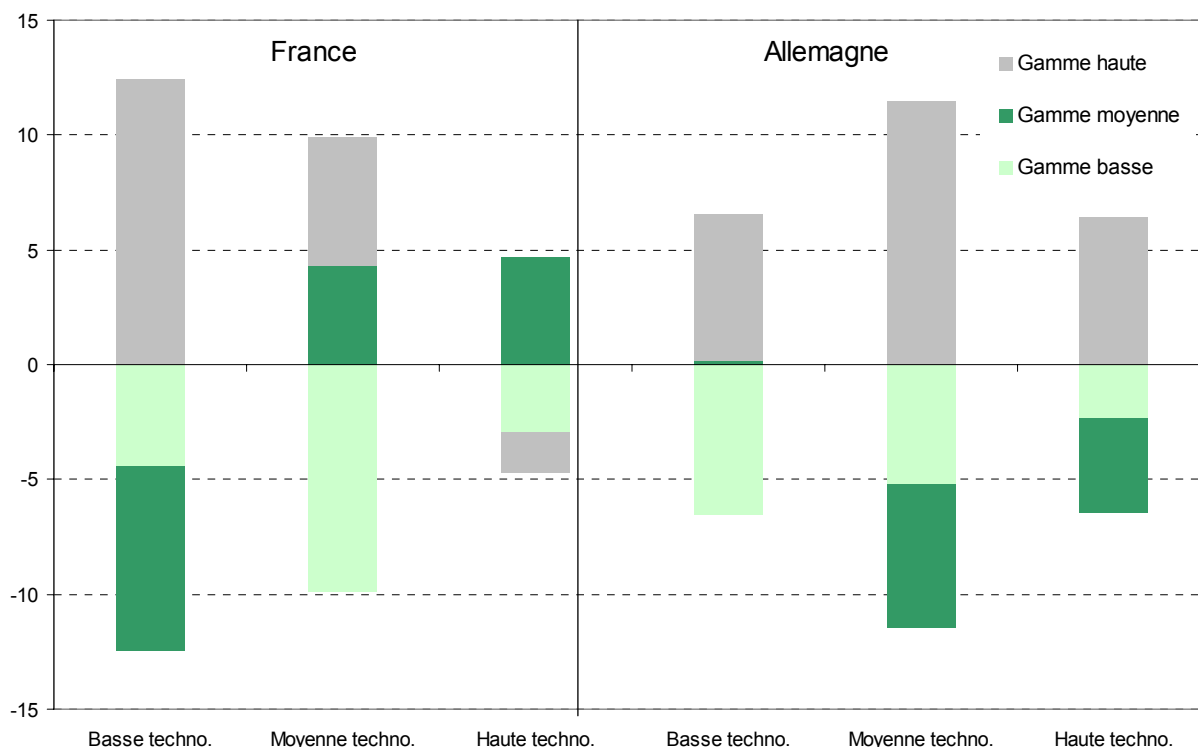
Source : BACI, calculs CEPII

Référence : Fontagné et Paillacar (2007), « La Chine vend plus de produits aux États-Unis que l'Allemagne »

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Pour se différencier sur les produits manufacturés, la France renforce sa compétitivité qualité... mais l'Allemagne fait encore mieux dans ce domaine

Évolution du positionnement en gamme des exportations de la France et de l'Allemagne par niveau technologique (points de pourcentage – 1995-2004)



Sources : BACI, calculs CEPII

La France renforce ses performances à l'exportation :

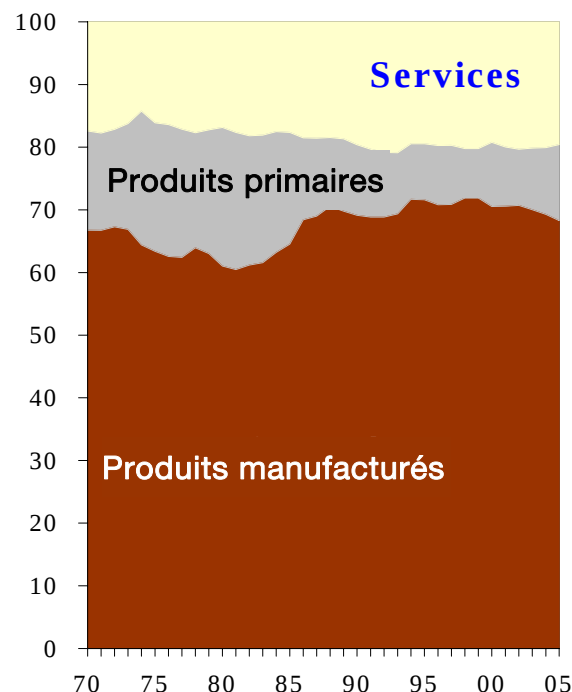
- dans le haut de gamme des secteurs de basse technologie (mais aussi dans les secteurs intensifs en ressources naturelles) ;
- dans les gammes haute et moyenne pour les secteurs de technologie moyenne ;
- dans la gamme moyenne pour la haute technologie.

L'Allemagne renforce ses positions dans la haute qualité, quel que soit le niveau de technologie.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

Les services : nouveaux enjeux de compétitivité dans le commerce mondial

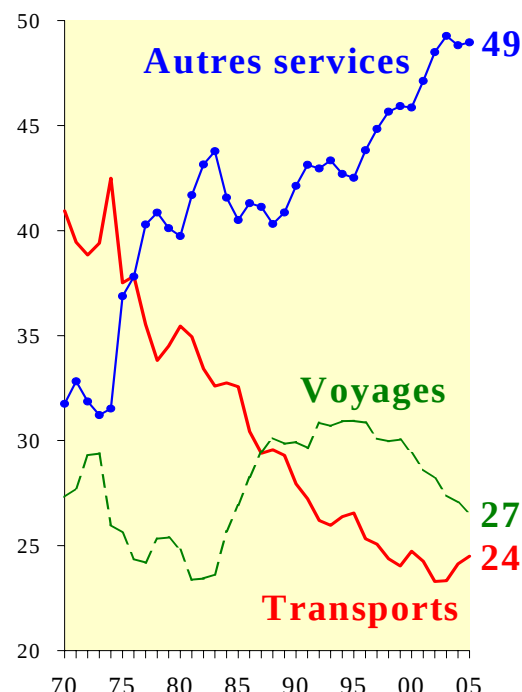
Part dans le commerce
mondial total (en pourcentage)



Source : CEPII, base CHELEM-CIN-BAL

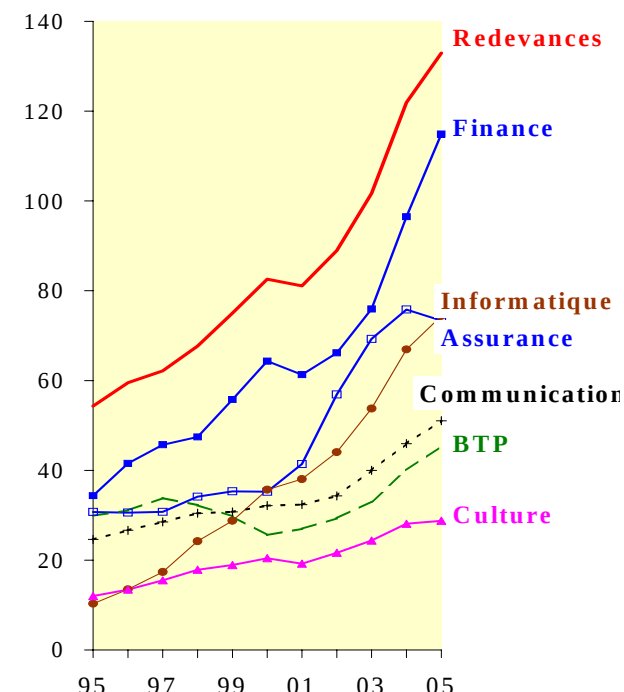
Les échanges de services au sens strict, entre résidents et non-résidents des territoires nationaux, représentent un cinquième du commerce mondial depuis plus de 30 ans.

Structure du commerce
mondial de services (en pourcentage)



Mais au sein de ce commerce, la nature des services échangés a complètement changé : les services de voyages et de transports sont dépassés par les autres services aux entreprises qui représentent désormais la moitié du commerce mondial de services.

Détail « autres services »
(monde, milliards US\$)

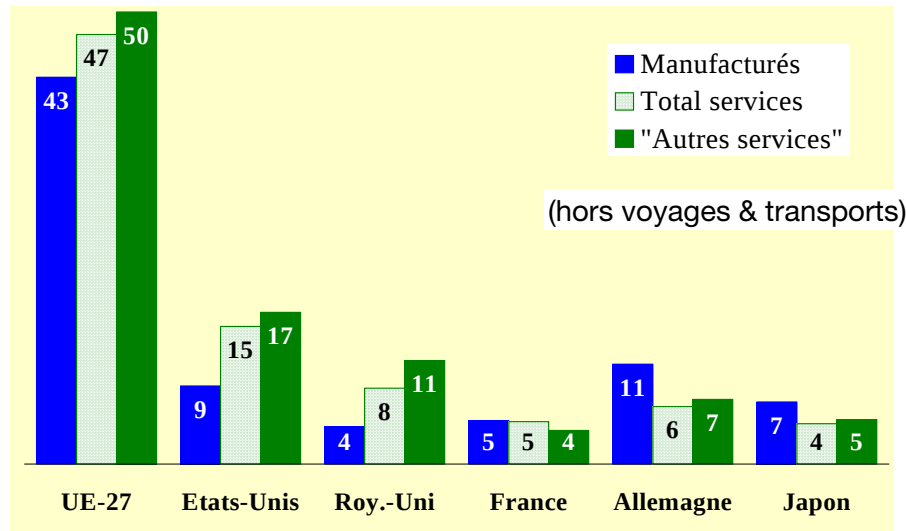


Parmi ces nouveaux services, ceux liés aux mutations technologiques (redevances, informatique & information, culture) et à l'essor de la finance connaissent les plus forts taux de croissance.

Commerce mondial : positions de l'Europe et de la France

La France réalise 5 % des exportations mondiales de services

Part dans les exportations mondiales, 2005
(en pourcentage)



Source : CEPII, CHELEM-CIN-BAL

Les pays du Nord, surtout anglo-saxons, dominent les échanges de services. Leur part dans les exportations mondiales de services s'élève à 82 % en 2005, contre 71 % pour les produits manufacturés.

L'UE-27 est le plus grand fournisseur de services (près de 50 % des exportations mondiales), suivie par les États-Unis (15 %).

Si l'on exclut les exports intra-UE, l'UE-27 reste au premier rang, avec 28 % des exportations mondiales de services – contre 21 % pour les États-Unis.

La forte position de l'UE dans les «autres services» (hors voyages et transports) doit beaucoup au Royaume-Uni.

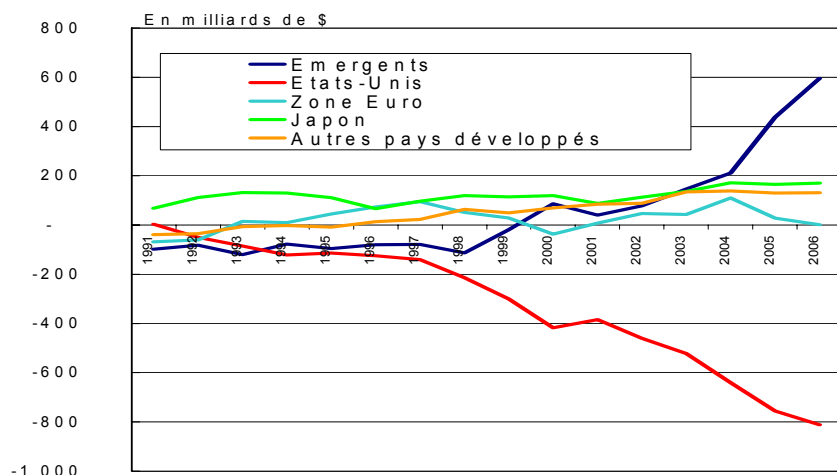
La part des pays anglo-saxons sur le marché mondial des services est nettement supérieure à leur part sur le marché mondial des produits manufacturés. L'Allemagne et le Japon sont dans la situation inverse.

La France réalise 5 % des exportations mondiales de services comme de biens manufacturés.

Le bouclage financier de la croissance mondiale

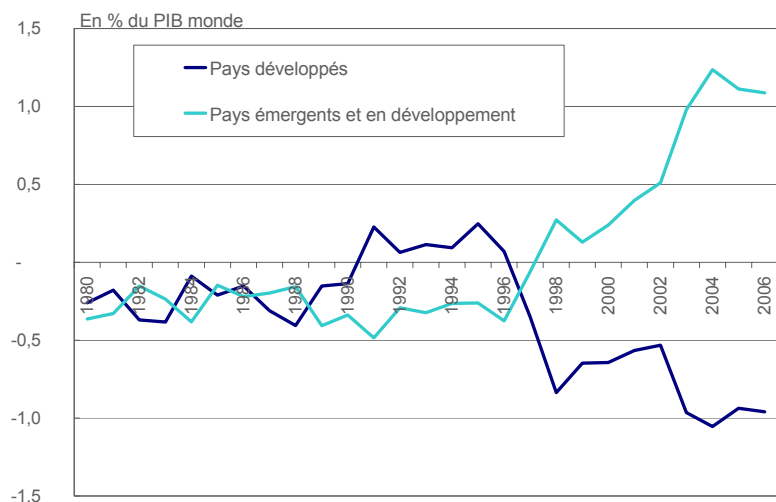
Jamais les excès et besoins d'épargne n'ont été aussi contrastés, ce qui implique un recyclage entre zones

Balances des paiements courants



Sources : FMI, OCDE

Soldes courants, 1980-2005



Sources : FMI, Brender, Pisani, 2007

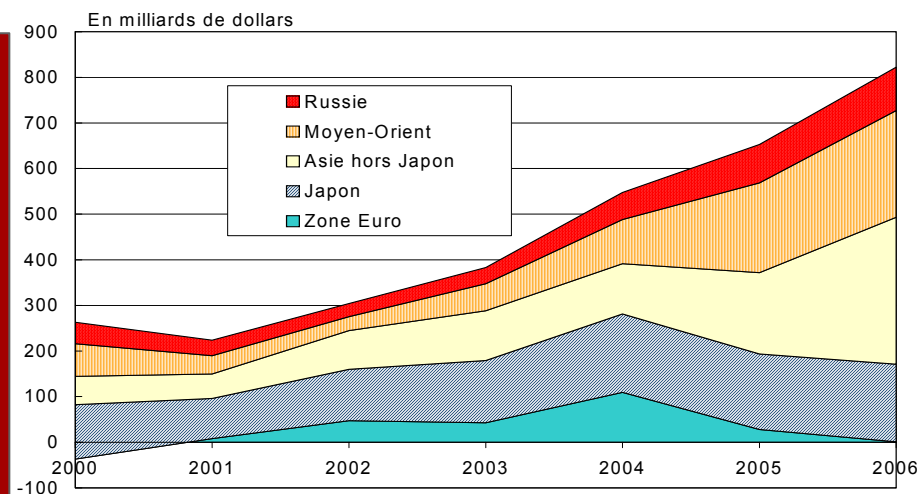
Depuis la
crise
asiatique
de 1997 :
des flux
d'épargne
important
s vont
désormais
du Sud
vers le
Nord

Le solde de la balance courante américaine s'est profondément dégradé ces 15 dernières années, enregistrant un déficit record de 800 milliards de dollars en 2006. Ce déséquilibre a été rendu possible par les excédents commerciaux de grande ampleur des pays émergents, notamment asiatiques, qui ont investi massivement aux États-Unis. Ces résultats révèlent une inversion des flux de financement par rapport au passé.

La montée en puissance du besoin de financement américain a pour contrepartie une augmentation des excédents :

- des pays d'Asie en développement,
- du Moyen-Orient,
- de la Russie.

Les excédents en contrepartie du déficit courant américain



Sources : FMI, Brender, Pisani, 2007

Le bouclage financier de la croissance mondiale

Les excédents d'épargne découlent de causes multiples (rente énergétique, compétitivité des entreprises, faiblesse du taux d'investissement). Les pays émergents ont beaucoup plus produit qu'ils n'ont consommé ou investi au cours de la dernière décennie. Cette tendance à dégager des excès d'épargne exerce une pression déflationniste sur l'économie mondiale, que contrecarre le rôle de « **consommateur en dernier ressort** » (D. Plihon et R. Guttman) que jouent les États-Unis. Sans l'endettement des ménages américains, les déséquilibres auraient été moindres mais la croissance aussi.

Excédents et déficits cumulés sur la période 2002-2006, et principaux comportements sous-jacents

Moyen-Orient et Russie : 917 mds \$
Rente énergétique + matières premières

Asie en développement : 679 mds \$
dont Chine : 561 mds \$
Hausse de l'épargne des entreprises

Japon : 757 mds \$
Baisse du taux d'investissement

NPI d'Asie : 387 mds \$
Baisse du taux d'investissement

États-Unis : - 3 200 mds \$

Espagne : - 298 mds \$

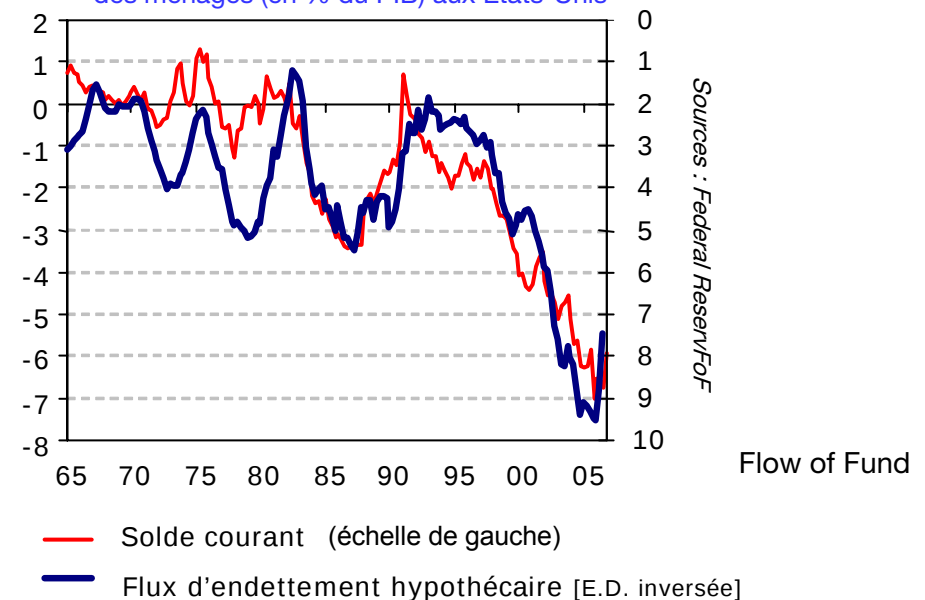
Royaume-Uni : - 217 mds \$

Australie : - 165 mds \$

Baisse de l'épargne financière des ménages,
liée à un recours important à l'endettement
hypothécaire

Une étroite corrélation entre le
comportement d'épargne des
ménages et le déficit
de la nation

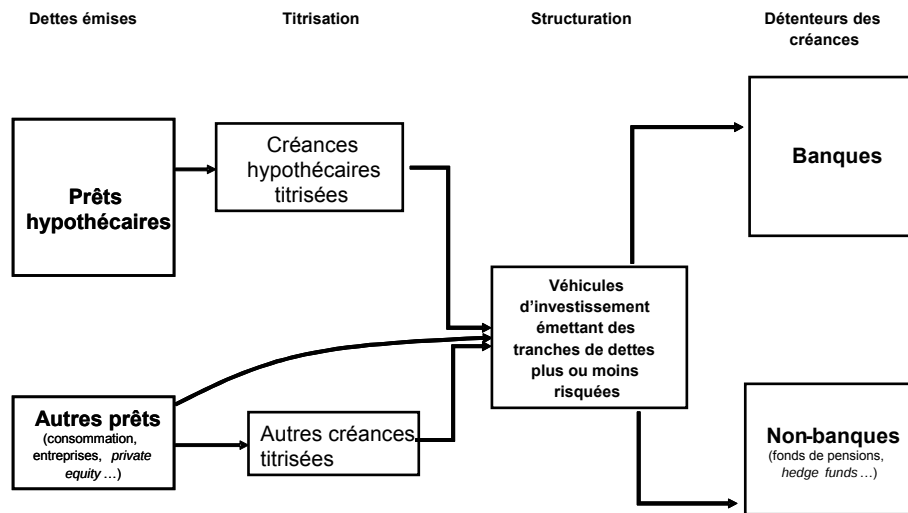
Solde courant et endettement hypothécaire
des ménages (en % du PIB) aux États-Unis



Le bouclage financier de la croissance mondiale

La titrisation des crédits hypothécaires a constitué un puissant levier d'endettement privé aux États-Unis mais a simultanément dégradé et diffusé le risque au sein du système financier

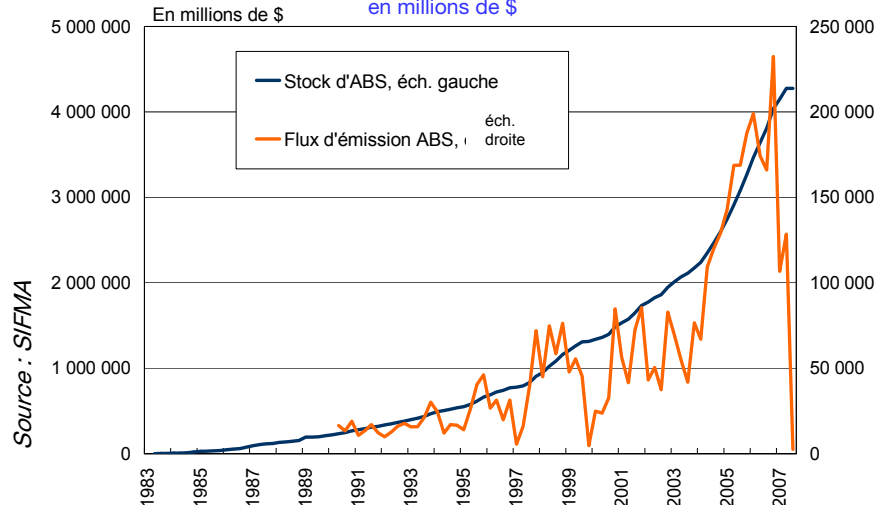
Fonctionnement de la titrisation



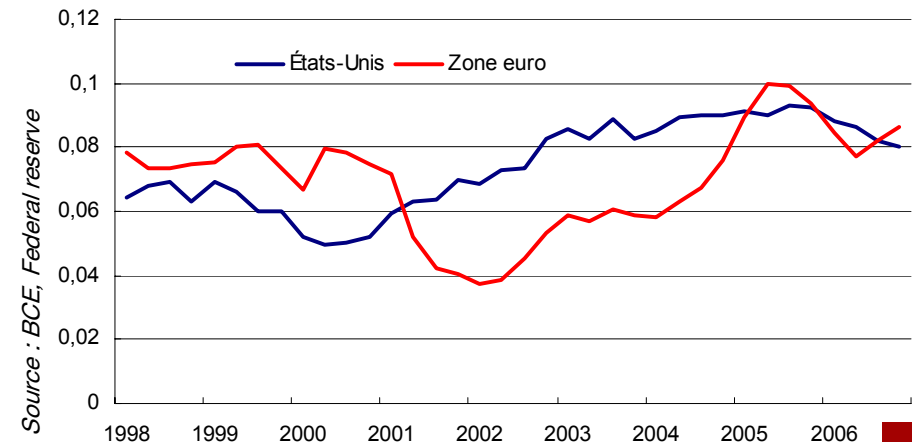
Source : Dexia

- La titrisation est une technique financière permettant aux banques de sortir une part des crédits distribués (et le risque associé) de leur bilan après les avoir structurés pour les placer sous forme de titres pour les transférer à des acteurs non bancaires (fonds d'investissement, etc.). Ce procédé a connu un développement très important, décuplant son volume en 15 ans.
- La titrisation accroît les possibilités de refinancement et, à court terme, diminue le risque porté par les banques. Elle a pu selon certains conduire ces dernières à relâcher leur sélectivité et à augmenter les volumes de crédits consentis aux ménages et aux entreprises.
- La récente crise des subprimes (prêts hypothécaires à haut risque titrisés) vient de montrer certaines limites de cette technique. Elle s'est traduite par une diminution très brutale des émissions et par la hausse des coûts de refinancement. Cette crise marque le coût d'arrêt du très long cycle d'endettement des ménages américains et devrait conduire les banques à renouer avec des comportements plus sélectifs à leur égard.

Émission d'ABS (Asset backed securities/ valeurs mobilières adossées à des actifs)



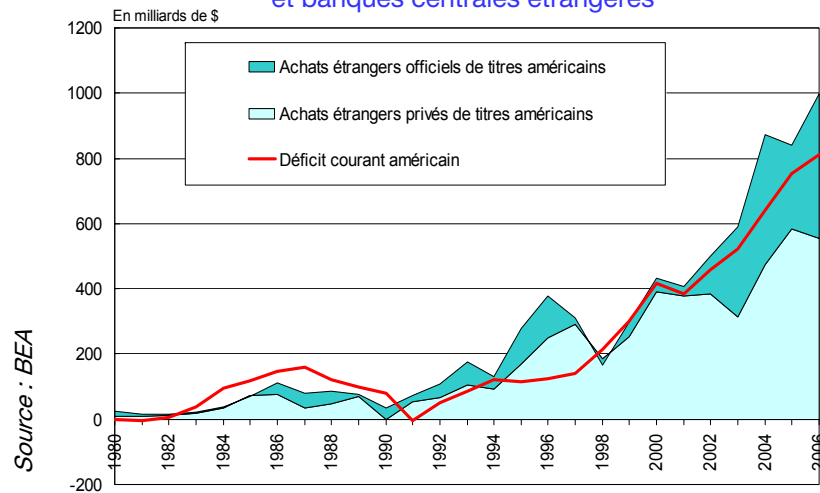
Croissance du crédit (secteur privé : ménages + entreprises)



Le bouclage financier de la croissance mondiale

Les États-Unis sont déficitaires, mais ils ont réussi jusqu'ici à jouer un rôle d'intermédiation actif en transformant les entrées de liquidités étrangères (surtout sous forme d'obligations) en investissement direct sur le reste du monde et notamment les pays émergents. La forte rentabilité du capital américain, à l'origine des flux de capitaux étrangers entrants, a jusqu'ici constitué un facteur clé de la stabilité financière mondiale.

Achats de titres US par les entreprises
et banques centrales étrangères



La croissance des pays émergents a été soutenue par des entrées importantes de capitaux privés, sous forme principalement d'investissements directs.

Flux nets de capitaux privés vers les pays émergents

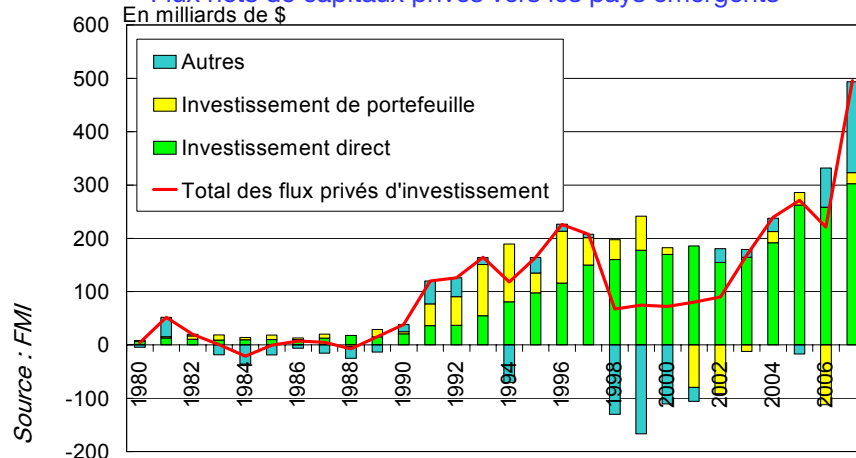
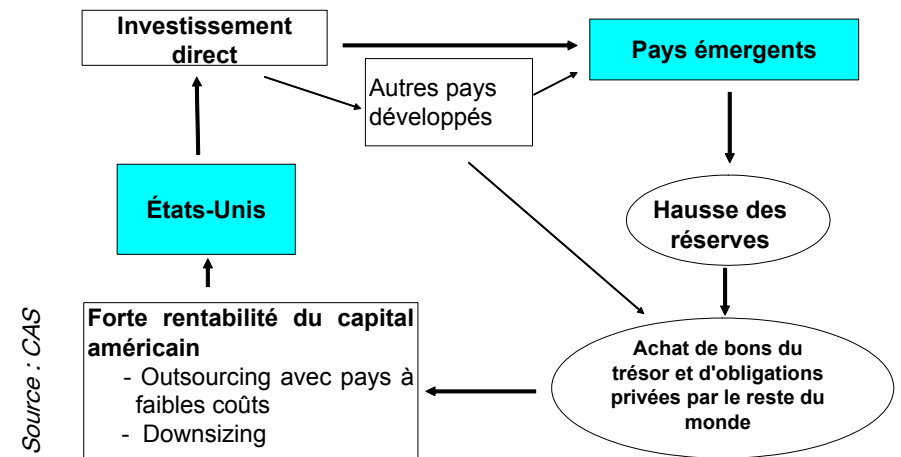
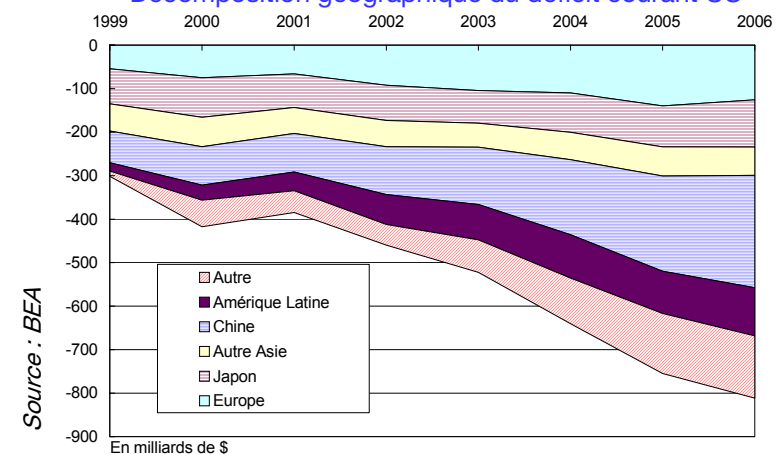


Schéma de transformation des capitaux financiers



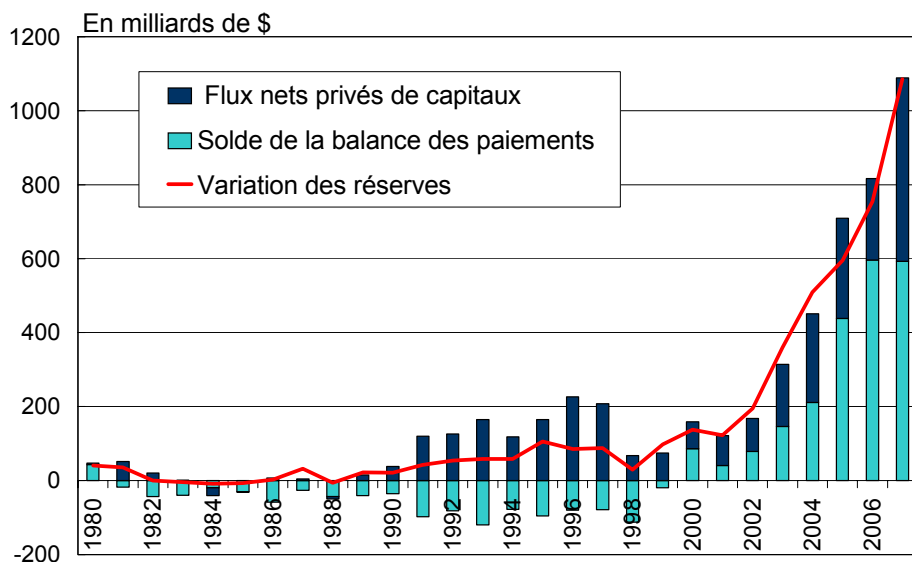
Le déséquilibre courant américain s'est surtout creusé auprès des pays à faible coût. La sous-traitance auprès de ces pays témoigne d'une réorganisation de la chaîne de valeur défavorable à l'équilibre commercial mais favorable à la rentabilité des entreprises.

Décomposition géographique du déficit courant US



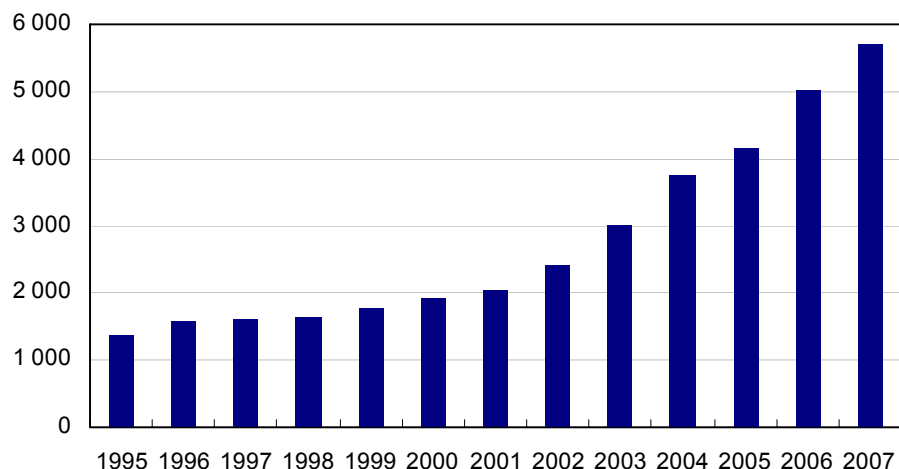
Le bouclage financier de la croissance mondiale

Sources de constitution des réserves de change
dans les pays émergents



Source : FMI

Réserves de change mondiales



Source : FMI

La hausse des réserves provient de l'action conjuguée de l'excédent de la balance courante et des flux nets de capitaux positifs

Les réserves de change mondiales sont ainsi passées de 2 000 milliards de dollars en 2001 à près de **5 000 milliards au début 2007**, croissant à un rythme annuel de 200 à 300 milliards de dollars.

Les émergents d'Asie représentent la progression la plus importante (de 600 milliards à plus de 2 000 milliards) avec les pays exportateurs de pétrole, qui ont augmenté leurs réserves d'environ 200 milliards par an.

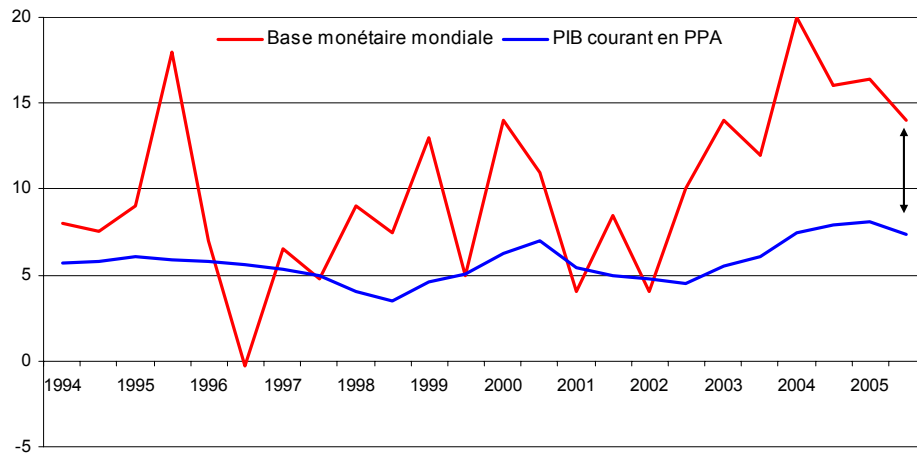
La hausse des réserves des pays émergents est la combinaison de plusieurs phénomènes.

- Un outil d'assurance contre les chocs macroéconomiques liés notamment à la peur de crises du type de celle de 1997.
- Un moyen de dissuasion contre les attaques spéculatives (une politique d'accumulation de réserves permet de réduire sensiblement les menaces d'attaque spéculative).
- Enfin, les économies émergentes d'Asie se distinguent par un niveau d'épargne très élevé dû à leur faible couverture sociale.

Actuellement, les économies accumulatrices de réserves ont une croissance économique basée essentiellement sur les exportations (notamment la Chine et les pays exportateurs de produits pétroliers). Ces pays ont tout intérêt à ce que leur banque centrale intervienne sur le marché des changes en achetant du dollar et de l'euro afin de contenir l'appréciation de leur devise et ainsi conserver leur compétitivité.

Le bouclage financier de la croissance mondiale

PIB mondial courant en parité de pouvoir d'achat en \$ (PPA)
et base monétaire mondiale en croissance annuelle en \$

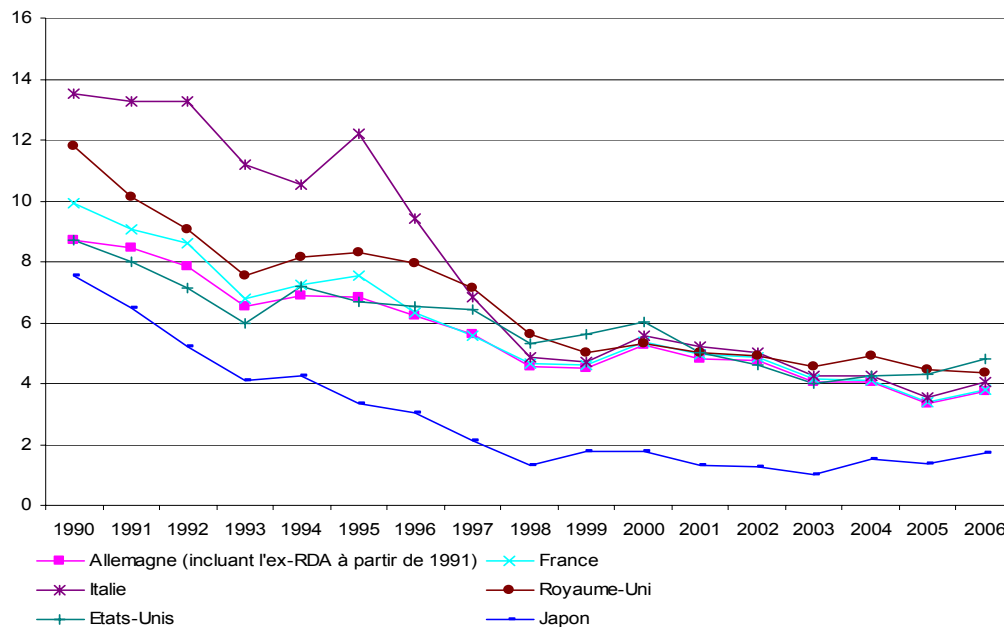


La hausse des réserves est à l'origine d'une forte augmentation de la liquidité financière mondiale

On observe sur ces dernières années un excès croissant de liquidité (mesuré approximativement par la différence entre la croissance du PIB et celle de la base monétaire).

L'accumulation de réserves se traduit par un achat massif de titres américains (ce qui permet de financer le déficit d'épargne américain) exerçant des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt à court terme (certaines études empiriques estiment que sans le processus d'accumulation de réserves, le taux d'intérêt américain serait plus élevé de 90 points de base). On enregistre un mouvement de même sens des taux européens, mais de moindre ampleur.

Évolution des taux d'intérêt à 10 ans



Le bouclage financier de la croissance mondiale

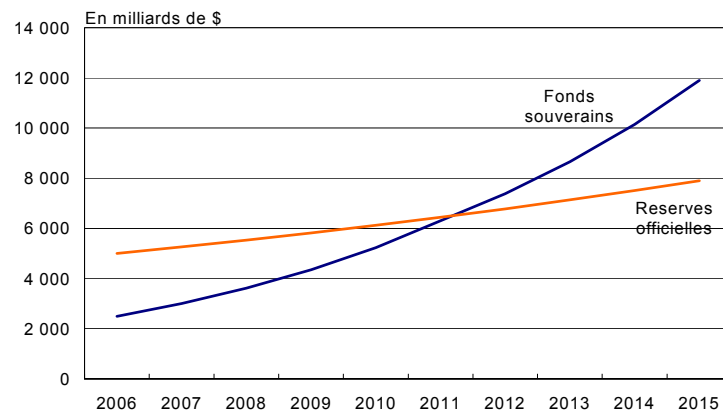
L'accumulation de réserves s'est accompagnée de la création de fonds souverains qui devraient exercer une influence croissante sur le marché des actifs dans les années à venir

Principaux fonds souverains

Pays	Noms	Date de création	Taille (en Md\$US)
Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi Investment authority	1976	600 à 875
Singapour	Government of Singapore Investment Corporation	1981	330
Norvège	Government of Pension Fund-Global	1990	322
Koweït	Future Generations Fund	1976	174
Russie	Stabilization Fund of the Russian Federation	2004	122
Singapour	Temasek Holdings	1974	108
Chine	Central Huijin Investment Company	2003	66
Qatar	Qatar investment Authority	2005	50
Algérie	Revenue Regulation Fund	2000	43
Australie	Future Fund	2000	42
États-Unis	Alaska Permanent Fund	2006	40
Koweït	General Reserve' Fund	1976	39
Brunei	Brunei Investment Agency	1960	30
Corée	Korea Investment Corporation	1983	20
Malésie	Khasana Nasional	2005	18
Kazakhstan	National Oil Fund	1993	18
Vénézuéla	National development Fund	2000	15
Canada	Alberta Heritage Saving Trust Fund	2005	14
Iran	Oil Stabilization Fund	1976	12
Nouvelle-Zélande	Superannuation Fund	2000	10

Source : Morgan Stanley

Évolution des fonds souverains et des réserves de change



Source : Morgan Stanley

L'accroissement des réserves de change liées aux importants excédents courants des pays émergents asiatiques et des pays exportateurs de pétrole s'est accompagné de la création de fonds souverains. Ils gèrent aujourd'hui près de 2 500 milliards \$, mais on estime qu'ils pourraient peser 12 000 milliards \$ en 2015.

On distingue deux grandes catégories de fonds souverains :

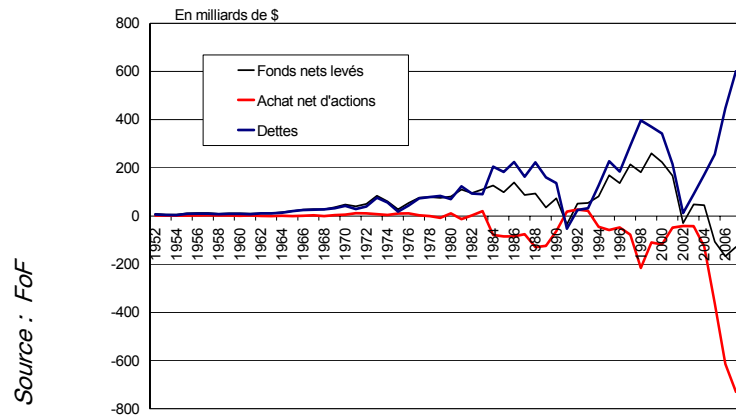
- les fonds dont l'objectif est de lisser dans le temps la rente pétrolière ;
- les fonds qui résultent des accumulations de réserves de change des banques centrales (excédents commerciaux pour la Chine) et d'excédents d'épargne domestique.

Alors que les réserves de change sont généralement placées en avoirs sûrs et liquides comme des bons du Trésor, les fonds souverains adoptent des stratégies d'investissement plus diversifiées (prises de participation, notamment, au sein d'entreprises cotées ou non cotées).

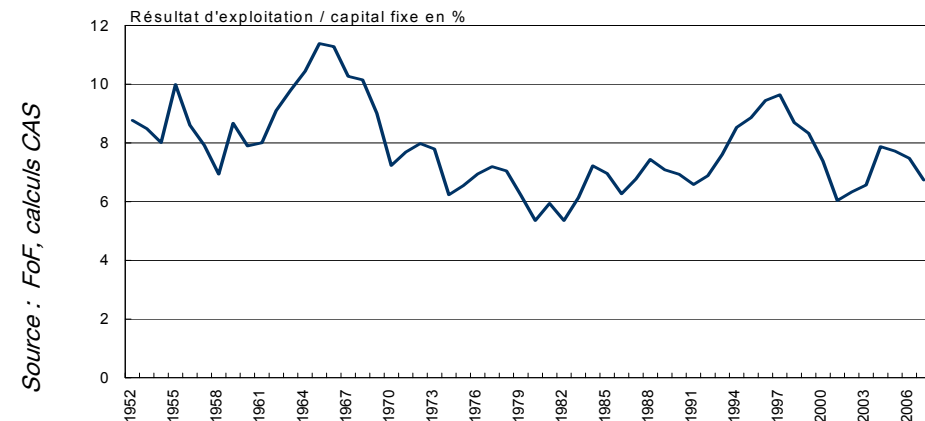
Le bouclage financier de la croissance mondiale

Depuis le milieu des années 1980, la forte montée de la dette brute des entreprises des États-Unis n'est pas le reflet d'un besoin de financement croissant mais elle correspond à un changement de structure financière des entreprises. Par ailleurs, la rentabilité économique du capital des États-Unis est cyclique mais stable. Elle est aujourd'hui dans sa tendance de long terme même si elle se dégrade à court terme sous le jeu du ralentissement conjoncturel en cours.

Sources de financement des entreprises US

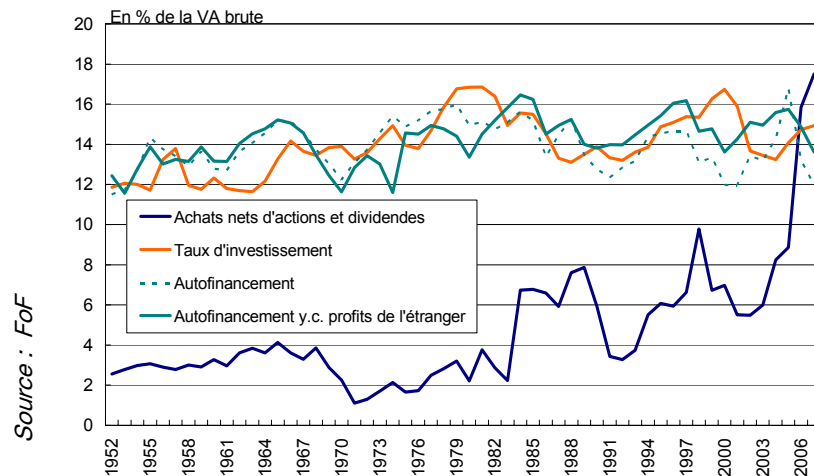


Rentabilité économique des sociétés non financières US

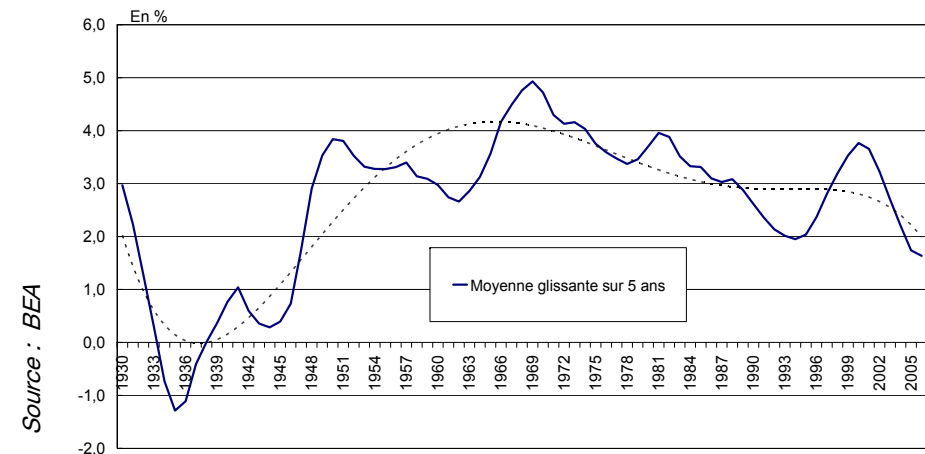


L'autofinancement (profits après impôts et dividendes) est à un niveau normal et le taux d'investissement est plutôt modéré.

Autofinancement et investissement américains



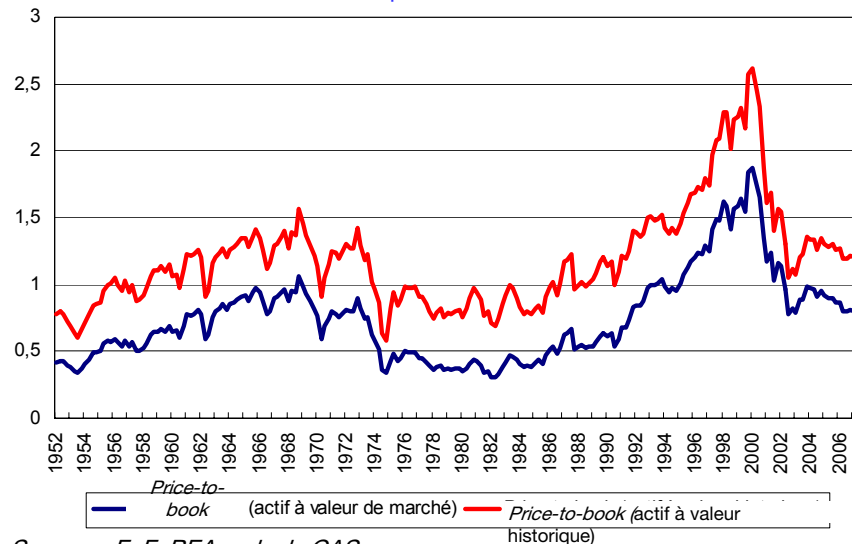
Croissance du stock de capital des entreprises US



Le bouclage financier de la croissance mondiale

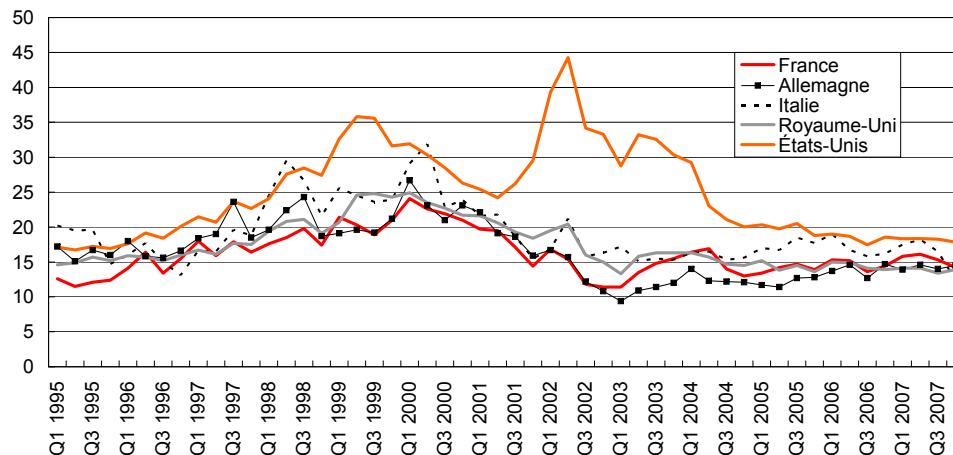
Le rendement des actifs américains couplé à la faiblesse des taux d'intérêt est un élément décisif de la stabilité financière mondiale

Price-to-book domestique des entreprises non financières US
en comptabilité nationale



Source : FoF, BEA, calculs CAS

Price Earning Ratios (PER) Comparés



Source : Datastream

Les flux mondiaux d'épargne reposent actuellement sur la capacité des entreprises américaines à jouer le rôle de transformateur de capital.

La rentabilité actuelle des titres américains semble ainsi la clé de voûte permettant d'expliquer la polarisation et la stabilité des flux financiers mondiaux. Si les entreprises américaines n'ont plus la capacité de créer davantage de valeur que celles du reste du monde, on pourrait assister à une inversion des flux de capitaux.

Malgré l'ajustement brutal consécutif à l'explosion de la bulle Internet, le *Price-to-book* des entreprises américaines, qui rapporte la valeur des actions à la valeur de l'entreprise telle que la décrit le bilan (actif – dettes) atteint des niveaux beaucoup moins élevés qu'à la fin des années 1990.

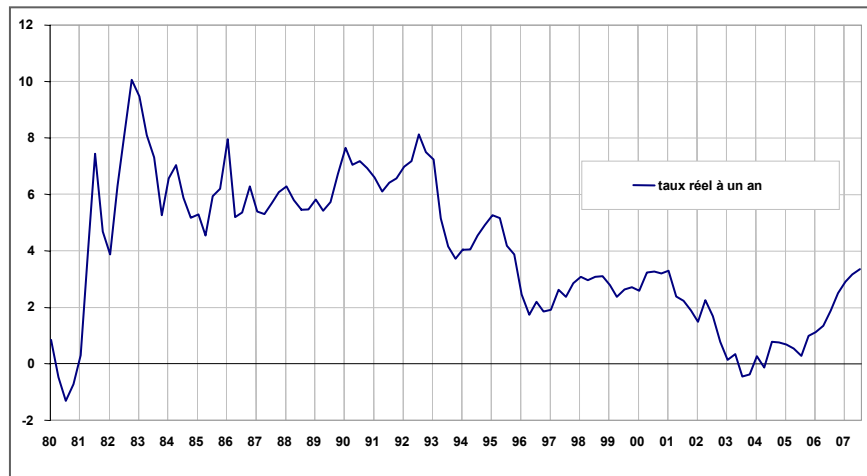
Le *Price-to-book* demeure néanmoins à des niveaux élevés au regard des régularités de long terme, ce qui traduit le fait que les investisseurs anticipent l'aptitude des entreprises américaines à continuer de créer de la valeur pour leurs investisseurs.

Le PER (cours/profits, *Price Earning Ratio*) est également revenu à des niveaux plus normaux, les niveaux actuels signalant néanmoins des anticipations de croissance légèrement supérieures à leur niveau de long terme.

Taux de change, taux d'intérêt

Depuis la mise en place de l'euro, les taux d'intérêt sont faibles en Europe

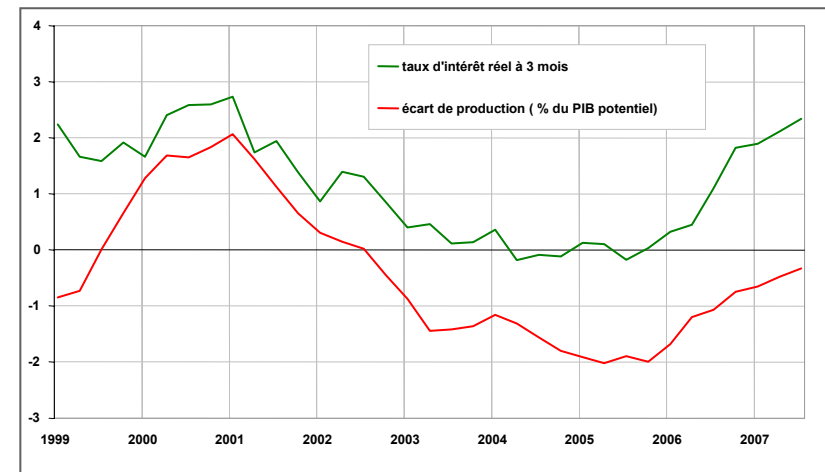
Taux d'intérêt réel en France
(taux d'intérêt nominal moins taux d'inflation)



Source : Datastream

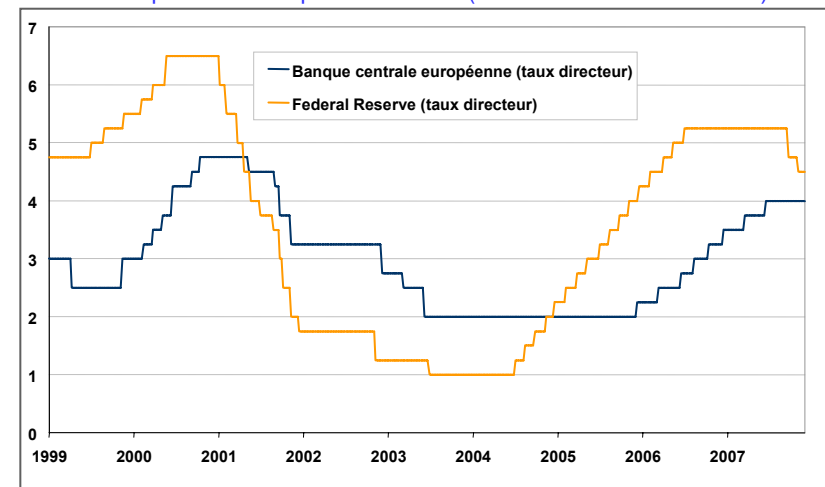
Comme ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt ont été très faibles en zone euro depuis 1999.

Un taux d'intérêt réel qui suit, de manière amortie, le cycle d'activité en zone euro



Source : OCDE, BCE

Comparaison Europe / États-Unis (évolution du taux directeur)



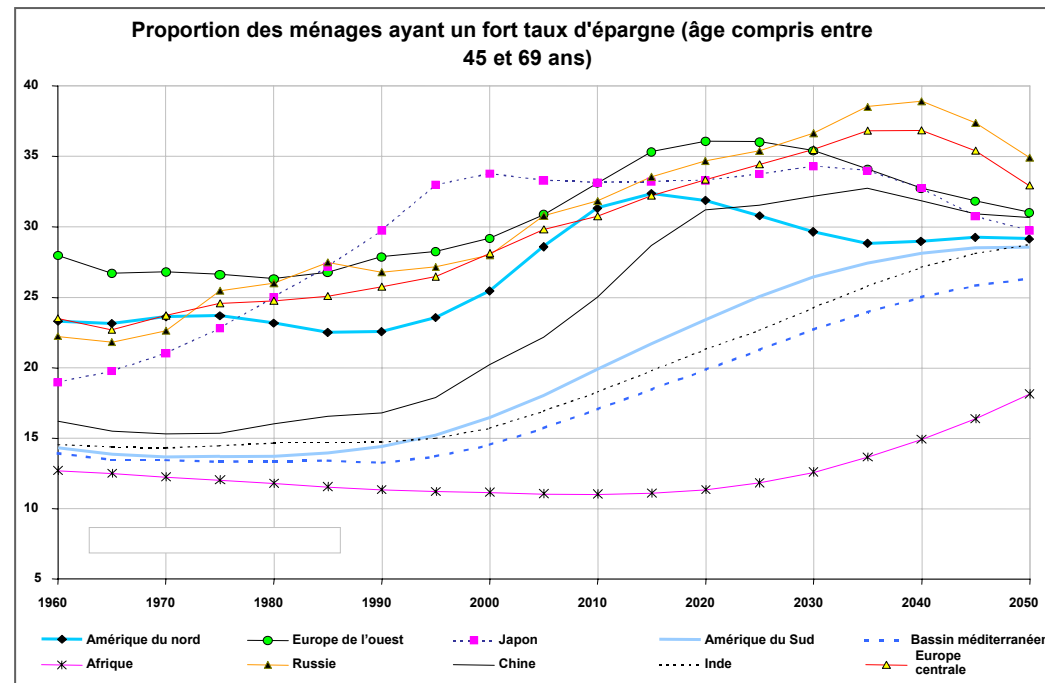
Source : Fed et BCE

Taux de change, taux d'intérêt

Perspectives sur l'épargne

- À l'horizon 2020, l'épargne devrait rester abondante dans le monde, favorisant un scénario de taux d'intérêt réels faibles.
- En France, la période 2003-2006, où les taux réels étaient proches de zéro, semble avoir été exceptionnelle.

Une épargne mondiale qui devrait rester soutenue

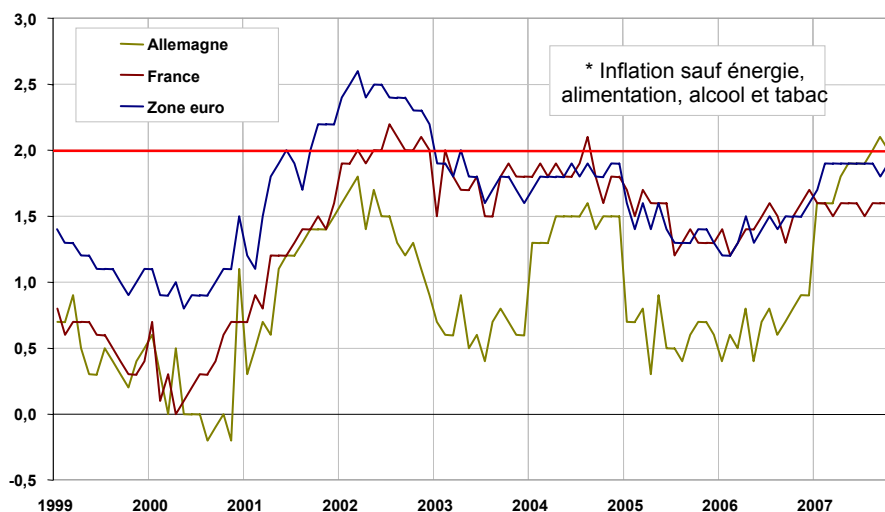


Source : INGENUE (CEPII)

Taux de change, taux d'intérêt

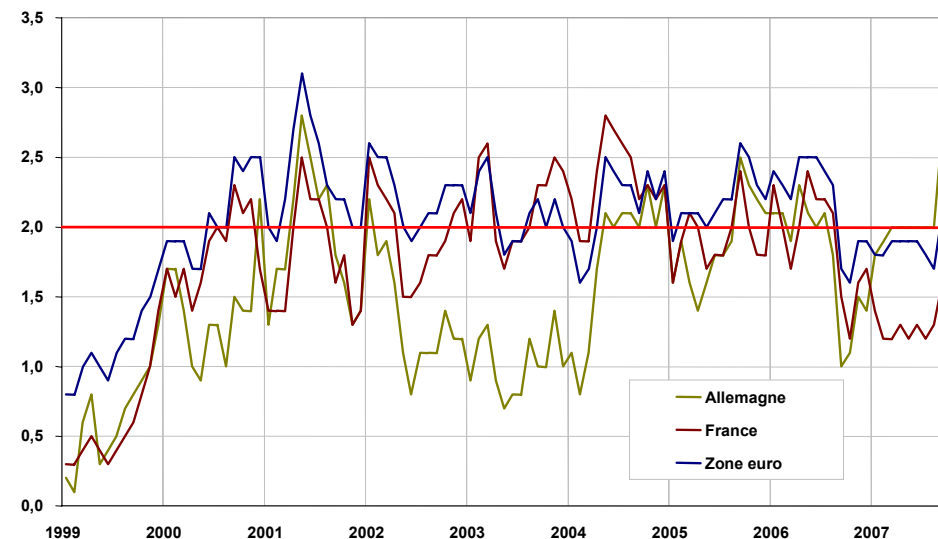
Une stabilisation des prix réussie en Europe

Une inflation sous-jacente* presque toujours inférieure à l'objectif de 2 %



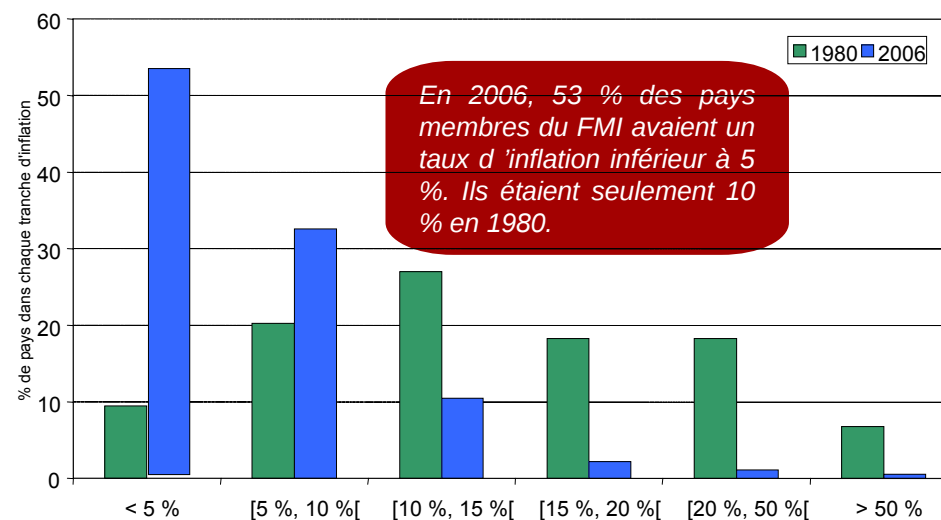
Source : Datastream

Une inflation totale proche de 2 %



Source : Datastream

Répartition des taux d'inflation dans le monde en 1980 et en 2006

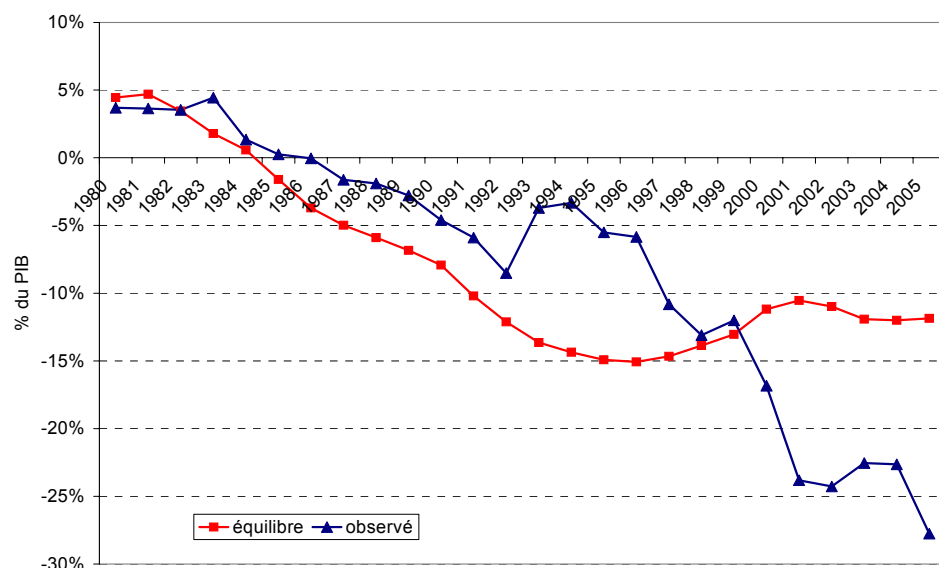


Source : FMI, World Economic Outlook 2006.

Taux de change, taux d'intérêt

Un dollar affaibli par les déséquilibres accumulés aux États-Unis

Position extérieure nette observée
et d'équilibre pour les États-Unis



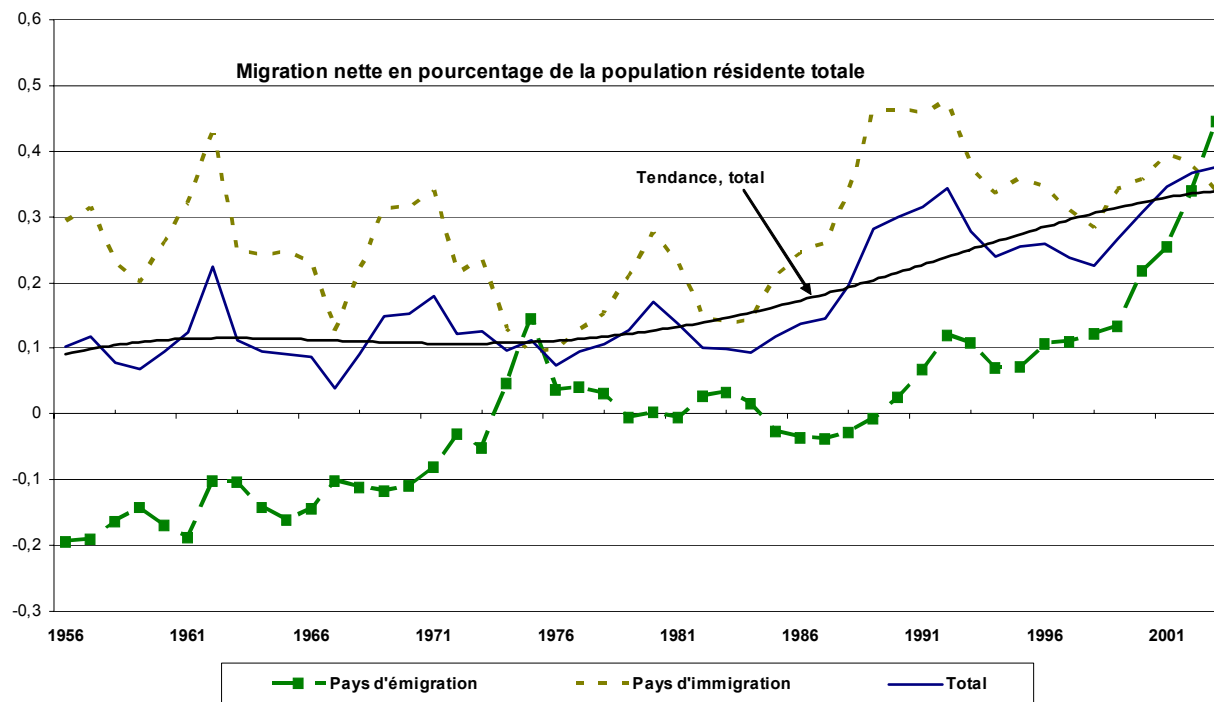
Source : Lane et Milesi-Ferretti, calculs CEPII

Depuis 2001, la **position extérieure nette** des États-Unis (avoirs - dettes vis-à-vis du reste du monde) s'est fortement dégradée par rapport à son niveau d'équilibre, compte tenu de la structure et des fondamentaux de l'économie américaine.

- Malgré cette détérioration, le dollar s'est maintenu jusque très récemment à un niveau élevé grâce notamment à des demandes de dollars très importantes de la part de certains investisseurs internationaux (en particulier les banques centrales des pays émergents d'Asie) cherchant des placements liquides et sûrs.
- Le mouvement de dépréciation actuel du dollar correspond au nécessaire retour à l'équilibre de la position extérieure nette américaine ainsi qu'au besoin des investisseurs internationaux de diversifier leurs avoirs hors du dollar (recherche de rendements plus élevés, défiance vis-à-vis du dollar, diversification du risque de change, etc).
- À **moyen terme**, le différentiel de taux d'intérêt observé et anticipé entre les États-Unis et la zone euro devrait jouer un rôle important en modifiant la rémunération relative des actifs en dollars et en euros indiquant une possible réappréciation.
- À **long terme**, cependant, la position extérieure nette doit retrouver son niveau d'équilibre, ce qui suppose un **dollar faible** en termes réels (prix plus faibles aux États-Unis qu'en zone euro).

Une pression migratoire au sein de l'OCDE qui devrait perdurer

Taux de migration nette, pays traditionnels d'immigration et d'émigration de l'OCDE, 1956-2003
Entrées – sorties en pourcentage de la population résidente totale



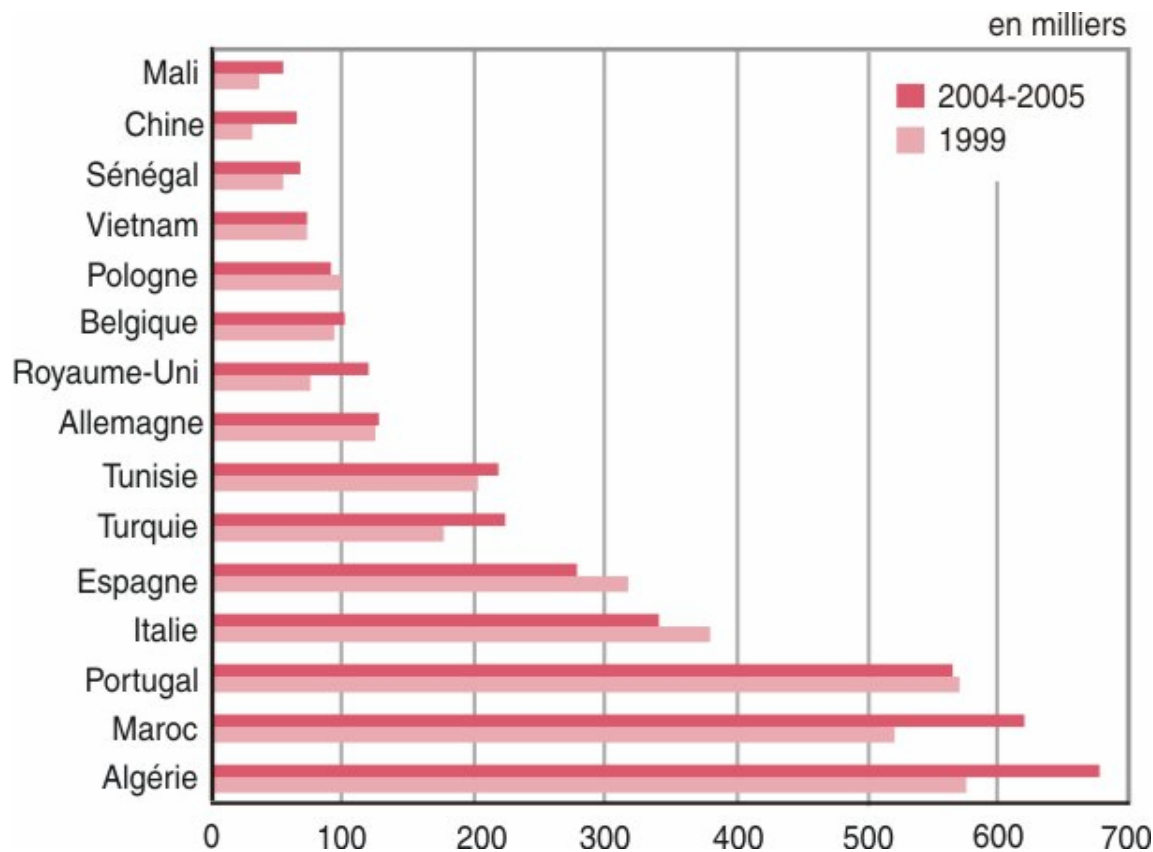
Source : OCDE, *Tendances récentes des migrations internationales* 2007

Depuis 1990, on constate une rapide progression des flux migratoires dans presque tous les pays de l'OCDE. La pression migratoire est amenée à s'accroître en Europe sous les effets conjugués :

- de la proximité de zones géopolitiques instables (Moyen-Orient, ex-URSS) ;
- de l'accroissement des inégalités de revenus avec ces zones de voisinage (qui reste la cause essentielle de la migration) ;
- de la croissance économique et démographique des pays émergents (la propension à migrer semble s'accroître en période de décollage économique ; de ce fait, les flux migratoires d'Asie vers le monde anciennement industrialisé pourraient atteindre des niveaux comparables à ceux de l'Europe vers les États-Unis à la veille de la Première Guerre mondiale) ;
- des besoins de mobilité liés à la mondialisation et à l'extension de zones de libre circulation.

Stock et flux migratoires en France : un rappel

Les immigrés selon leur pays de naissance en 1999 et 2004-2005



La France compte
4,9 millions
d'immigrés, soit
8,1 % de la
population totale

Les flux d'immigration en France se sont stabilisés depuis 2002 autour de **135 000** par an (chiffre 2005, Ocdé). Ils étaient passés de moins de 50 000 en 1996 à plus de 100 000 en 2001.

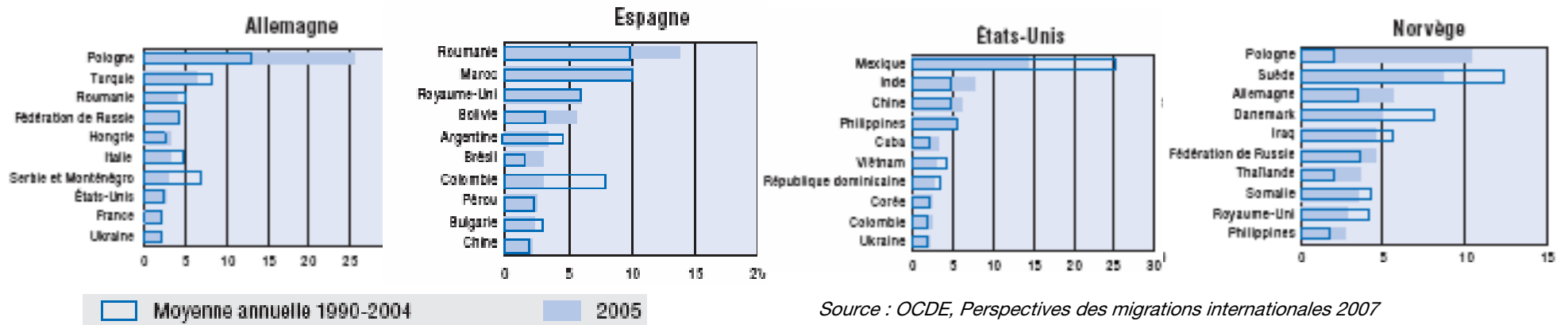
Ces données ne tiennent pas compte de l'immigration clandestine ou irrégulière (entrées illégales ou dépassement des autorisations légales). Les flux clandestins sont estimés par l'INED entre 30 000 et 40 000 par an et 300 000 immigrés irréguliers pourraient séjourner sur le territoire français.

L'OCDE estime qu'en Europe les niveaux cumulés d'immigration irrégulière ne dépassent pas 1 % de la population totale.

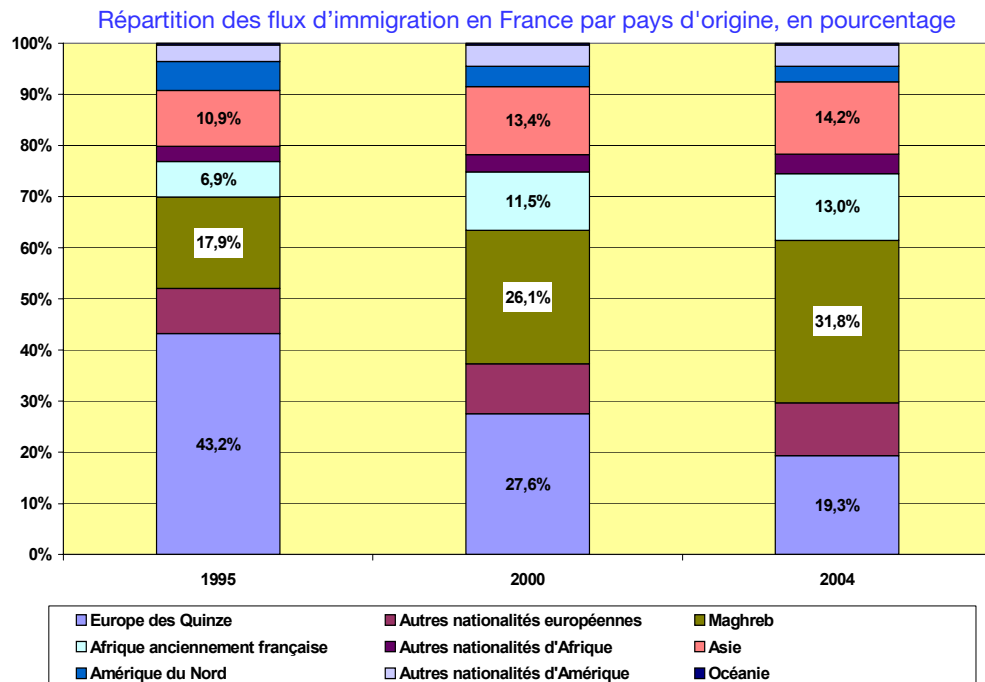
Source : INSEE, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005

Les flux migratoires devraient rester régionalisés

Évolution des flux d'immigration par pays d'origine dans quelques pays de l'OCDE, 1990-2004 et 2005, en pourcentage des entrées



Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales 2007



La proximité géographique demeure le déterminant majeur des flux migratoires, plus encore que les liens historiques (anciennes colonies) et culturels (cf. Amérique latine et Espagne).

L'accroissement des flux migratoires en provenance d'Europe de l'Est devrait partiellement compenser la baisse des flux en provenance de l'Europe des Quinze.

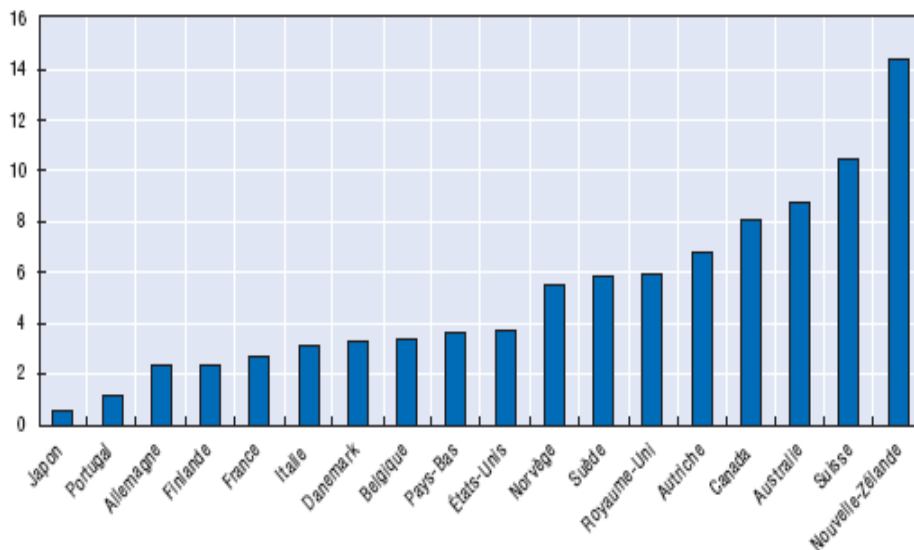
Il s'accompagnera d'une montée en puissance de la migration asiatique, moins importante numériquement en France et en Europe, mais dont le poids mondial continuera de s'accroître dans les 20 prochaines années.

Source : INED, Population, 2004

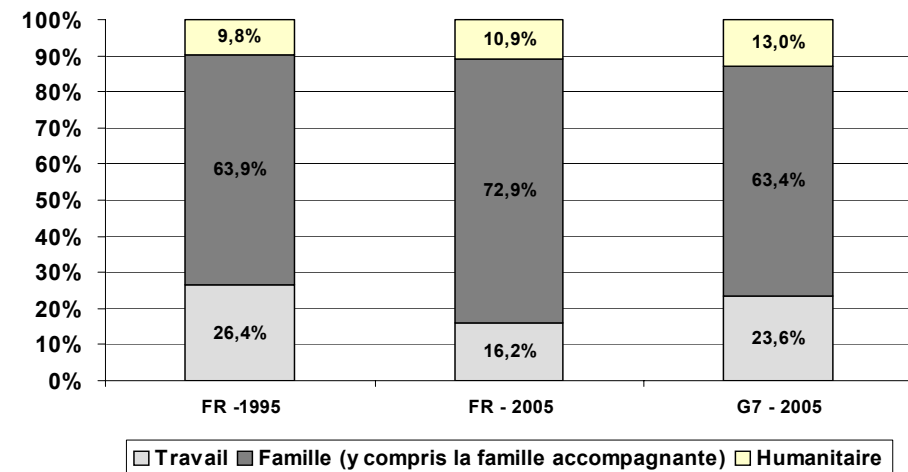
L'immigration en France est essentiellement une immigration familiale et non une immigration de travail

La France n'enregistre que peu de migrations permanentes à des fins d'emploi et a peu recours à la migration temporaire de travail, notamment pour des activités à caractère saisonnier.

Entrées d'étrangers, données standardisées, 2005
Niveau par millier d'habitants



Entrées d'étrangers (long terme), entre trois catégories, %
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)



Source: OCDE, *Tendances récentes des migrations internationales*, 2007

Proportionnellement à sa population, la France accueille moins d'étrangers que les pays d'ancienne immigration comme le Royaume-Uni, ou que des pays d'immigration plus récente comme la Suède et l'Italie.

En raison du vieillissement démographique, les migrations contribueront davantage à l'accroissement de la population en Europe

La population de l'Europe de l'Ouest pourrait passer de 389 millions d'habitants en 2000 à 372 millions en 2030. Sans flux migratoires, essentiellement en provenance des régions voisines, la population ne serait que de 360 millions à l'horizon 2030.

Soldes migratoires annuels (en milliers)

	2006-2010	2011-2015	2016-2020
Europe de l'Ouest	256,1	235,1	226
Afrique du Nord	-113,3	-101,8	-101,8
Monde caucasien et Asie centrale	-65,3	-45,8	-51,8
Kazakhstan, Tadjikistan	-64,7	-50,8	-50,3
Europe de l'Est	-49,8	-45,4	-45,4
Monde slave	37	8,7	23,3

Sources : Borgy et Chojnicki (2007)

La Russie attire des migrants, alors que l'Ukraine connaît une importante vague d'émigration.

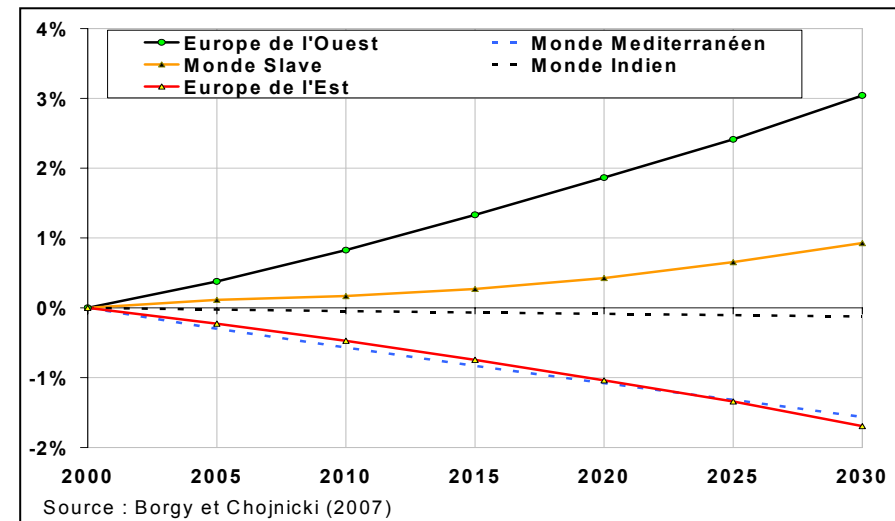
Le « Monde slave » regroupe principalement la Russie et l'Ukraine.

Mais l'immigration n'allégera que partiellement le problème des retraites

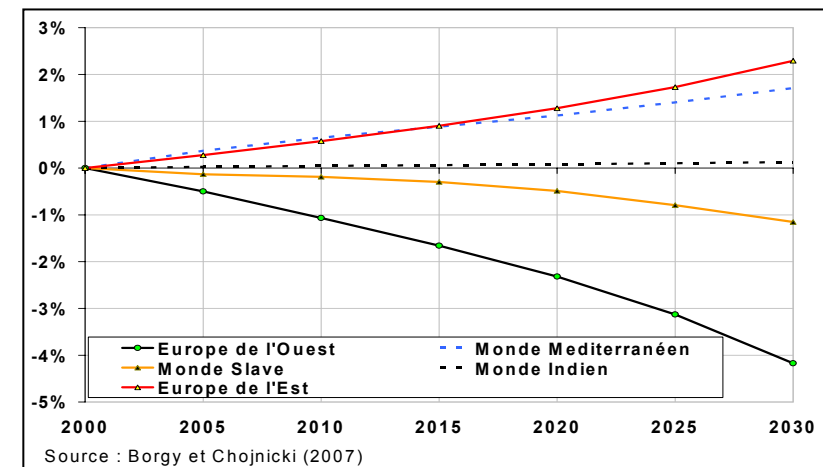
Du fait des migrations, essentiellement en provenance des régions voisines de l'Europe de l'Ouest, il pourrait y avoir 0,76 retraité par actif en 2030 en Europe de l'Ouest, contre 0,80 en l'absence de migrations.

Les régions de départ subiraient une détérioration d'environ 2 % de leurs taux de dépendance (nombre de retraités par actif) à l'horizon 2030 - une détérioration plus sensible en Europe de l'Est du fait du vieillissement avancé de la population.

Impact des migrations sur la population totale
(en écart relatif par rapport à une situation sans migrations)



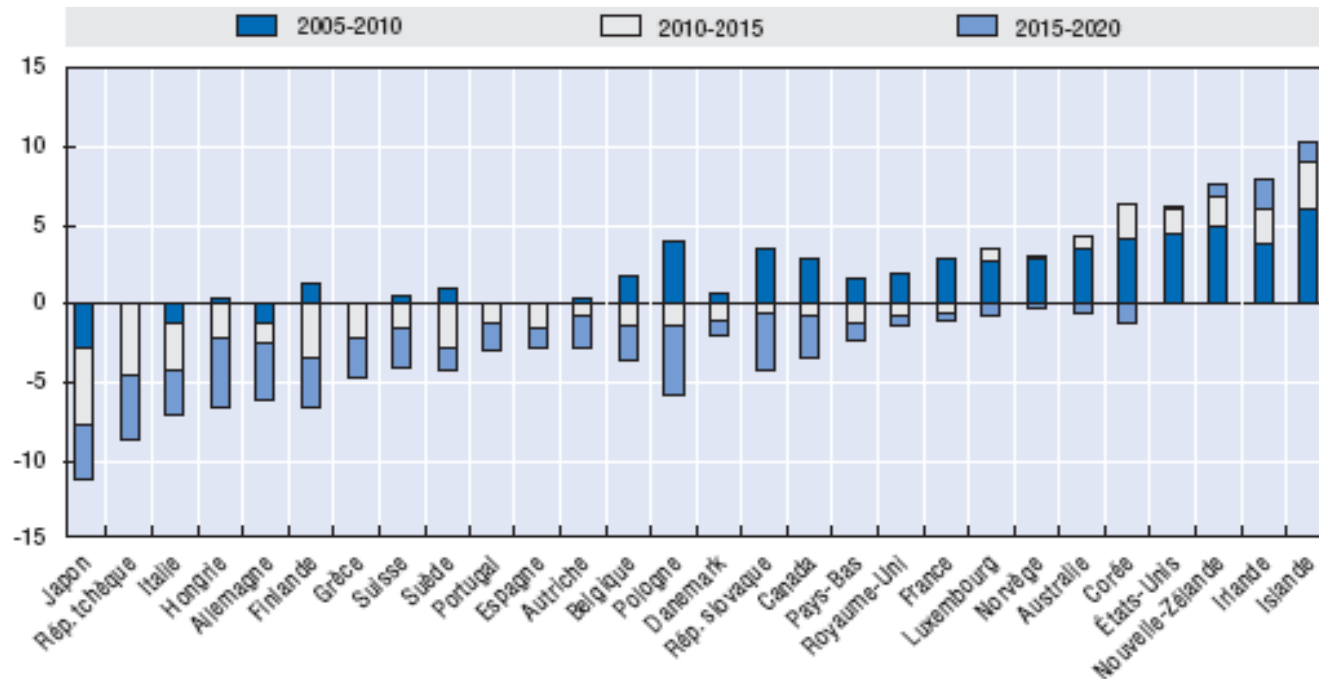
Impact des migrations sur le rapport retraités/actifs
(en écart relatif par rapport à une situation sans migrations)



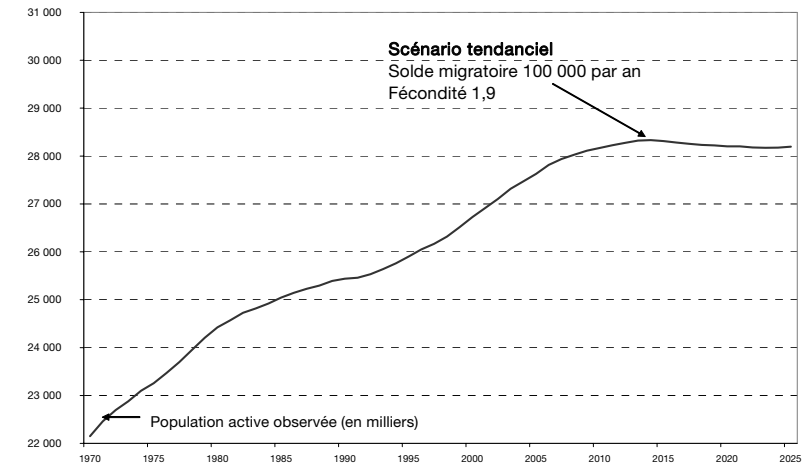
Migrations

Sauf sursaut démographique, entre 2015 et 2020, tous les pays européens auront besoin d'un solde migratoire positif pour maintenir leur population d'âge actif (100 000 par an en France selon les prévisions de l'INSEE). La situation française est néanmoins relativement favorable. Entre 2005 et 2020, la diminution de la population d'âge actif dans nombre de pays de l'OCDE pourrait atteindre, faute de solde migratoire positif, 3 %, voire 5 % pour certains, par rapport à la population d'âge actif de 2005.

Variation de la population active en supposant une migration nette nulle, 2005-2020 - Pourcentage de la population en 2005



Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007



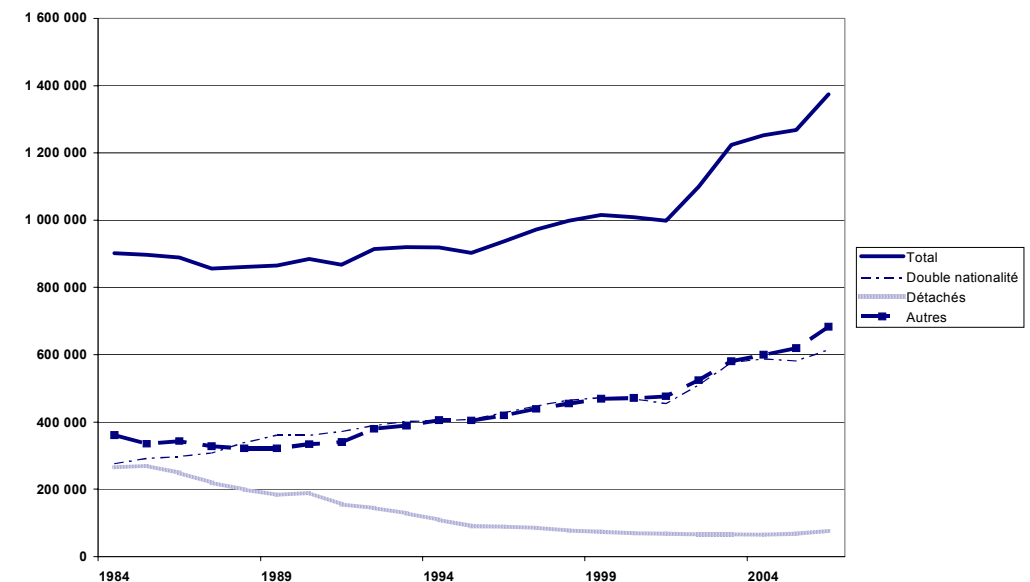
Les projections de population active de l'INSEE prévoient seulement un arrêt de la croissance de la population active. Comparativement au reste de l'Europe, la France aura moins besoin de recourir aux migrations pour pallier les pénuries de main-d'œuvre.

Le nombre d'expatriés français progresse sensiblement

	Travailleurs nés à l'étranger		% de la population active totale en 2005
	2000	2005	
	Milliers		
Allemagne	4 412	5 896	14.9
Australie	2 242	2 615	24.9
Autriche	474	610	15.5
Belgique	455	562	12.3
Canada ¹	3 151	..	19.9
Corée ²	..	..	..
Danemark	138	173	6.1
Espagne	565	2 761	13.3
États-Unis	18 029	22 422	15.2
Finlande ³	54	70	2.7
France	3 014	2 992	11.2
Grèce	263	420	8.8
Hongrie	67	81	1.9
Irlande	136	232	11.8
Italie	240	1 954	8.1
Japon ⁴	..	..	..
Luxembourg	76	90	44.4
Norvège	138	169	7.2
Pays-Bas	895	970	11.6
Portugal	273	407	7.8
République tchèque	..	101	2.0
Royaume-Uni	2 392	2 919	10.1
Suède	447	617	13.1
Suisse	..	1 031	25.3
OCDE ⁵	..	..	12.4

Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007

Évolution du nombre de Français immatriculés à l'étranger
(dont binationaux et détachés)



Source : ministère des Affaires étrangères

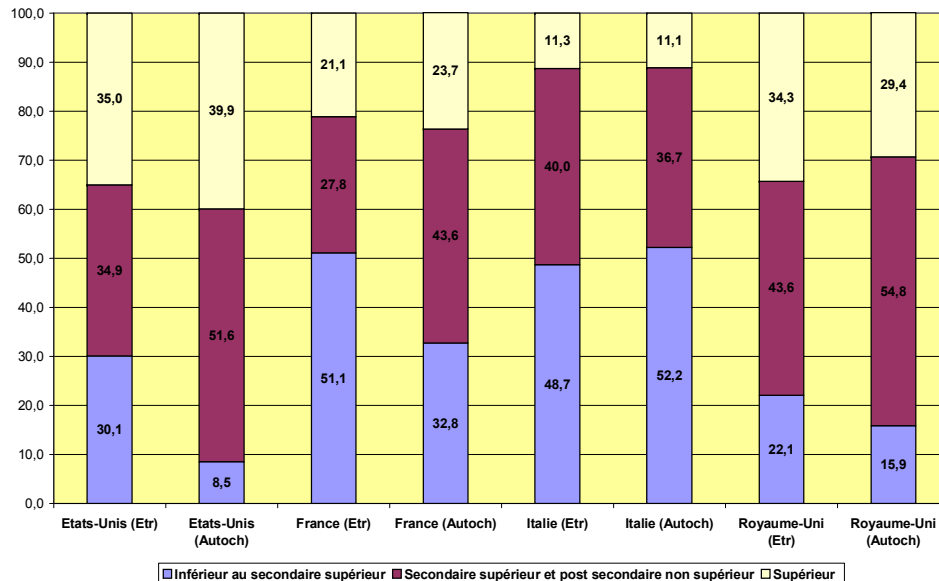
Le nombre de Français immatriculés à l'étranger atteignait 1,37 million au 31 décembre 2006, dont 614 000 doubles nationaux et 76 000 détachés. Jusqu'au début des années 1990, ce nombre est demeuré stable, voire légèrement décroissant. Depuis 2000, la tendance s'est inversée. Entre 2001 et 2005, le nombre de Français immatriculés à l'étranger a progressé de 6,2 % par an en moyenne.

Dans cinq des économies de l'OCDE les plus développées (États-Unis, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique), la progression de la population active inscrite dans les représentations françaises a atteint environ 25 % entre 1992 et 2005, dont + 36,5 % pour les cadres supérieurs et les professions intellectuelles.

Des expatriés français de plus en plus qualifiés

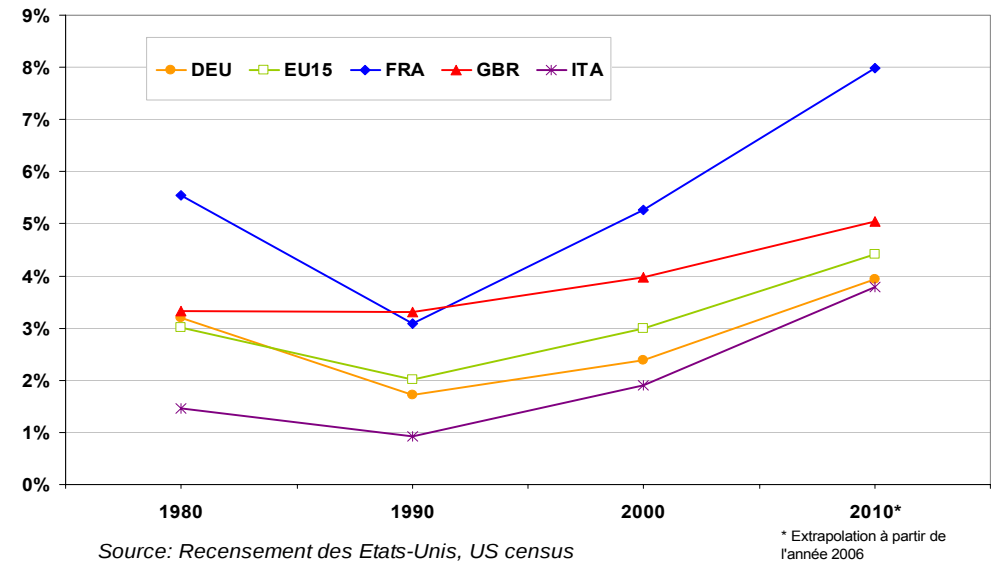
- En 2000, 4 % des expatriés français occupaient un emploi de chercheur en science, alors que les chercheurs en science représentaient seulement 6 pour 1 000 dans la population active française.
- Les expatriés français sont en proportion plus nombreux à détenir un doctorat que leurs homologues allemands, anglais ou italiens.
- Depuis 1990, la proportion de docteurs chez les expatriés français croît plus rapidement que dans les autres pays (Italie exceptée).

Pourcentage des immigrés et des personnes nées dans le pays de résidence, âgés de 15 ans et plus, ayant un niveau de qualification supérieur, circa 2000



Source: OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007

Évolution de la proportion de docteurs chez les expatriés français et européens aux États-Unis



Des immigrés plus qualifiés qu'auparavant

- En France, 51 % des immigrés n'ont pas de qualification **secondaire** ni supérieure, contre 32 % parmi les autochtones (en Grande-Bretagne, la proportion d'immigrés non qualifiés est de seulement 22 %, pays où les diplômés du supérieur sont plus nombreux dans la population immigrée que dans la population autochtone).
- Toutefois, on constate que le pourcentage de **diplômés du supérieur** parmi les immigrés arrivés depuis moins de 10 ans est supérieur à celui constaté dans la population née en France.

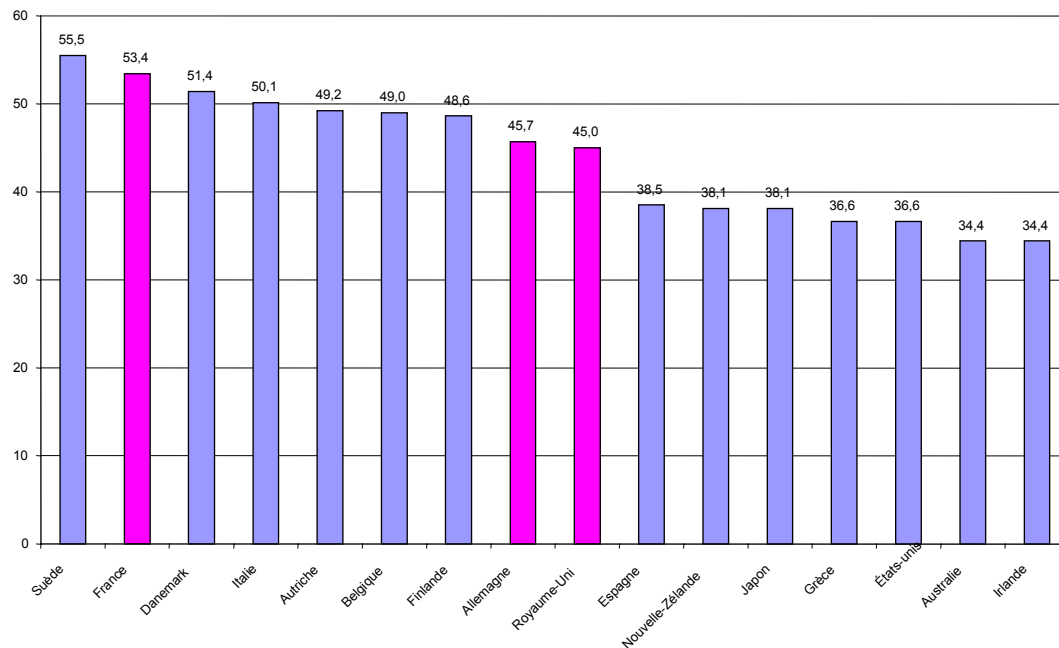
(OCDE, Perspectives des migrations internationales, 2007)

Partie 7 – État et services publics

Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

Le niveau et la répartition des dépenses publiques

Dépenses totales des administrations publiques en 2006 en points de PIB



Source : OCDE, 2007

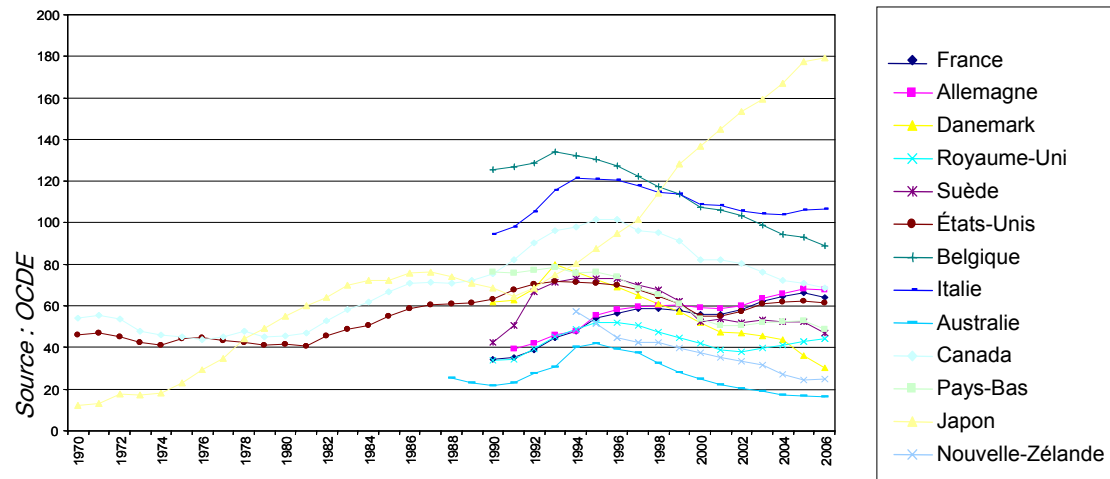
En France, les dépenses publiques représentent 53,4 % du PIB, soit un niveau significativement élevé par rapport aux autres pays de l'OCDE, qui renvoie en partie à des choix stratégiques de politiques publiques et de socialisation des dépenses.

Une forte partie de l'écart en niveau des dépenses publiques tient aux dépenses de protection sociale égales à 22,6 % du PIB (contre par exemple 9,5 % en Irlande ou 15,8 % au Royaume-Uni), de santé égales à 7,3 % (contre 4,2 % en Grèce ou 4,3 % aux Pays-Bas) et d'enseignement égales à 6,1 % (contre 2,5 % en Grèce ou 4,1 % en Allemagne).

Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

Des déficits persistants

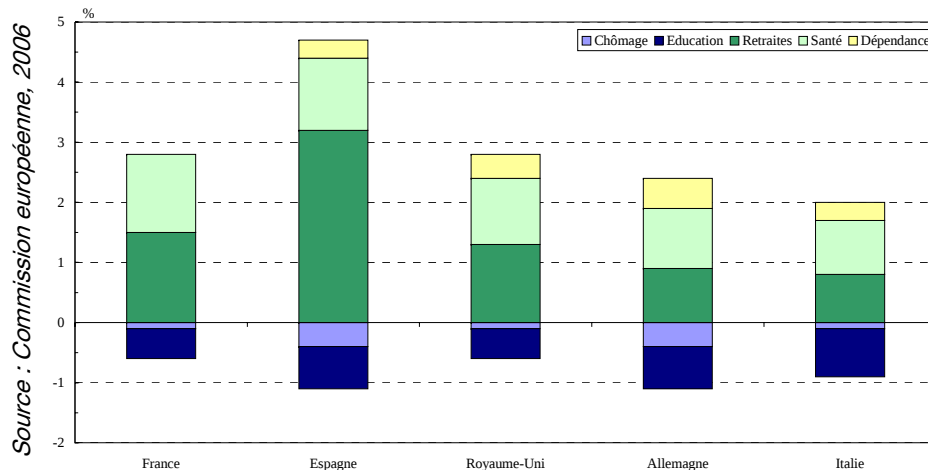
Évolution de la dette publique en pourcentage du PIB



Un déphasage dans l'effort de réduction de l'endettement net français...

Contrairement aux autres pays de l'OCDE dont l'évolution de l'endettement s'inscrit depuis le début des années 1990 dans une tendance nettement baissière, l'endettement de la France a continué de croître et atteint en 2006 64 % du PIB contre 45 % en 1993.

Impact du vieillissement sur les finances publiques en pourcentage du PIB
Variation des dépenses 2004-2030

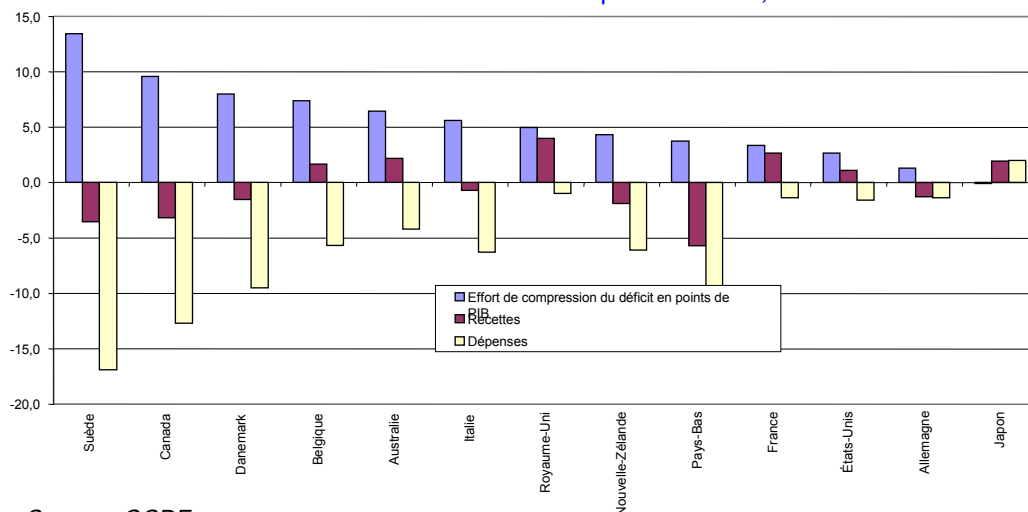


Comme d'autres grands pays européens, la France est mal préparée au choc du vieillissement :

- le solde budgétaire est encore loin de l'équilibre ;
- la dette brute est supérieure à l'objectif européen (60 %).

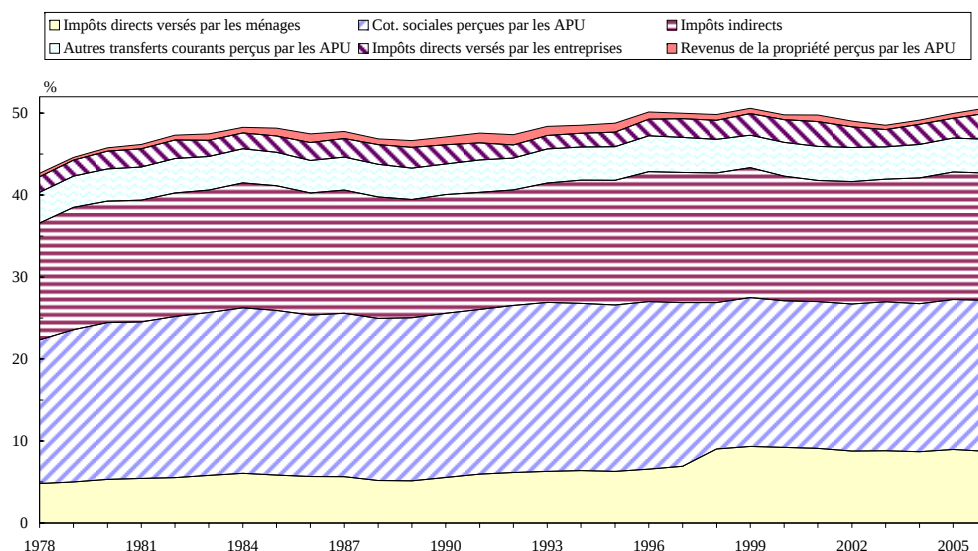
Le poids de l'action publique et la maîtrise de l'endettement

Variation du déficit en points de PIB, 1993-2006



Source : OCDE

Structure des recettes des APU en % du PIB



Source : OCDE

Un effort de réduction du déficit moindre et atypique au regard d'autres pays

La France a fait un effort de réduction du déficit public depuis les années 1990, mais la situation des finances publiques reste marquée par le niveau important de son déficit.

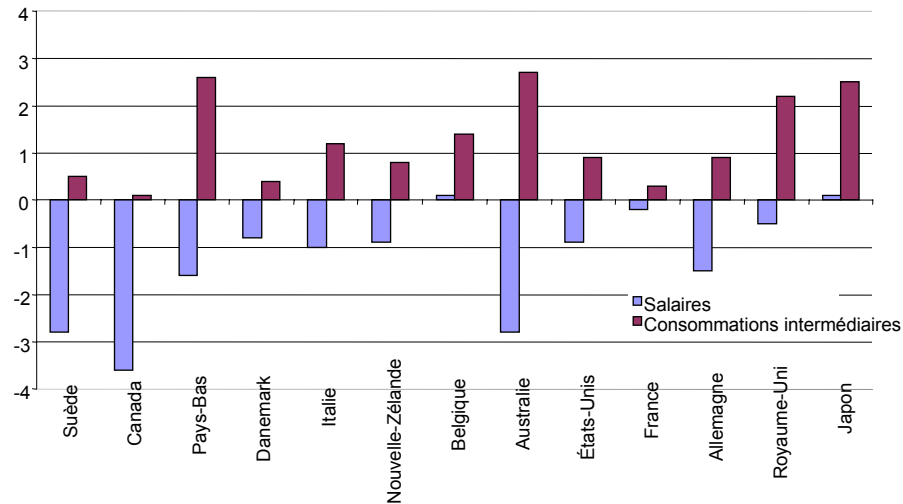
Sept pays conjuguent à long terme une baisse des dépenses en part de PIB et une baisse des recettes (dont Suède, Danemark, Pays-Bas et Allemagne). Ces pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de l'Allemagne, étaient confrontés à un fort taux d'endettement au début des années 1990. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis ne diminuent pas suffisamment les dépenses pour arriver à un solde budgétaire positif.

La hausse des transferts depuis trente ans (qui explique une grande partie de la hausse des dépenses) a été financée jusqu'ici principalement par une augmentation de la dette et par une augmentation des impôts directs pesant sur les ménages (CSG).

Emploi public et dépenses publiques

L'emploi public

Variation des rémunérations et des consommations intermédiaires des administrations publiques (en point de PIB) 1993-2006



Variation des dépenses publiques en points de PIB, 1993-2006

	Dépenses	Transferts (dont prestations sociales)	Salaires	Consommations intermédiaires	Intérêts versés	Dépenses en capital
Suède	-16,9	-10,2 (-0,2)	-2,8	0,5	-4,6	-0,3
Canada	-12,7	-4,3 (-1,5)	-3,6	0,1	-4,8	-0,1
Pays-Bas	-10,1	-6,8 (-3,6)	-1,6	2,6	-3,8	0,1
Danemark	-9,5	-5,5 (-3,0)	-0,8	0,4	-4,9	0,0
Italie	-6,3	1,9 (-5,4)	-1,0	1,2	-8,1	-0,2
Nouvelle-Zélande	-6,1	-4,4 (0,2)	-0,9	0,8	-3,6	1,9
Belgique	-5,7	-0,2 (-0,9)	0,1	1,4	-3,9	-0,4
Australie	-4,2	-1,9 (0,5)	-2,8	2,7	-1,9	-0,4
États-Unis	-1,6	0,4 (-1,1)	-0,9	0,9	-1,9	0,2
France	-1,4	0,1 (-3,5)	-0,2	0,3	-0,7	-0,1
Allemagne	-1,4	-0,1 (-6,5)	-1,5	0,9	-0,4	-0,7
Royaume-Uni	-1,0	-1,5 (3,7)	-0,5	2,2	-1,0	-0,2
Japon	2,0	3,3 (-3,7)	0,1	2,5	-0,1	-2,8

Sources : OCDE, Eurostat, calculs CAS

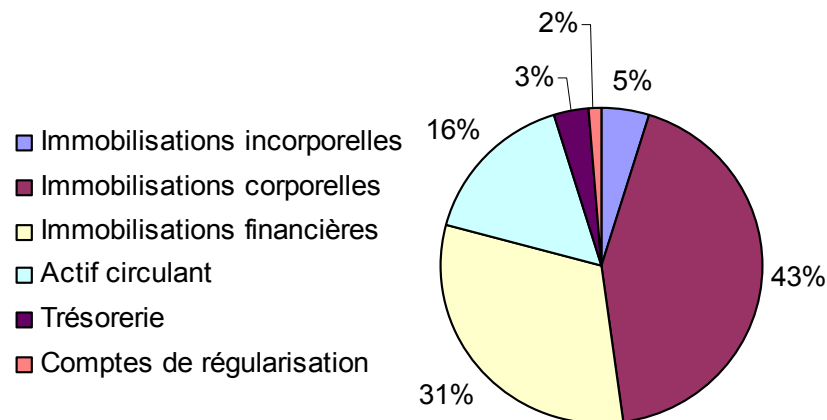
Il y a en France 5,2 millions d'agents publics.

Certains pays réalisent une réduction significative de la masse salariale publique : plus des 2/3 de la baisse des dépenses sont imputables aux salaires au Royaume-Uni et en Suède, près d'un tiers en Nouvelle-Zélande et au Canada.

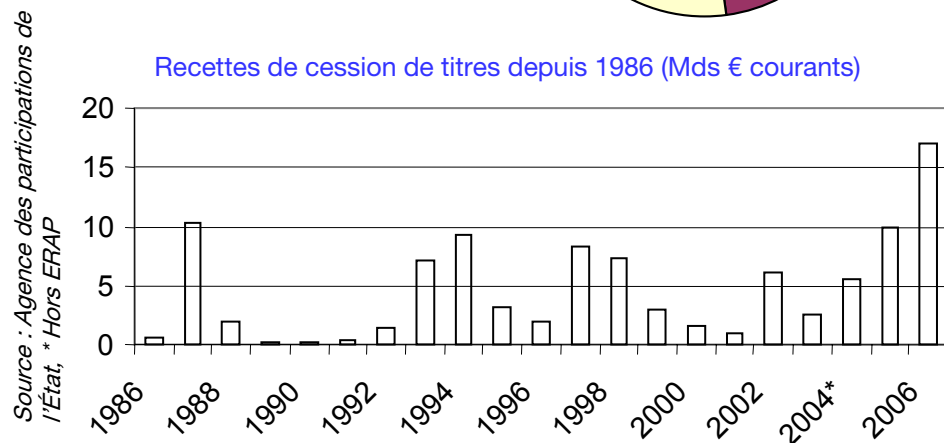
Cependant, cet effort est compensé dans beaucoup de pays par la hausse des consommations intermédiaires imputables aux phénomènes de sous-traitance et d'externalisation.

Un focus sur l'évolution du patrimoine de l'État

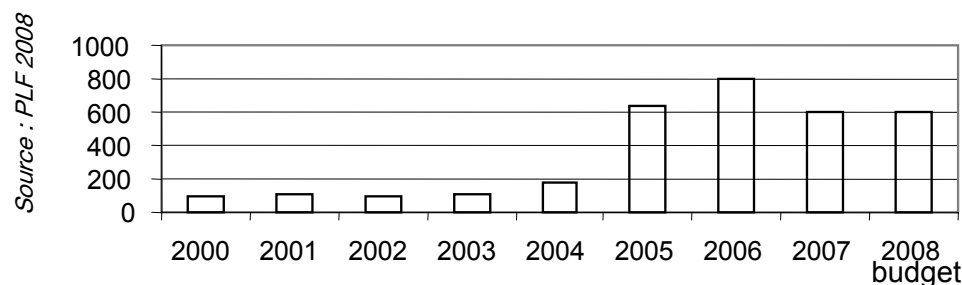
Répartition des actifs de l'État en comptabilité LOLF
Total des actifs : 538 Mds € au 31/12/2006



Recettes de cession de titres depuis 1986 (Mds € courants)



Produit de cession du patrimoine immobilier de l'État (M € courants)



Une valorisation des actifs publics

La nouvelle comptabilité LOLF permet d'avoir une première vision de la situation patrimoniale de l'État. Au 31/12/2006, les actifs de l'État s'élevaient à 538 milliards d'euros dont 43 % d'immobilisations corporelles et 31 % d'immobilisations financières (les actifs immatériels étant mal connus)

Depuis 1995, la situation nette de l'État s'est dégradée de 286 milliards d'euros (-501 milliards d'euros fin 2006) en raison :

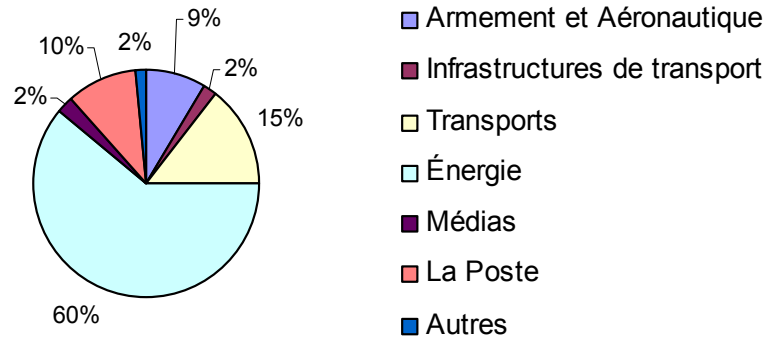
- de la vente d'une partie du patrimoine (cessions, rationalisation de l'immobilier) ;
- du processus de décentralisation (transfert de certains actifs aux collectivités comme les routes en 2006, l'État ne détenant plus que 13,5 % des actifs non financiers des administrations publiques selon les estimations de l'INSEE) ;
- de l'augmentation de la dette.

La LOLF permet d'évaluer annuellement la situation nette de l'État : aujourd'hui, les recettes de cession de titres et de privatisation sont affectées à un compte spécial ne pouvant être débité que pour des dépenses en capital, des opérations de désendettement ou des dotations au fond de réserve des retraites.

La politique immobilière de l'État, (parc immobilier de 44,3 milliards d'euros) a été rationalisée en centralisant la gestion (France Domaine) et en mettant en place des loyers budgétaires pour responsabiliser les administrations. Les cessions se sont accélérées depuis 2005. Ces opérations sont enregistrées dans un compte d'affectation spécial ne pouvant être débité que pour des opérations immobilières ou de désendettement de l'État (représentant environ 15 %).

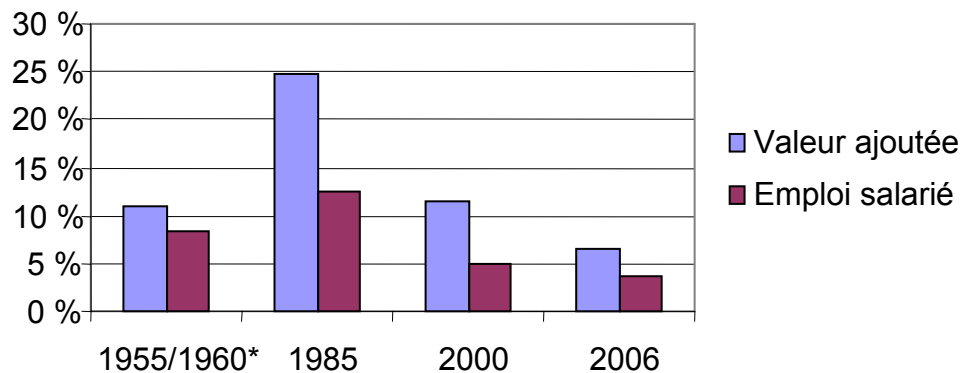
Un focus sur l'évolution du patrimoine de l'État

Part des entreprises publiques dans la valeur ajoutée des entreprises non financières et dans l'emploi salarié total



Source : Agence des participations de l'État

Répartition du chiffre d'affaires du portefeuille de l'Agence des participations de l'État en 2006



* Valeur ajoutée en 1955 et emploi en 1960

Source : INSEE, Agence des participations de l'État pour 2006, calculs CAS

91 % des immobilisations financières de l'État sont constituées de participations financières dont :

- un tiers dans des opérateurs des politiques de l'État (CEA, CNRS, Agence de l'innovation industrielle, etc.),
- deux tiers dans des entreprises publiques ou privées.

L'Agence des participations de l'État (APE) est en charge de ce portefeuille représentant plus de 500 milliards d'actifs et générant un chiffre d'affaires de plus de 150 milliards d'euros.

Les objectifs des cessions de participation sont divers : recherche de ressources, politique d'investissement, amélioration des performances, ouverture à la concurrence.

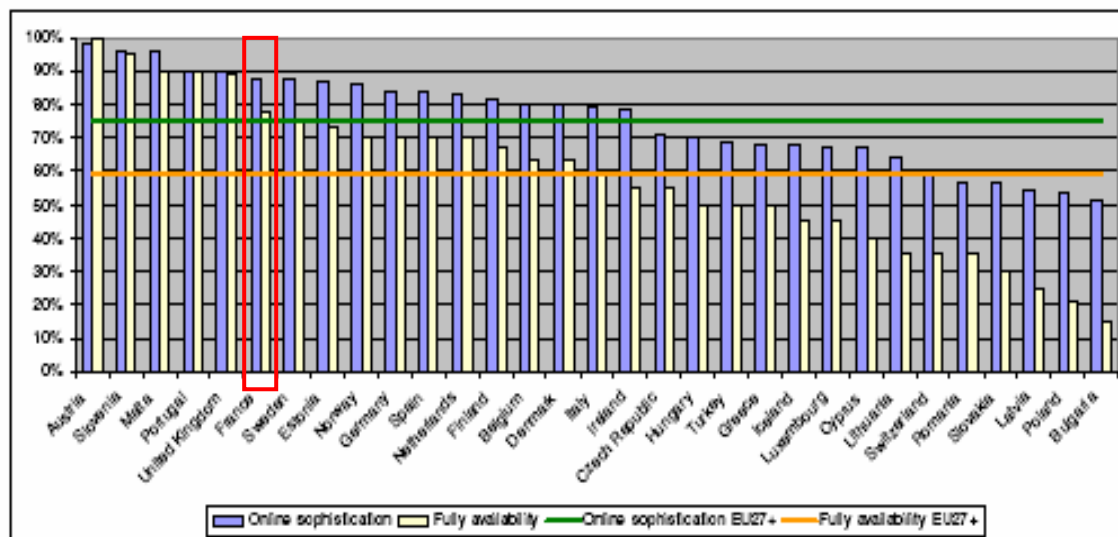
Après avoir atteint un maximum en 1984-1985, le poids des entreprises publiques dans l'économie a fortement diminué. Le désengagement le plus important concerne les secteurs des banques et des assurances puisque le secteur public employait respectivement 59,4 % et 40,1 % des salariés en 1985 contre 5,4 % et 0,1 % en 2000.

Plus récemment, les secteurs des télécommunications et de l'énergie se sont ouverts à l'actionnariat privé. Le changement de statut (d'établissement public en société anonyme) n'implique pas *a priori* le changement de contrôle, mais traduit un changement de gouvernance motivé par des objectifs d'efficacité.

L'e-administration

La France dispose d'une offre administrative en ligne parmi les meilleures d'Europe, symbolisée par la déclaration d'impôts

L'offre de services publics français est au-dessus de la moyenne européenne



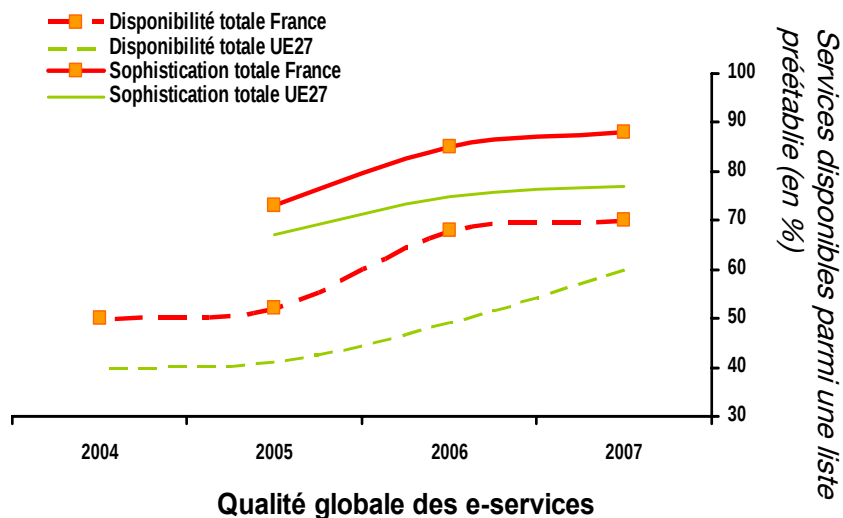
Source : Comparaison des administrations électroniques, Cap Gemini, 2007

- Quel que soit le type de services retenus, la France dispose d'une offre administrative en ligne parmi les meilleures d'Europe, aussi bien en quantité qu'en qualité.
- L'amélioration des services administratifs en ligne français peut grandement bénéficier des initiatives réussies d'autres pays (notamment européens) dans le domaine.
- Ce faisant, l'administration électronique ne doit pas croître au détriment de la facilité d'utilisation, en calquant son modèle sur celui « en silos » de l'administration « papier ».

L'e-administration

Les services administratifs en ligne ont connu une phase d'expansion continue depuis 2005

Les services publics en ligne se développent mieux en France
que dans le reste de l'Europe



Source : Comparaison des administrations électroniques, Cap Gemini, 2001 à 2007

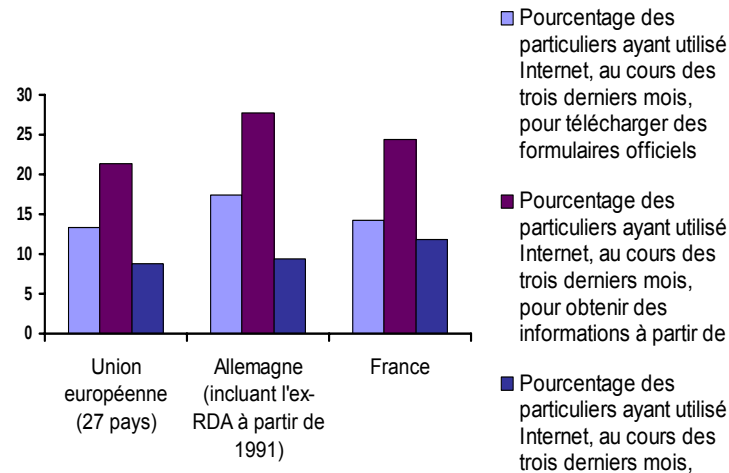
- Cette bonne position des services administratifs en ligne s'explique par une phase de fort développement entre 2005 et 2006 : +18 % pour le nombre de services offerts (disponibilité totale) et leur sophistication.
- Depuis 2006 toutefois, l'offre d'e-services est stabilisée à une position élevée (90 % pour la sophistication et 70 % des services disponibles en ligne).
- Le développement de l'administration en ligne ne doit pas attendre la diffusion des TIC dans les ménages français, encore moyennement équipés (49 % des ménages disposant d'un ordinateur en 2007).

L'e-administration

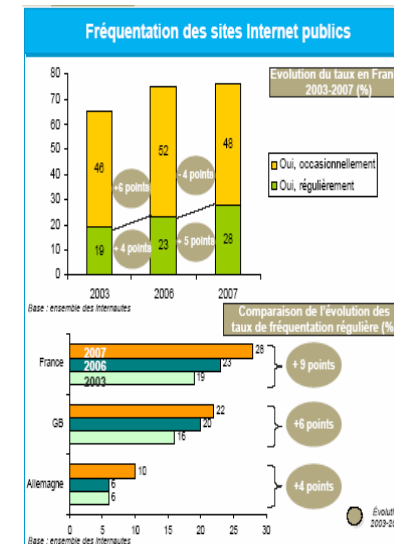
La relation des citoyens français avec l'e-administration est plutôt meilleure que dans le reste de l'Europe

Les Français s'approprient l'e-administration en moyenne plus rapidement que la plupart des Européens. Par ailleurs, ces utilisateurs sont globalement satisfaits de l'offre de services publics en ligne.

Utilisation de l'administration en ligne par services
(en % des particuliers en 2006)



Source : base de données Eurostat



Source : E-administration, le temps de la fidélisation, Cap Gemini, 2007

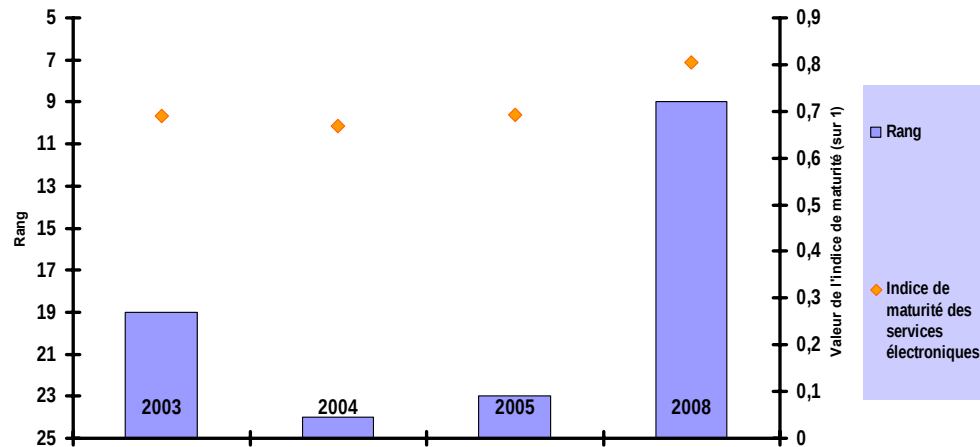
Entre 2000 et 2005, les e-services mis à la disposition du citoyen se sont étoffés. Désormais, les enjeux se situent:

- dans la fidélisation des utilisateurs, l'amélioration de l'ergonomie et l'adoption par de nouveaux citoyens (4connexions sur 5 à l'e-administration française sont le fait des entreprises) ;
- dans la sensibilisation des PME aux gains de productivité liés à la dématérialisation des procédures.

L'e-administration

Dans les comparaisons internationales, la France est désormais en avance quant à l'appropriation des NTIC, après une phase de dégradation entre 2003 et 2005

Classement français pour la maturité des e-services

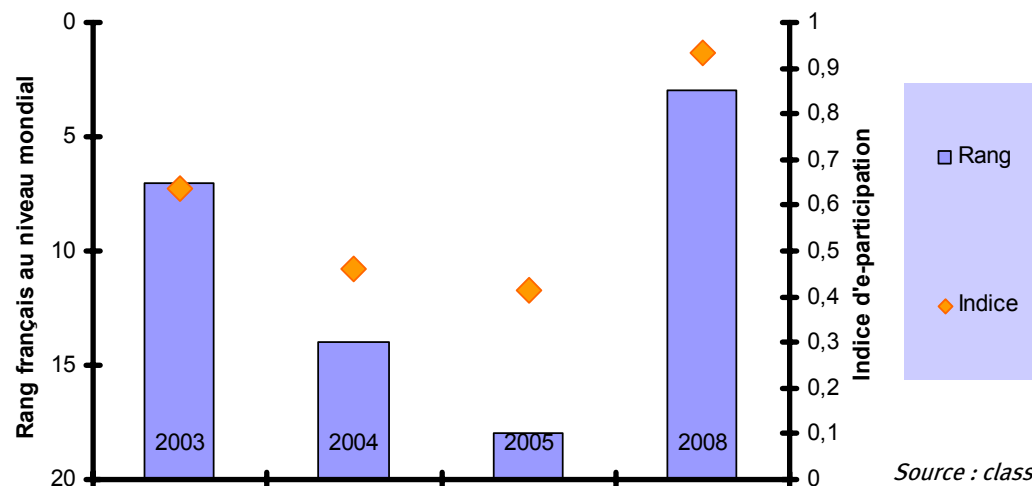


L'indice composite de maturité des e-services synthétise l'avancement d'un pays en regroupant :

- le degré de **développement des services Web**,
- la qualité du **capital humain**,
- la **diffusion** des télécommunications (infrastructures, usages, formation).

- La France a réalisé d'importants progrès entre 2005 et 2007 dans le classement mondial de l'ONU : son rang de maturité la place au 5^e rang mondial après une phase de dégradation entre 2003 (19^e rang) et 2005 (23^e rang).
- Si elle jouit d'une très bonne position pour la qualité de son capital humain elle se classe correctement pour l'état de développement des e-services gouvernementaux et au-dessus de la moyenne pour les infrastructures.

Classement français pour la e-participation des citoyens aux prises de décision



Cet indice composite « d'e-participation » établi par l'ONU tient compte :

- de l'**e-information** : ensemble des informations mises en ligne par les gouvernements (quantitatives et qualitatives) et les outils utilisés pour les diffuser (chat, newsletters...) ;
- de l'**e-consultation** : interaction du citoyen avec l'administration (video, chat interactif, intégration au processus de prise de décision...) ;
- de « l'**e-prise de décision** » : degré d'implication effectif du citoyen aux décisions et retour d'information de la part du gouvernement.

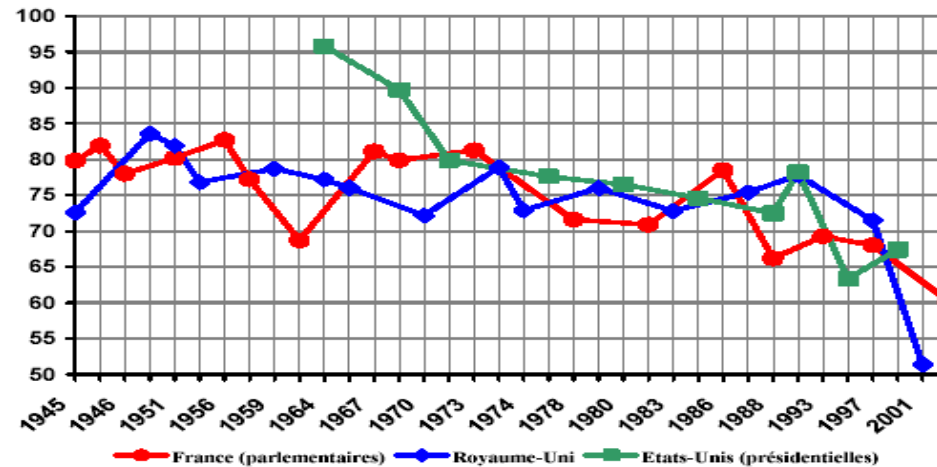
Source : classements de l'UNPAN sur l'e-government

Gouvernance – formes de la participation et de la représentation

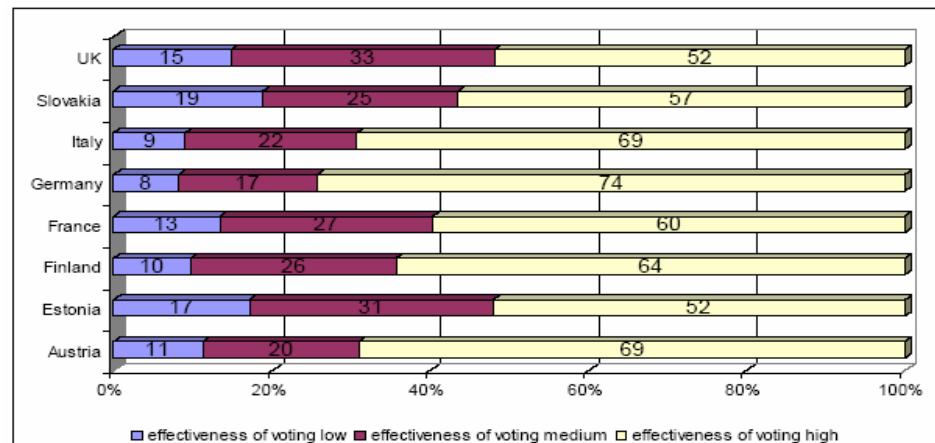
La participation électorale marque le pas en France depuis une vingtaine d'années, à l'exception notable du taux élevé de participation lors des deux tours de l'élection présidentielle de 2007

La participation électorale en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis

Source : www.elections.ca



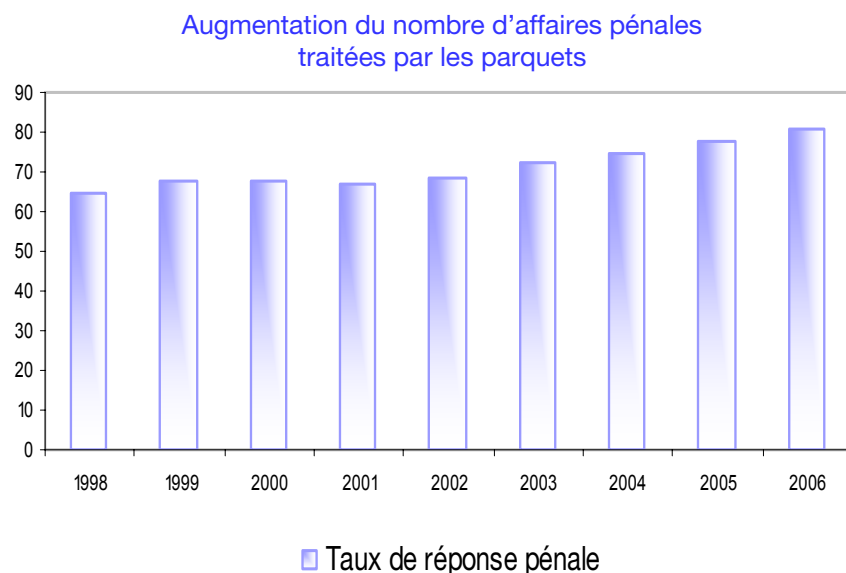
L'importance du vote pour les jeunes en Europe, 2005



Source : Euyouthpart (2005), Political participation of Young People in Europe – Final Comparative Report, novembre

Justice

Le taux de réponse pénale augmente



Source : ministère de la Justice

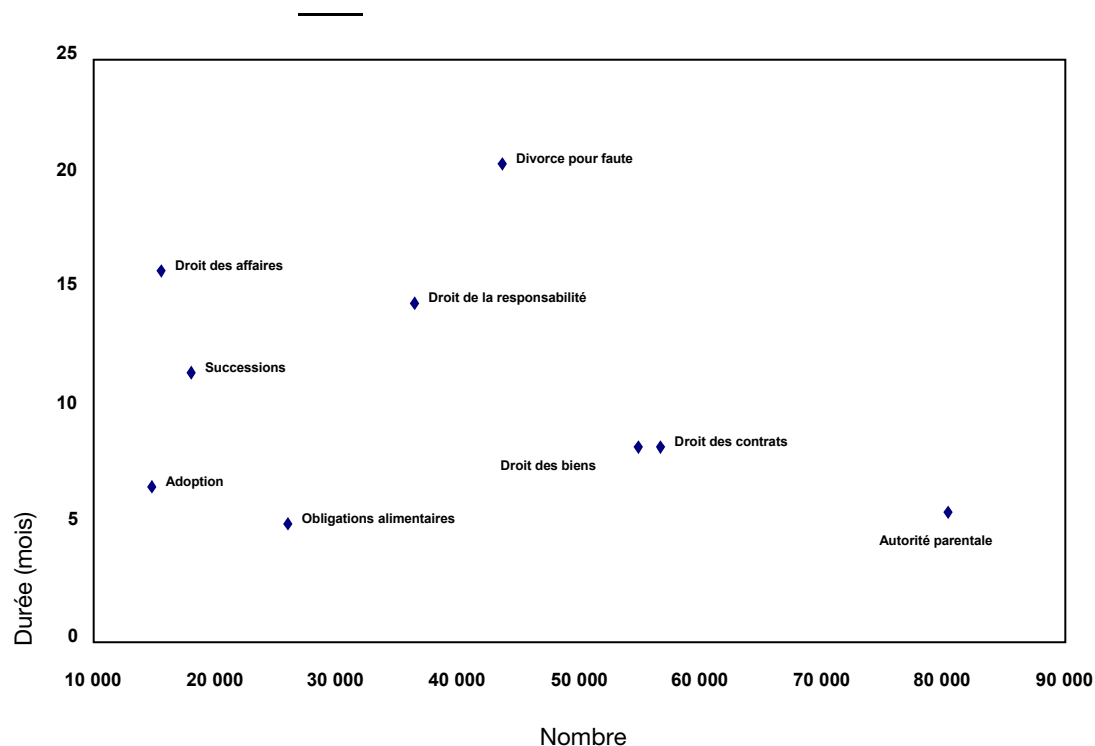
* Le taux de réponse pénale mesure la part des affaires effectivement poursuivies par rapport aux affaires «poursuivables», c'est-à-dire avec auteur identifié ou identifiable.

Les parquets ont pu faire face à l'augmentation des affaires traitées en diversifiant leurs modes de réponse. Le taux de réponse pénale* des parquets est passé de 67,3 % en 2001 à 80,4 % en 2006. Les alternatives aux poursuites et les procédures simplifiées (ordonnances pénales et compositions pénales) représentent aujourd'hui la moitié des réponses pénales. Le nombre de condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels a augmenté d'un tiers en cinq ans (550 841 jugements correctionnels en 2005 contre 414 175 en 2001), avec une part croissante des modes simplifiés de jugement.

Un exemple : La progression du nombre des condamnations pour les infractions à la sécurité routière. La lutte contre l'insécurité routière a diminué le nombre de victimes. L'efficacité des contrôles, notamment via les radars automatiques, a fait progresser le nombre d'infractions relevées et sanctionnées. De plus en plus de personnes circulent sans permis, sans assurance et (ou) sans carte grise.

Justice

Affaires civiles au fond terminées par les TGI en 2005, volumes et durées (mois)
par nature du contentieux hors activité commerciale



Les **durées moyennes** par type de juridiction recouvrent des réalités très différentes selon les types de contentieux. Si la justice répond vite aux affaires simples (pension alimentaire) les contentieux les plus conflictuels nécessitent du temps (divorce pour faute, droit de la responsabilité).

La moitié des affaires jugées par les tribunaux de grande instance relève du droit de la famille.

Source : Annuaire statistique de la justice Edition 2007

Justice

Le nombre des personnels judiciaires augmente

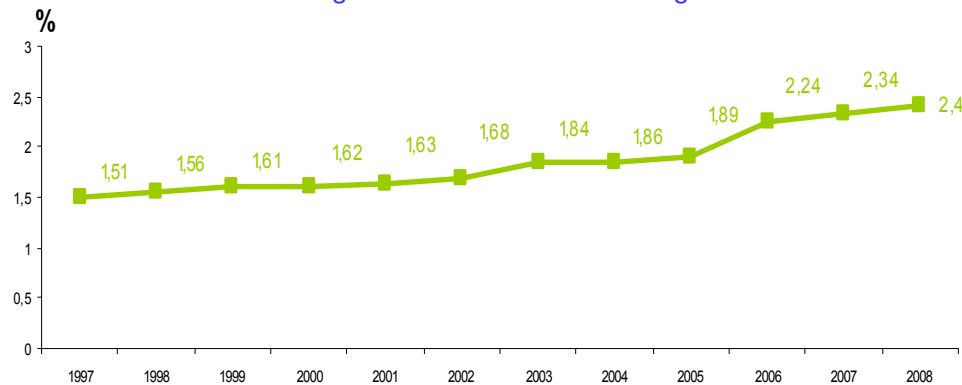
Évolution du nombre des personnels judiciaires

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Magistrats	5 928	5 974	6 029	6 087	6 117	6 187	6 327	6 539	6 846	7 144	7 294	7 434	7 525	7 891	7 931
Fonctionnaires	16 916	16 903	16 926	17 392	17 460	17 686	17 819	17 966	18 172	18 665	19 125	19 757	19 841	20 057	20 107
Ratio	2,85	2,83	2,81	2,86	2,85	2,86	2,82	2,75	2,65	2,62	2,62	2,66	2,63	2,54	2,53

* fonctionnaires : hors ENM, ENG administration école et Administration Centrale.

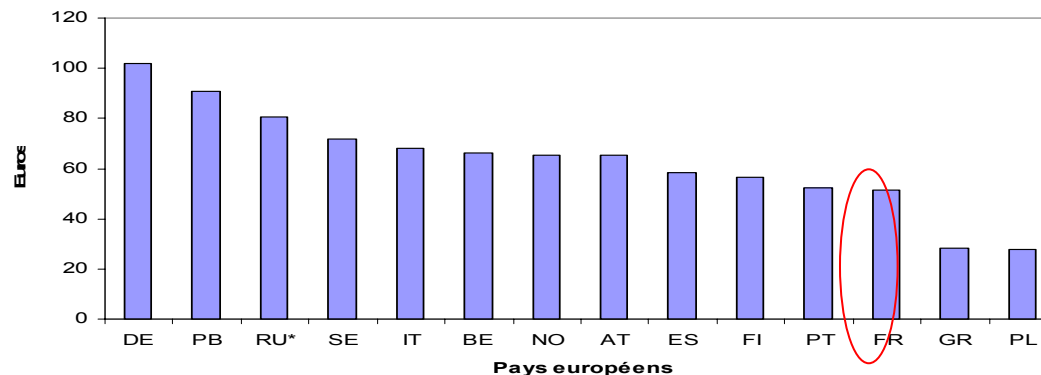
Source : Rapport de la Commission des finances du Sénat, projet de budget 2008

Part du budget de la Justice dans le budget de l'État



Source : ministère de la Justice

Budget annuel par habitant alloué au système judiciaire en Europe en 2004



Source : Rapport 2006, CEPEJ (Conseil de l'Europe)

RU* : sauf Ecosse

Le nombre de magistrats et de fonctionnaires des services judiciaires a progressé respectivement de 33,8 % et 18,8 % sur la période 1993-2007.

L'informatisation des parquets et des juridictions s'est beaucoup développée. Le mouvement se poursuit par l'expérimentation de la **dématérialisation des procédures**.

Le budget de la justice a significativement progressé. La part du budget de la justice dans le budget de l'État est passée de 1,51 % en 1997 à 2,40 % en 2008.

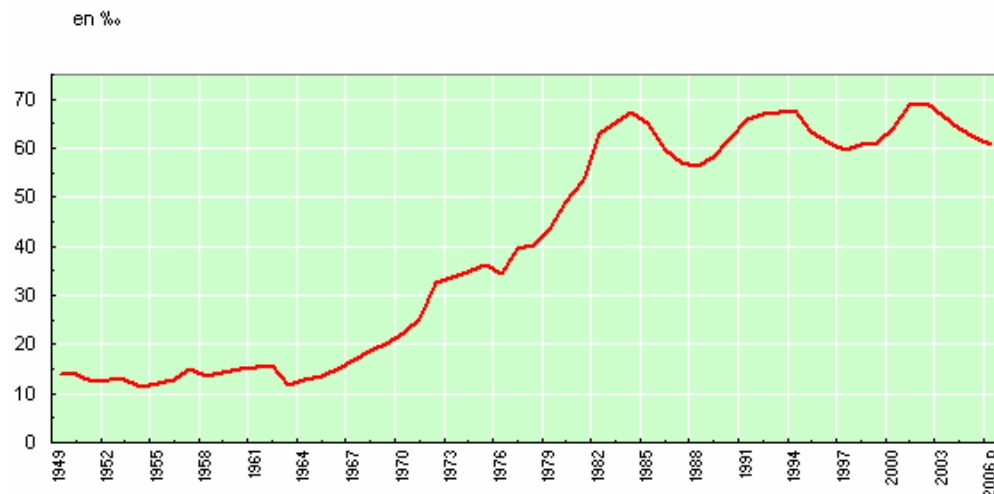
La part consacrée à l'administration pénitentiaire a le plus progressé et représente 36 % du budget total de la Justice.

Dimensions et acteurs de la sécurité

Une insécurité liée à une délinquance de proximité aux formes multiples et à l'évolution contrastée : très forte augmentation en 1970-80 de la criminalité globale puis tendance à la baisse consécutive à une diminution des atteintes aux biens ; montée en puissance de la demande de sécurité et des préoccupations sécuritaires, en particulier dans les zones urbaines sensibles (ZUS).

Évolution du taux de criminalité en France depuis les années 1950 : fortes inflexions au milieu des années 1960 et au milieu des années 1970 (causes complexes : démographie, urbanisation, chômage)

Évolution du taux de criminalité 1949-2006



Champ : France métropolitaine.

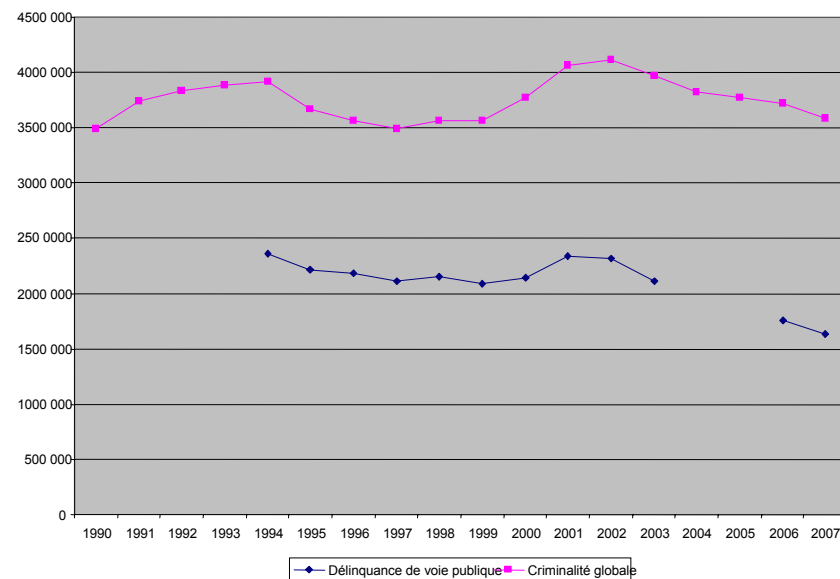
Source : ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire,
Direction centrale de la Police judiciaire

FOCUS SUR LES DERNIÈRES ANNÉES :

On constate une **baisse de la délinquance générale** et de la délinquance de voie publique.

Évolution de la délinquance globale et de voie publique* constatée en France métropolitaine entre 1990 et 2007

(en nombre de faits)



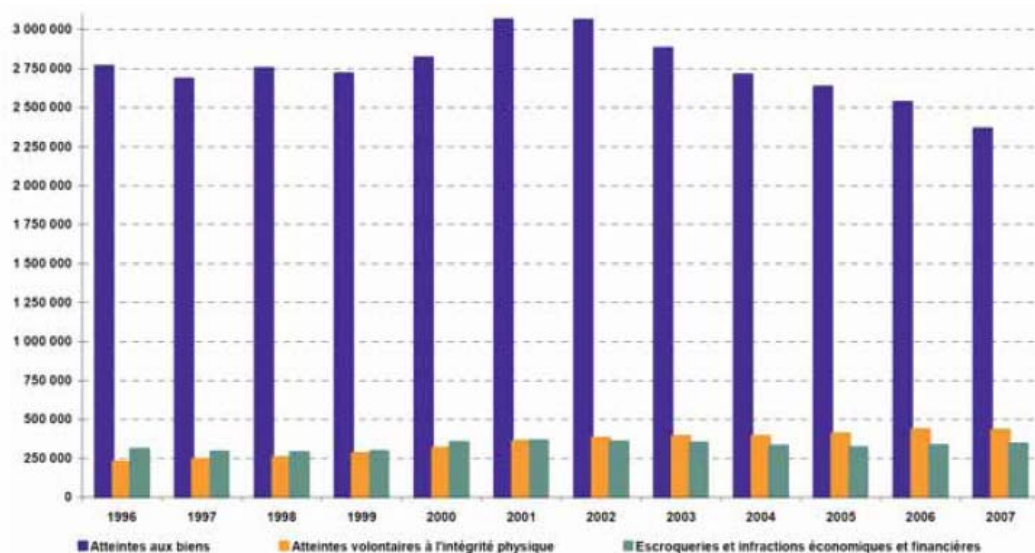
* : destructions, dégradations et vols sous toutes leurs formes notamment ceux avec violence

Source : INHES, OND

Dimensions et acteurs de la sécurité

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont au nombre de 433 284 en 2007 contre 434 183 en 2006. Les escroqueries et infractions économiques représentent en 2007 345 400 faits constatés.

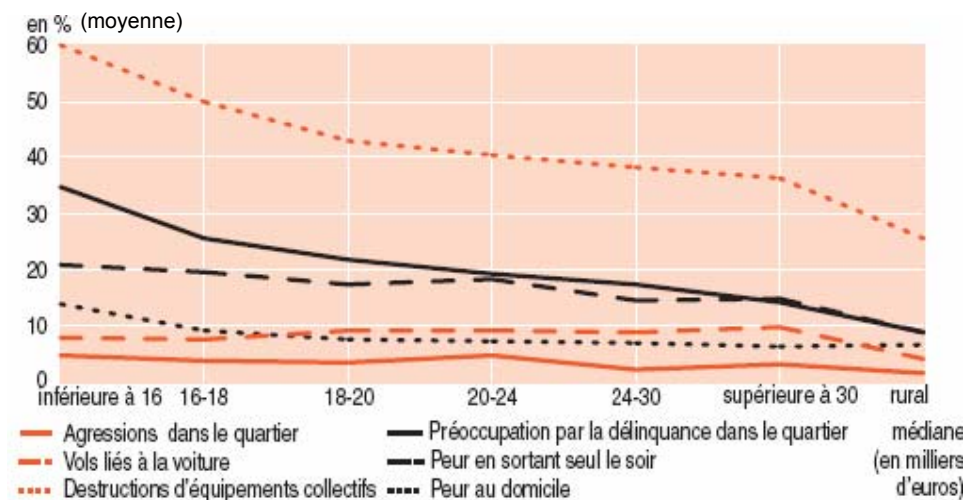
Les faits constatés d'atteintes aux biens, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique et d'escroqueries et infractions économiques et financières entre 1996 et 2007



Source : État 4000, annuel, DCPJ

La délinquance subie* et l'insécurité ressentie sont fortes dans les quartiers de résidence à faibles revenus et font apparaître de nettes disparités territoriales.

Délinquance subie* et insécurité ressentie selon la médiane des revenus annuels du quartier de résidence (2000-2004)



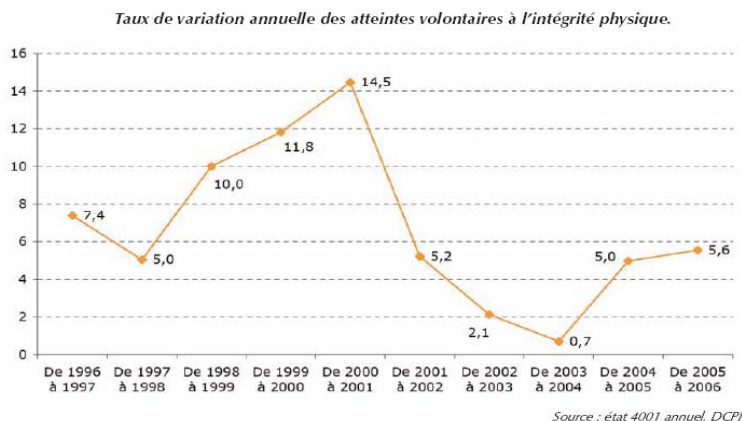
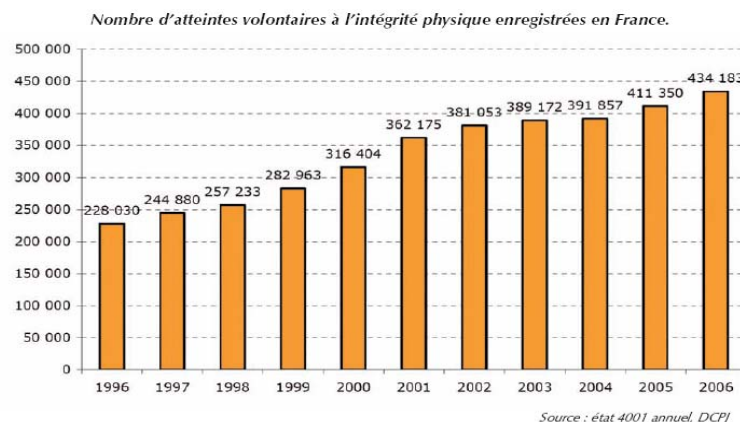
* :déclarée par les ménages interrogés dans les enquêtes de victimation

Source : INSEE, EPCV 2000-04

Dimensions et acteurs de la sécurité

Les pouvoirs publics sont confrontés à de nouveaux défis (violences aux personnes, délinquance juvénile, émeutes urbaines) résultant de réalités socio-économiques souvent difficiles.

De nouveaux défis : les violences aux personnes constatées sont en augmentation depuis dix ans. Elles affectent presque tous les départements et particulièrement les ZUS.



De nouveaux défis : la délinquance juvénile se développe depuis les années 1990. Cette augmentation est particulièrement forte pour les violences aux personnes.

Part des mineurs en 2006 dans les mis en cause total selon les types d'infractions en France métropolitaine

Part des mineurs dans les mis en cause pour violences physiques crapuleuses	42 %
Part des mineurs dans les mis en cause pour les violences physiques non crapuleuses	19 %
Part des mineurs mis en cause, toutes infractions confondues	18 %

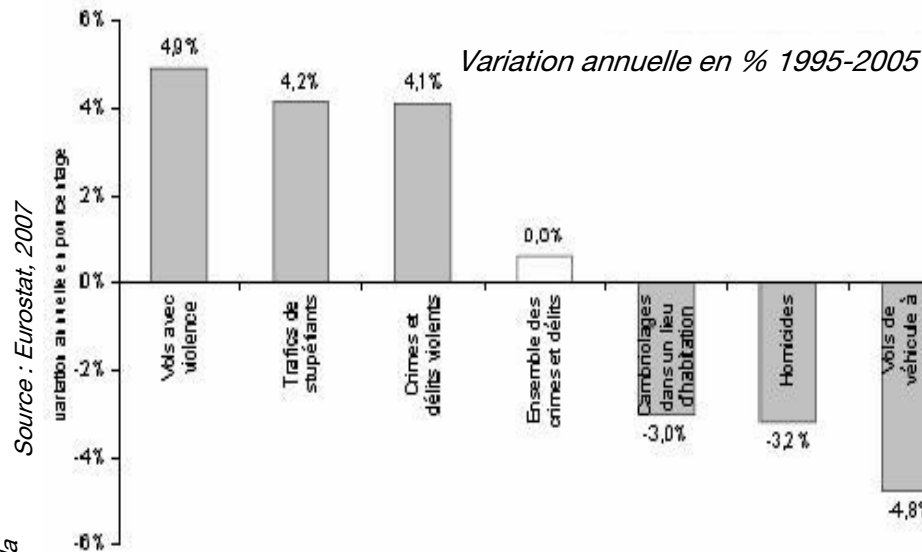
Source : statistiques des services de police et de gendarmerie

De nouveaux défis : les violences urbaines, phénomènes relativement récents (premières émeutes urbaines en 1965 à Los Angeles), s'inscrivent généralement dans un contexte d'exclusion d'une partie de la population.

Dimensions et acteurs de la sécurité

*L'accroissement de la mobilité des personnes, des biens et des capitaux a créé les conditions de l'essor d'une criminalité organisée transfrontalière. Si la criminalité en Europe connaît, de manière récente, une tendance générale à la baisse, des **grands trafics** (stupéfiants, immigration illégale traditionnelle) **et crimes** (terrorisme) à caractère transfrontalier connaissent une augmentation.*

Évolution générale de la criminalité dans les pays de l'UE-27



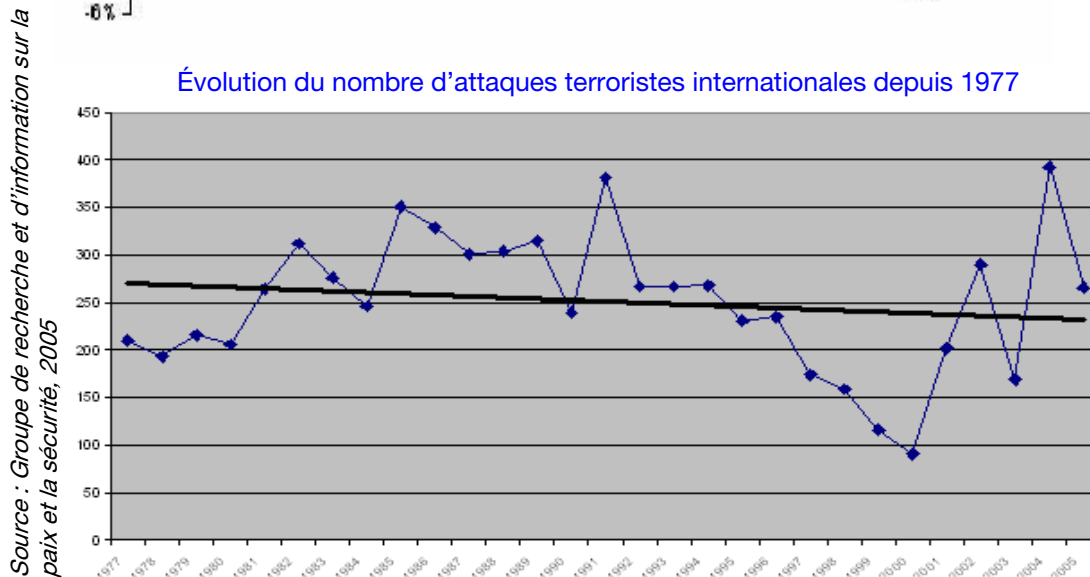
Trafic de stupéfiants

Les trafics de stupéfiants ont **progressé en moyenne de 4 %** par an entre 1995 et 2005. Pour sa part, la France enregistre une progression annuelle de 10 % pour ce type d'infraction (source : Eurostat, 2007).

Immigration clandestine

En Europe, le nombre des entrées illégales, **exacerbé aux frontières maritimes méridionales**, est évalué à 500 000 (Source : Commission européenne). En France, 190 000 reconduites à la frontière ont été exécutées depuis 1990 (Source : Sénat, rapport sur l'immigration clandestine, 2006).

Évolution du nombre d'attaques terroristes internationales depuis 1977



Terrorisme

Si l'on observe une relative diminution des actes terroristes sur longue période (1977-2005), ceux-ci connaissent un **net rebond depuis 2001**.

Essentiellement dirigée contre le terrorisme international, l'activité des services de sécurité doit aussi faire face à un terrorisme national, principalement d'origine séparatiste – particulièrement prégnant en France et en Espagne (Source : Europol, TE-SAT 2007).

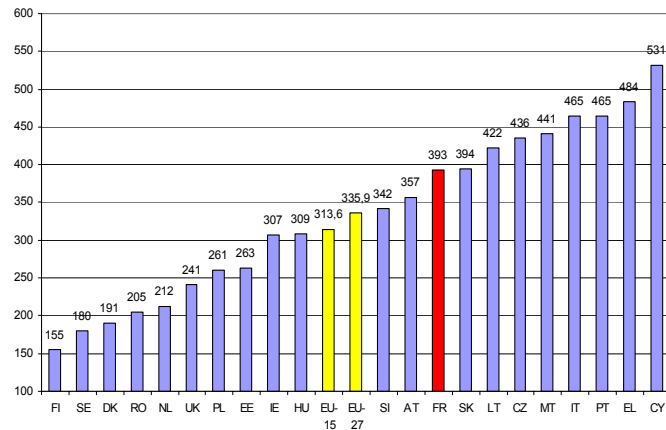
Dimensions et acteurs de la sécurité

Les acteurs de la sécurité

Des policiers en nombre supérieur à la moyenne européenne, des interventions policières en augmentation.

Source : European sourcebook of crime and criminal justice 2006

Nombre de policiers pour 100 000 habitants en 2003

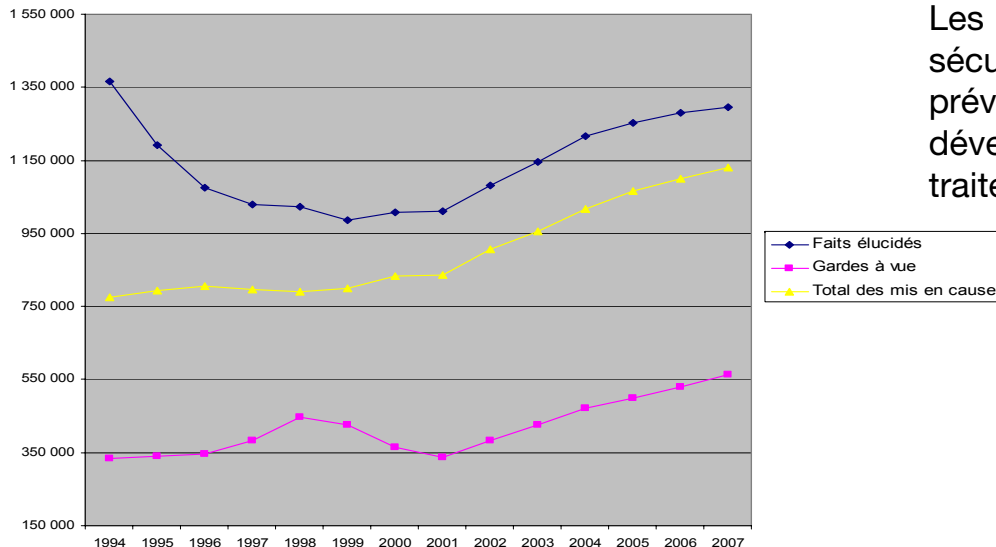


Les effectifs des différents acteurs de la sécurité : une part croissante prise par les entreprises privées de sécurité.

Effectifs de la police nationale en 2006	146 000
Effectifs de la gendarmerie nationale en 2006	105 000
Effectifs des polices municipales en 2005	17 000
Effectifs des entreprises de la sécurité privée en 2006 (progression de 5-10 % en moyenne par an)	Entre 140 000 et 170 000
Chiffre d'affaires de la surveillance humaine privée en 2005 qui a doublé depuis 1998	2,9 milliards d'euros
Part du chiffre d'affaires du secteur privé résultant de demandes du secteur public	23 %

Indicateurs de résultats de l'activité de la police et de la gendarmerie en matière de lutte contre la délinquance en France métropolitaine

Source : INHES/OND



Sources : ministères de la Défense et de l'Intérieur

Les autorités locales investissent davantage le champ de la sécurité. La mise en place des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) témoigne de la volonté de développer une stratégie intégrée associant tous les acteurs et de traiter de ces questions, au niveau local, voire intercommunal.

Évolution des CLSPD	11/2003	09/2005
Nombre total des CLSPD créés	554	867
Nombre total de CLSPD effectivement installés	424	783
Proportion de CLSPD communaux	71 %	
Proportion de CLSPD pluri communaux	29 %	
Proportion de CLSPD intercommunaux installés		33 %

Source : ministère de l'Intérieur

Dimensions et acteurs de la sécurité

Le développement d'une criminalité organisée de plus en plus diversifiée et complexe impose des réponses coordonnées aux niveaux international et européen. Celles-ci passent par la mise en place de réels mécanismes de coopération policière et judiciaire, et le recours croissant aux nouvelles technologies.

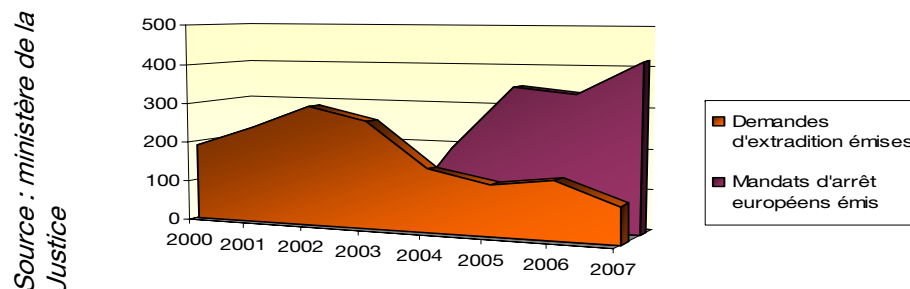
Évolution du nombre d'empreintes digitales supplémentaires enregistrées dans la base de données Interpol



Accroissement du nombre de données enregistrées en 2006 dans le système d'information Europol



Évolution de la demande d'entraide judiciaire en France



Un usage croissant des données biométriques

Au départ utilisé à des fins d'authentification dans la lutte contre la fraude documentaire, le recours à la biométrie s'est répandu, sous la contrainte internationale (accords PNR avec les États-Unis) et européenne (PNR européen, Prüm, Schengen, etc.), à des fins d'identification dans le cadre de la coopération policière et judiciaire en matière de lutte contre la grande criminalité organisée.

Des mécanismes de coopération policière et judiciaire qui reposent de plus en plus sur le partage accru de l'information.

Longtemps réticents, les États membres progressent dans la disponibilité et le partage de l'information (cf. évolution du système d'information Europol).

Le mandat d'arrêt européen : une coopération policière et judiciaire de plus en plus efficace

Même s'il rencontre quelques difficultés de mise en œuvre, le mandat d'arrêt européen s'est généralisé (5 832 mandats ont été émis par 14 États membres en 2006, près de 6 900 mandats étaient le fait de 23 États membres en 2005, soit deux fois plus qu'en 2004) et progressivement substitué aux procédures d'extradition, s'imposant ainsi comme un instrument utile de coopération policière et judiciaire.

La France figure parmi les pays qui délivrent et reçoivent le plus de mandats. C'est la loi Perben II qui rend opérationnel en France le mandat d'arrêt européen.